

**Assemblée Générale Annuelle**  
**De l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents**

**Mercredi, le 16 septembre, 2009**

18h30

Théâtre de l'École Jules-Verne

**Présences:** Luc Morin, David Legault, Natasha Nobell, Carole Massé, Jacinthe Gauthier, Laurence Tees, Trish Kolber, Sophie Helias, Sandrine Laroche, Danielle Ferrante, Michèle Danelice, Marc Caloren, Anne-Marie Lapointe, Tristan Le Rudulier, Karin Christensen, Michelle Vyeda, Michele Peacock, Gae Wakabayashi, Magali Duchemin, Frederic Gonzalez, Joseph Pagé, Sylvie Histed, Antoine Bonard, Christine Fyfe, Jocelyne Lessard, Linda Lalande, Véronique Gawwolf-Williams, Nancy Gioia, Frederic Mullie, Kiersten Enemark, Anne Roberge, Gerry O'Neill, Hélène Côté, Antonieta Rivera, Monique Trépanier, Pablo Yuste, Alexandra Tcheremenska, David Charest, Ghada Ahmed, Karen Aïouch, Ève-Marie Proulx

**Ordre du Jour**

18h47: 1) Ouverture de l'Assemblée

a) Mots de bienvenue (L. Morin)

18h35: 2) Adoption de l'Ordre du Jour – Annexe A

J. Pagé propose l'adoption de l'Ordre du Jour et G. O'Neill l'approuve; adopté à l'unanimité par une levée de mains.

### 3) Ratification du procès-verbal de l'AGA du 17 septembre 2008 – Annexe B

- a) Suivi au procès-verbal – adoption proposée par G. O'Neill et approuvée par T. Le Rudulier; adoptée à l'unanimité par une levée de mains.

### 18h50: 4) Bilan de la direction d'école (C. Massé)

- a) Bilan – nouvel horaire; ouverture pendant les Jeux Olympiques; etc.
- b) Période de questions:
  - i) G. O'Neill: question sur la politique de la communication – ça devrait se faire dans quelle langue? Quand c'est une communication au sujet de la santé et/ou de la sécurité, ça devrait se faire dans les deux langues;
  - ii) N. Gioia: question sur la musique de 4e à 6e année et son annulation? C'est une question de ressources humaines au niveau administratif, et c'est la tâche de l'administration d'école de gérer ces questions, et non des parents;
  - iii) M. Caloren: question sur les décisions administratives et leur communication? C'est à la direction d'école de prendre des décisions administratives, et non aux parents, sauf quand il s'agit du calendrier scolaire (à ce sujet, c'est à l'APÉ de l'approuver).

### 19h20: 5) Dépôt du rapport annuel de la présidence (L. Morin) – Annexe C

M. Caloren propose l'adoption du rapport et G. O'Neill l'approuve; adoptée à l'unanimité par une levée de mains

### 6) Dépôt des États financiers 2008-2009 – Annexe D

M. Caloren propose l'adoption et K. Christensen approuve – adoptée à l'unanimité par une levée de mains

## 7) Dépôt du Budget 2009-2010 – Annexe E

Proposition par M. Danelice: distribuer les \$1000 qui se trouvent dans les fonds de musique ainsi: \$500 pour la cuisine et \$500 dans les réserves – proposée par M. Danelice et approuvée par G. O'Neill; adoptée à l'unanimité par une levée de mains

## 20h00: 8) Adoption de la planification 2009-2010

- a) Projets de l'APÉ – Annexe F
- b) Réunions de l'APÉ proposées (alternance lundi et mardi soirs, à 17h, dans la bibliothèque de l'école Jules Verne): lundi le 19 octobre, 2009; mardi le 17 novembre, 2009; lundi le 14 décembre, 2009; mardi le 26 janvier, 2010; lundi le 1er mars, 2010; mardi le 6 avril, 2010; lundi le 3 mai, 2010; mardi le 1er juin 2010 – proposée par G. O'Neill et approuvée par N. Gioia; adoptée à l'unanimité par une levée de mains

## 20h:10 9) Élections

- a) Président ou Présidente – A. Tcheremska-Greenhill propose L. Morin pour la présidence; cette proposition est adoptée à l'unanimité et L. Morin accepte le poste de Président de l'APÉ
- b) Président-adjoint ou Présidente-adjointe – È-M. Proulx pose sa candidature; cette candidature est adoptée à l'unanimité et È-M. Proulx accepte le poste de Présidente-adjointe
- c) Trésorier ou Trésorière – M. Danelice pose sa candidature; cette candidature est adoptée à l'unanimité et M. Danelice accepte le poste de Trésorière
- d) Secrétaire(s) – C. Fyfe pose sa candidature; cette candidature est adoptée à l'unanimité et C. Fyfe accepte la position de Secrétaire

- e) Conseiller(s) ou Conseillère(s) – D. Legault et A. Bonard posent leur candidature; leurs candidatures sont adoptées à l’unanimité et D. Legault et A. Bonard acceptent le poste de Conseillers
- f) Comité des Partenaires (2 parents) – M. Danelice, S. Laroche et K. Enemark posent leur candidature; les candidatures de M. Danelice et et S. Laroche sont adoptées à l’unanimité, tandis que la candidature de K. Enemark n’est pas retenue

20h35: 10) Divers – J. Pagé résume la situation du transport scolaire

11) Dissolution de l’APÉ 2008-2009

20h:53 12) Levée de l’Assemblée



Préparé par : Natasha Nobell  
Secrétaire  
APÉ Rose-des-Vents  
Date : 16 septembre 2009  
Appuyé : 15 septembre 2010  
Président : Luc Morin

## Annexe A

Assemblée Générale Annuelle  
de l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents

Mercredi, 16 septembre 2009  
18h30  
Théâtre de l'École Jules-Verne

### Ordre du Jour

- 18h30 1. Ouverture de l'Assemblée.  
Mots de bienvenue.
- 18h35 2. Adoption de l'Ordre du Jour.  
3. Ratification du procès-verbal de l'AGA du 17 septembre 2008.  
a. Suivi au procès-verbal.
- 18h40 4. Bilan de la direction d'école.  
a. Bilan  
b. Période de questions
- 19h00 5. Dépôt du rapport annuel de la présidence.  
6. Dépôt des États financiers 2008/2009.  
7. Dépôt du Budget 2009/2010.
- 19h45 8. Adoption de la planification 2009/2010.  
a. Projets APÉ.  
b. Réunions de l'APÉ proposées (alternance lundis et mardis soirs) : lundi 19 octobre, mardi 17 novembre, lundi 14 décembre, mardi 26 janvier, lundi 1 mars, mardi 6 avril, lundi 3 mai, mardi 1 juin.
- 20h00 9. Élections;  
a. Président ou Présidente  
b. Président-adjoint ou Présidente-adjointe.  
c. Trésorier ou Trésorière  
d. Secrétaire(s)  
e. Conseiller(s) ou Conseillère(s)  
f. Comité des Partenaires (2 parents)
- 20h20 10. Divers  
11. Dissolution de l'APÉ 2008/2009
- 20h30 12. Levée de l'Assemblée.

## Annexe B

### Association des Parents de Rose-des-Vents Assemblée Générale Annuelle 17 septembre, 2008

#### Procès-verbal

#### Personnes présentes :

Julia Stachowiak, Hélène Côté, Karen Aiouch, Carl Katz, Karen Christensen, Isabeau Iqbal, Farah Shroff, Tristan LeRudulier, Joseph Pagé, Denis Arseneau, Gerry O'Neil, Jean-Pierre Gauthier, Sylvie Cartier, Nancy Gioia, Pascale de Kerckhove, Anna-Louise Pentland, Kim Nishimura, Lynda Erickson, Louise Plante, David Charest, Marie-Josée Cossette, Véronique Gauriot-Williams, Georgia Passalacqua, Natasha Nobell, Jocelyne Lessard, Eve-Marie Proulx, Michele Lapointe, Linda Thyer, Tchaka Kimwemwe, Pia Kuittinen, Philippe Fajeau, Roberta Rasales, Teresa Javier, Deborah Gaul, Anne Compagnon, Christine Brandt, Angelica Cuevas, Arnaud Lebesnerais, Alain Lippuner, Mélanie Chartier, David Legault, Valerie Idiens, Danielle Ferrante, Trish Kolber, Syvlie Histed, Alexandra Tcheremenska, Luc Morin, Carole Massé, Laurent Brisebois.

#### **1. Ouverture de l'Assemblée.**

Le Président Luc Morin ouvre l'Assemblée à 19:11.

#### **2. Adoption de l'Ordre du Jour.**

Proposée par Danielle Fortin.  
Appuyée par Julia Stachowiak.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

#### **3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 septembre 2006.**

Proposée par Pascale de Kerckhove.  
Appuyée par Julia Stachowiak.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

#### **4. Bilan de la Directrice**

- Augmentation du nombre d'élèves du CSF (hausse de 4% cette année).
- L'école de Rose des Vents a 303 élèves (malgré que les 7èmes sont maintenant à l'école Jules Verne) divisés en 13 classes. Il y a une division en moins, comme les nouveaux locaux permettent d'avoir 24 élèves par classes (remarque : la norme est 90m<sup>2</sup> par 24 élèves, or à RdV les plus grandes classes sont de 80m<sup>2</sup>)
- Il y a 4 nouveaux locaux pour l'enseignement spécialisé (deux anciennes classes divisées en deux).
- Il y a un nouvel directeur adjoint qu'on partagera avec l'école secondaire Jules Verne.

## Annexe B

- L'échéancier de la construction est que Jules Verne sera terminée en décembre 2008 pour janvier 2009. Le devant de l'école Rose des Vents sera terminé dans 4 à 6 semaines.
- L'école a choisi l'an passé des nouvelles mission, vision et valeurs.
- 3200 ordinateurs distribués par le CSF depuis 2 ans aux élèves de la 4ème à la 9ème année. 800 ordinateurs additionnels seront distribués cette année.
- Projets 2008 – 2009 : Activité physique
  - Programme dérangé par l'absence du gym, donc pour 2 mois les enfants feront de la gymnastique au gym Phoenix, ou de la natation ou karaté.
  - Marche quotidienne autour de l'école pendant 15 min ou s'il pleut beaucoup, exercice sur place
- Question : >95% des parents sont exogènes, or les communiqués de l'école sont toujours en français – est-ce que ce sera possible de traduire/résumer en anglais?  
Réponse : le CSF a une politique de traduire s'il s'agit d'un document qui touche à la santé ou sécurité de l'enfant, autrement l'ouverture est là mais la faisabilité est difficile comme il n'y pas de ressources.

### 5. **Dépôt du rapport annuel du Président (Annexe #1).**

### 6 **Dépôt des états financiers.**

- a) États financiers pour l'année 2005 – 2006 amendés (Annexe #2).

Après une vérification par un comptable, les chiffres du Service de garde furent modifiés et les états financiers 2005-2006 de l'APÉ furent amendés en conséquence.

#### **Proposition 6. a.**

Que l'on adopte les états financiers amendés de l'APÉ pour l'année 2005 – 2006.

Proposée par Hélène Côté.

Appuyée par Jean-Pierre Gauthier.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

- b) États financiers pour l'année 2006 – 2007 (Annexe #3).

Après une vérification par un comptable, les chiffres du Service de garde furent modifiés et les états financiers 2006-2007 de l'APÉ furent amendés en conséquence

#### **Proposition 6. b.**

Que l'on adopte les états financiers amendés de l'APÉ pour l'année 2006 – 2007.

Adoption proposée par Karen Aiouch.

Appuyée par Jean-Pierre Gauthier.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

- c) États financiers pour l'année 2007– 2008 (reporté à une date ultérieure).

### 7 **Dépôt du budget 2007 – 2008 de l'APE** (reporté à une date ultérieure).

### 8 **Adoption de la planification 2008-2009.**

- a) Projets APÉ (Annexe #4).

## Annexe B

- b) Avis juridique transport scolaire.
- Formation d'une équipe de travail l'an passé
  - Problème de longue date sans résolution à l'amiable
  - Problème est relié au
    - transport trop long des enfants – certains près d'une heure dans chaque direction
    - coût réel est 8M\$ or le ministère donne seulement 3,4M\$ donc le CSF redirige du budget éducationnel pour financer le transport
  - Lettre a été envoyée au Ministère – la réponse était que c'est une responsabilité du CSF, or le CSF n'offre pas de solution
  - Les parents sont encouragés de consulter l'avis juridique (disponible auprès de l'APÉ)
- c) Comité ordi-santé
- Formation d'une équipe de travail, présidée par Tristan Le Rudulier, par les parents inquiets des effets potentiels du sans-fil (wireless) utilisé dans les écoles sur la santé des enfants
  - 75 signatures de parents recueillis sur une pétition
  - Lettre a Santé Canada indique que selon eux il n'y a pas d'évidence que le sans-fil cause des problèmes de santé.
  - Rencontre prévue avec le CSF et suivi du dossier par le CSF
- d) Calendrier de l'APÉ 2008 – 2009.
- Rencontres proposées pour l'APÉ 2008 - 2009 : 15 octobre, 12 novembre, 9 décembre, 3 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai et 9 juin.
  - Décision finale reportée à la première réunion de l'APE qui aura lieu le mercredi 15 octobre.

### 9 Élections (2008 – 2009).

- a) Président Luc Morin  
 b) Président – Adjoint David Legault  
 c) Trésorière Julia Stachowiak  
 d) Co-Secrétaire Natasha Nobell  
 e) Co-Secrétaire Michele Lapointe  
 f) Conseiller(e) pas de candidat
- g) Autres comités.

<b>Autres comités</b>			
<b>Position</b>	<b>Description</b>	<b>Composition</b>	<b>Nomination</b>
<b>Planification scolaire</b>	Assiste au développement du programme scolaire.	Parent(s) + Direction	Pascale de Kerckhove
<b>Nutrition</b>	Développement des règlements pour l'école (Budget \$700).	Parent(s) + Enseignant(e) (s)	Alexandra Tcheremenska
<b>Transport</b>	Assiste au bon fonctionnement du transport à l'école.	Parents(s) + Direction	Denis Arseneau Joseph Pare
<b>Préparation en cas de</b>	Développement des règlements et du matériel pour l'école	Parent(s) + Direction +	

## Annexe B

<b>tremblement de terre</b>	(Budget \$13000)	Autre	
<b>Fruits et légumes</b>	Nouvel programme provincial		
<b>Repas chauds</b>	Développement et fonctionnement des repas chauds (organise les paiements).	Parent(s)	Pia Kuittinen
<b>Pizza partage</b>	Développement et fonctionnement des repas pizza (organise les paiements).	Parent(s)	
<b>Distribution du lait</b>	Développement et fonctionnement de la vente du lait (organise les paiements).	Parent(s)	
<b>Programme de certificats</b>	Levée de fonds	Parent	
<b>Vente communautaire</b>	Nouvelle activité	Parent	Alexandra Tcheremenska
<b>Terrain de jeux</b>	Développement du futur terrain de jeux du coté est (Budget \$12000 et plus)	Parent(s) + Direction	Michèle Paris Hélène Coté Chantale Larrivée
<b>Coordination des événements sociaux</b> (Budget \$2600)	Coordinateur(trice)	Parent(s)	
	Camping familial - Lac Evans 2008		Nancy Gioia
	Halloween		
	Panier de Noël		
	Foire du livre		
	Souper St Valentin		
	Piques niques		
	Danses		

<b>Confidentiel RdV/Csf</b>	Participe aux rencontres avec le Csf pour l'obtention d'un futur site de RdV	2 Parents	Hélène Coté
<b>Boussole</b>	Fait la liaison et organise la livraison des items de l'école pour La Boussole	Parent(s)	
<b>Budget</b>	Développement du budget de l'APÉ pour l'an prochain	Parent(s)	
<b>Bulletin de nouvelles</b>	Rédige le(s) bulletin(s) de nouvelles pour les parents durant l'année scolaire.	Parent(s)	
<b>Représentants de classe</b>	Seront élus à la soirée d'information	2 Parents par classe	

10 Divers

11 Dissolution de l'APÉ de l'année 2007 – 2008.

Le président voudrait remercier tous les parents bénévoles de 2007-2008. La bénévole de l'année 2007-2008 a été votée Pascale de Kerckhove.

## Annexe B

12 Levée de l'Assemblée à 20h57.

Proposée par Julia Stachowiak.  
Appuyée par Alexandra Tcheremenska.

Proposition adoptée par la majorité.



Préparé par : Alexandra Tcheremenska  
Secrétaire  
APE Rose-des-Vents

Date : le 7 octobre 2008.

Appuyé : \_\_\_\_\_

Président : \_\_\_\_\_

## Annexe B

### Association des Parents de l'École Rose-des-Vents Rapport Annuel 2007/2008

Participation des Parents	Mise à jour
Préparation en cas de désastre. Contenant extérieur établi sur le site de RdV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel acheté et installé dans le contenant dès la rentrée scolaire en septembre. Le matériel initial répond aux besoins pour la survie de 400 enfants et 40 adultes pour 5 jours.</li> <li>• Intérieur du contenant organiser avec des étagères et des contenants en plastique pour faciliter l'accès au matériel de secours.</li> <li>• 26 radios bidirectionnelles ajoutées en janvier pour établir un système préliminaire de communication en cas de désastre.</li> <li>• Établissement d'un fond par l'APÉ pour amasser les fonds nécessaires pour renouveler le matériel périssable à intervalle de 5-7 ans (\$15 par élève de maternelle à chaque année).</li> <li>• Retour des vieilles trousse de réconfort aux élèves.</li> </ul>
Pique-nique familial de début d'année à la plage Locarno.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution de breuvages et fruits.</li> <li>• Excellente participation à cette activité sociale.</li> </ul>
Camping familial au Lac Evans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisé par des bénévoles et petit profit réalisé par l'APÉ lors de cette activité sociale.</li> <li>• Participation à 90% de la capacité.</li> </ul>
Gestion et collecte de fond pour les sorties de classe et le programme de natation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion c'est avérée difficile. Plusieurs rappels furent nécessaires pour la collecte de fonds.</li> <li>• 10% des familles n'ont pas contribué.</li> <li>• Remboursement aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> pour la natation à laquelle ils n'ont pas participé.</li> <li>• Peu de difficulté lors du transfert des fonds à l'école.</li> <li>• Les parents votent en faveur de ne pas être gestionnaire de ces programmes l'an prochain.</li> </ul>
Levée de fonds avec le fonctionnement des programmes de repas chauds, pizza partage et service de lait.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes sont profitables mais l'objectif pour la levée de fond n'a pas été atteint.</li> <li>• Le prix des repas chauds c'est avéré trop bas pour obtenir un profit dû à la surcharge payée pour le transport des repas.</li> <li>• L'École Anne-Hébert participe au programme de repas chauds lors des 2 derniers mois de l'année. Le programme est bien reçu par les parents de cette école.</li> <li>• Les deux APÉs s'entendent à coordonner la gestion du programme l'an prochain.</li> <li>• Les menus sont révisés et améliorés durant l'été pour offrir de meilleur choix l'an prochain.</li> </ul>
Agrandissement du terrain de jeu (coté sud) pour les mois d'hiver.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'APÉ rencontre la ville de Vancouver pour déterminer la marche à suivre et changer le permis.</li> <li>• L'APÉ établie le contact initial pour transférer le stationnement du site de l'école à l'église.</li> <li>• Un excellent résultat est obtenu par les parents volontaires lors du porte à porte dans le voisinage pour obtenir le consentement d'un changement au permis.</li> <li>• L'APÉ, l'école et le Csf, assemblent leurs efforts et obtiennent la permission de la ville de Vancouver pour agrandir la cour d'école pour les enfants durant la construction.</li> </ul>

## Annexe B

<p>Levée de fonds spécifique à la création d'un nouveau terrain de jeu dans la cour d'école. Création d'un nouveau terrain de jeu et amélioration du terrain de jeu existant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents répondent généreusement à l'objectif et dépassent considérablement ce dernier.</li> <li>• \$20,668.71 amassé envers la création d'un terrain de jeu.</li> <li>• Deux soumissions faites pour obtenir des subventions de \$20,000. La subvention (loterie) du BCCPAC n'est pas obtenue. Celle du BC Gaming (matchant les fonds) est obtenue à la mi-mars.</li> <li>• Le comité travail très fort pour avoir tout en place avant la date limite du 1<sup>er</sup> septembre imposée par le BC Gaming.</li> <li>• La nouvelle structure du terrain jeu est installée (professionnellement) le 7-8 août dans la cour sud et les parents volontaires construisent la boîte sécuritaire le 9-10 août.</li> <li>• L'amélioration du terrain de jeu existant ce fera au cours de l'an prochain.</li> </ul>
<p>Avis juridique pour la question transport à RdV.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité établi en début d'année pour assembler et disséminer l'information pertinente au transport scolaire à RdV.</li> <li>• Lettre envoyé au Sous-ministre de l'éducation recherchant une rencontre pour discuter du problème.</li> <li>• La réponse du Sous-ministre n'a pas avancé le dossier.</li> <li>• Lien politique établi avec un grand-parent de l'école.</li> <li>• Dépenses approuvés pour obtenir un avis juridique sur le sujet.</li> <li>• Avis juridique rédigé et distribué aux parents à la fin de l'année scolaire.</li> <li>• Le dossier à être réévalué l'an prochain ainsi que les prochaines démarches à suivre.</li> </ul>
<p>Foire du livre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents répondent à la demande et participent pour assurer suffisamment de présence pour le bon fonctionnement de la foire.</li> <li>• Les achats de la communauté permet à la bibliothèque d'acheter plus de \$1000 de livres.</li> </ul>
<p>Levée de fonds avec un nouveau programme de certificats-cadeaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mis en place temporairement durant le mois de décembre.</li> <li>• Le programme est un succès et est continué une fois par mois par la suite.</li> <li>• Les parents adoptent le programme pour l'an prochain.</li> </ul>
<p>Des paniers de Noël sont contribués à des familles démunies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents sont sollicités à participer à la création d'un panier de Noël par classe et répondent généreusement.</li> <li>• Des parents volontaires facilitent l'organisation et la distribution des paniers aux familles.</li> </ul>
<p>Patinage familial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle activité sociale établie pour les familles de RdV.</li> <li>• L'énorme succès de cette nouvelle activité la fin de semaine avant Noël invite la répétition de cette activité au mois de mars.</li> </ul>
<p>Souper St-Valentin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette levée de fonds, en collaboration avec le Restaurant Provence, réussie à faire une salle comble.</li> <li>• La levée de fonds est un retentissant succès.</li> </ul>
<p>Vente de chocolat Purdy's pour la sortie à Brackendale des 3<sup>ème</sup> années.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La levée de fonds amasse plus de \$900 pour la sortie Brackendale.</li> <li>• La gestion de ce programme a été faite par les parents des 3<sup>ème</sup> années.</li> <li>• Dû à la réglementation du Ministère, ce programme ne pourra pas être rétabli l'an prochain.</li> </ul>

## Annexe B

Vente de sushi pour le programme échange-Québec des 6 <sup>ème</sup> années.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme bien reçu par la communauté-école et administré par les parents des 6<sup>ème</sup> années.</li> <li>• Cette levée de fonds contribua plus de \$1000 vers le coût de l'Échange-Québec.</li> </ul>
Soirée dansante pour les adultes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité créée et gérée par les parents des 6<sup>ème</sup> années avec le profit réduisant le coût de l'Échange-Québec.</li> </ul>
Danse familial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité pour toute la famille et bien reçue par les plus jeunes.</li> <li>• La gestion de trouver une salle appropriée fut compliquée mais l'an prochain la nouvelle école promet de simplifier cette facette de l'organisation.</li> </ul>
Création d'un site Web pour la gestion des repas chauds/pizza/service de lait, avec les étudiants de BCIT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet soumis à BCIT et accepté en septembre par un groupe d'étudiant pour construire un site Web pour les repas chauds. Ce premier essai n'a pas porté fruit.</li> <li>• Le projet fut resoumis à BCIT et repris par un différent groupe d'étudiants lors du semestre intensif du mois de mai (5 semaines).</li> <li>• Un programme fut créé et installé sur le site Web de l'APÉ (aperosedesvents.com). Dû à l'ampleur du projet, certaines fonctions n'ont pu être établies.</li> <li>• Les parents seront en mesure de commander les repas chauds, via le site Web de l'APÉ, au début de l'an prochain.</li> <li>• Un nouveau projet a été soumis à BCIT pour continuer à améliorer ce programme et une réponse est anticipée l'an prochain.</li> </ul>
Changement à l'année fiscale de l'APÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après délibération, les parents ont approuvés un changement à l'année fiscale de l'APÉ.</li> <li>• La nouvelle année fiscale (1<sup>er</sup> août – 31 juillet) fut approuvé par l'Agence du revenu Canada.</li> </ul>
Dissolution du lien fiscal avec le Service de Garde V'la Bon Vent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après délibération, les parents ont approuvés la dissolution du lien fiscal entre l'APÉ de Rose-des-Vents et le Service de garde V'la Bon Vents, effectif le 31 juillet 2008.</li> <li>• L'APÉ réitère son appui total au Service de garde dans leur effort d'offrir un service aux parents de Rose-des-Vents.</li> <li>• Le Service de garde sera dorénavant connu sous le nom « Service de Garde Les Copains ».</li> </ul>
Contribution de \$40 de l'APÉ à la sortie Brackendale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents ont débattus et approuvés une résolution indiquant que l'APÉ doit dorénavant contribuer un montant minimum de \$40 par élève de 3<sup>ème</sup> année pour la sortie Brackendale.</li> </ul>
Élection du bénévole de l'année 2007/2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents ont élu, lors de la réunion de juin, l'un des leur comme bénévole de l'année.</li> </ul>
Levée de fond avec une vente de boites à lunch	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de boite à lunch fait entièrement de matériaux recyclés.</li> </ul>
Repas d'appréciation pour le personnel de RdV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une création culinaire du Restaurant Provence fut offerte en guise d'appréciation au personnel de RdV lors de la dernière journée de l'année scolaire. L'APÉ remercie tout le personnel de RdV pour son dévouement à l'éducation et la culture de nous enfants dans un milieu francophone.</li> </ul>
Pique nique familial de fin d'année à la plage Locarno.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution de breuvages et fruits.</li> <li>• Une dernière activité sociale pour remercier les parents et la communauté-école pour leur support considérable tout au long de l'année 2007-2008.</li> </ul>

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS Bilan consolidé au 31 août 2006 (amendé le 31 juillet 2008)

	<u>APE</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Bilan consolidé</u>
<b><u>ACTIF</u></b>			
Encaisse	\$ 18 649,10	\$ 21 928,05	\$ 40 577,15
Comptes à recevoir (accounts receivable)		\$ 4 662,02	\$ 4 662,02
Montant payé d'avance (prepaid expenses)	<u>\$ 550,00</u>	<u>\$ 2 032,03</u>	<u>\$ 2 582,03</u>
<b>Actif à court terme</b>	<b>\$ 19 199,10</b>	<b>\$ 28 622,10</b>	<b>\$ 47 821,20</b>
Ordinateur et équipements de bureau	<u>\$ -</u>		<u>\$ -</u>
<b>Total</b>	<b><u>\$ 19 199,10</u></b>	<b><u>\$ 28 622,10</u></b>	<b><u>\$ 47 821,20</u></b>
 <b><u>PASSIF</u></b>			
Comptes à Payer (accounts payable)	\$ 1 487,20	\$ -	\$ 1 487,20
Revenus perçus d'avance ( <i>dépôts</i> )	<u>\$ -</u>		<u>\$ -</u>
Passif à court terme	\$ 1 487,20	\$ -	\$ 1 487,20
<b><u>SOLDE DU FONDS (balance)</u></b>	<u>\$ 17 711,90</u>	<u>\$ 28 622,10</u>	<u>\$ 46 334,00</u>
<b>Total</b>	<b><u>\$ 19 199,10</u></b>	<b><u>\$ 28 622,10</u></b>	<b><u>\$ 47 821,20</u></b>

Approuvé par:

\_\_\_\_\_ ,

président

\_\_\_\_\_ ,

trésorière

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS Etat de l'évolution des soldes du fonds au 31 août 2006 (amendé le 31 juillet 2008)

	<u>APE</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Bilan consolidé</u>
Solde du fonds au début	\$ 4 777,58	\$ 25 316,12	\$ 30 093,70
Exédent des revenus sur les dépenses	\$ 12 934,32	<b>3 305,98 \$</b>	\$ 16 240,30
Solde du fonds à la fin	<b><u>\$ 17 711,90</u></b>	<b><u>\$ 28 622,10</u></b>	<b><u>\$ 46 334,00</u></b>

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 août 2006 (amendé le 31 juillet 2008)

Revenus	APE	Service de garde	Fonds consolidés
Frais de garde		109 232,34 \$	109 232,34 \$
Dons	1 022,30 \$		1 022,30 \$
Subventions gouvernementales	3 700,00 \$	22 592,32 \$	26 292,32 \$
Intérêts	112,44 \$	109,08 \$	221,52 \$
Augmentation de la valeur des parts (shares)	2,74 \$		2,74 \$
Revenus des activités de financement:			
Service de repas du midi et de lait	33 510,54 \$		33 510,54 \$
Sortie au Lac Evans	3 660,00 \$		3 660,00 \$
Levées de fonds (encan et souper St Valentin)	22 938,25 \$		22 938,25 \$
	<b>64 946,27 \$</b>	<b>131 933,74 \$</b>	<b>196 880,01 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Administration	62,50 \$	37,50 \$	100,00 \$
Fournitures et équipements de bureau		2 453,10 \$	2 453,10 \$
Salaires, charges sociales, assurances, cours au personnel		111 858,80 \$	111 858,80 \$
Honoraires professionnels		1 390,60 \$	1 390,60 \$
remboursements		792,00 \$	792,00 \$
Matériel et équipements de garderie		11 205,69 \$	11 205,69 \$
Repas chauds	26 936,17 \$		26 936,17 \$
Activités sociales (Lac Evans) (sorties, karate, réunions)	4 165,65 \$	890,07 \$	5 055,72 \$
Levées de fonds	4 144,55 \$		4 144,55 \$
<b>Dépenses budget école</b>			
encourues pour année 2004-2005 non comptabilisées avant!	502,09 \$		502,09 \$
Bibliothèque: livres et matériel éducatif	1 212,79 \$		1 212,79 \$
Musique: instruments et partitions	1 311,94 \$		1 311,94 \$
Équipement sportif	2 356,66 \$		2 356,66 \$
Projet d'Art collectif	3 000,00 \$		3 000,00 \$
Sciences	476,03 \$		476,03 \$
Brackendale	575,00 \$		575,00 \$
Aide aux familles démunies	789,00 \$		789,00 \$
Développement communautaire	1 329,33 \$		1 329,33 \$
Sorties de classe	1 562,20 \$		1 562,20 \$
Subvention au voyage des 6-7ièmes	1 400,00 \$		1 400,00 \$
Fonds discrétionnaires pour les classes	700,84 \$		700,84 \$
Comptes à payer	1 487,20 \$		1 487,20 \$
	<b>52 011,95 \$</b>	<b>128 627,76 \$</b>	<b>180 639,71 \$</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>12 934,32 \$</b>	<b>3 305,98 \$</b>	<b>16 240,30 \$</b>

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS État des résultats des activités de financement pour l'exercice terminé le 31 août 2006

#### Service de repas du midi et de lait

Revenus ( repas chauds, pizza, lait )	33 510,54 \$
Dépenses:	
pizza	3 983,12 \$
lait	3 684,72 \$
repas chauds	18 723,08 \$
surveillance	238,00 \$
chèques retournés	307,25 \$
	<hr/>
	26 936,17 \$

**excédent** 6 574,37 \$

#### Sortie au Lac Evans

Frais d'inscription	3 660,00 \$
Coût de location du site	1 040,00 \$
Coût des repas	2 751,65 \$
Activités (tir à l'arc, présentation sur les ours)	274,00 \$
Nettoyage des WC	100,00 \$
	<hr/>
	4 165,65 \$

**perte** 505,65 \$-

#### Encan silencieux

Revenus en argent	20 338,25 \$
Dons en espèce (bons d'épicerie, imprimante, ordinateur)	535,00 \$
	<hr/>
	20 873,25 \$
Dépenses	
location du site	480,10 \$
vin, permis, tables	1 078,40 \$
décoration, billets, etc.	887,56 \$
	<hr/>
	2 446,06 \$

**excédent** 18 427,19 \$

#### Souper de la St-Valentin

Revenus de vente de billets	2 600,00 \$
Coût du repas	1 698,49 \$
	<hr/>

**excédent** 901,51 \$

## Annexe B

### Conciliation bancaire

<b>Solde du compte courant au 31 août</b>		19 351,25 \$	
<b>shares</b>		<u>64,70 \$</u>	
		19 415,95 \$	
Moins: chèques en circulation #			
259	-156,10 \$		
312	-16,91 \$		
324	-29,00 \$		
325	-29,00 \$		
394	-28,49 \$		
424	-227,44 \$		
430	-42,23 \$		
429	-479,00 \$		
		<u>-1 008,17 \$</u>	
		<b>18 407,78 \$</b>	
<hr/>			
<b>Solde du gaming account au 31 août</b>		816,32 \$	
Moins : chèques en circulation #			
119	-575,00 \$		
		<u>-575,00 \$</u>	
		<b>241,32 \$</b>	
 <b>Solde apparaissant aux états financiers</b>		 <b><u>18 649,10 \$</u></b>	

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS Bilan consolidé au 31 août 2007 (amendé le 31 juillet 2008)

	APE	Service de garde	Bilan consolidé
<b><u>ACTIF</u></b>			
Encaisse	\$ 15 946,62	\$ 24 736,99	\$ 40 683,61
Comptes à recevoir	\$ -	\$ 4 662,02	\$ 4 662,02
Montants payés d'avance		\$ 1 545,00	\$ 1 545,00
dépôt \$550x2 pour camping Lac Evans	\$ 1 100,00		\$ 1 100,00
Braidner - tremblement de terre	\$ 11 383,66		\$ 11 383,66
<b>Actif à court terme</b>	<b>\$ 28 430,28</b>	<b>\$ 30 944,01</b>	<b>\$ 59 374,29</b>
Ordinateur et équipements de bureau	\$ -		\$ -
Valeur des parts - compte courant	\$ 67,37		\$ 67,37
Valeur des parts - compte gaming	\$ 58,31		\$ 58,31
Total	<b>\$ 28 555,96</b>	<b>\$ 30 944,01</b>	<b>\$ 59 499,97</b>
 <b><u>PASSIF</u></b>			
Comptes à Payer	\$ -		\$ -
Revenus perçus d'avance ( <i>dépôts</i> )	\$ -		\$ -
Passif à court terme	\$ -	\$ -	\$ -
<b><u>SOLDE DU FONDS</u></b>	<b>\$ 28 555,96</b>	<b>\$ 30 944,01</b>	<b>\$ 59 499,97</b>
Total	<b>\$ 28 555,96</b>	<b>\$ 30 944,01</b>	<b>\$ 59 499,97</b>

Approuvé par:

\_\_\_\_\_

président

\_\_\_\_\_

trésorière

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS Etat de l'évolution des soldes du fonds au 31 août 2007 (amendé le 31 juillet 2008)

	<u>APE</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Bilan consolidé</u>
Solde du fonds au début (2005-2006)	\$ 17 711,90	\$ 28 622,10	\$ 46 334,00
Exédent des revenus sur les dépenses	\$ 10 844,06	\$ 2 321,91	\$ 13 165,97
Solde du fonds à la fin	<u>\$ 28 555,96</u>	<u>\$ 30 944,01</u>	<u>\$ 59 499,97</u>

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 août 2007 (amendé le 31 juillet 2008)

Revenus	<u>APE</u>	<u>Service de garde</u>	<u>Fonds consolidés</u>
Frais de garde		121 126,50 \$	121 126,50 \$
Subventions gouvernementales	4 700,00 \$	29 289,90 \$	33 989,90 \$
Intérêts	48,78 \$	23,55 \$	72,33 \$
Augmentation de la valeur des parts (2 comptes)	60,98 \$		60,98 \$
Chèques non encaissés (stale dated)	259,50 \$		259,50 \$
Revenus des activités de financement:			
Campagne de dons directs	10 874,00 \$		10 874,00 \$
Service de repas chauds, lait et pizza	49 270,75 \$		49 270,75 \$
Sortie au lac Evans	4 980,00 \$		4 980,00 \$
Levées de fonds ( souper St Valentin)	2 724,00 \$		2 724,00 \$
Théâtre la Seizième	560,40 \$		560,40 \$
	<u>73 478,41 \$</u>	<u>150 439,95 \$</u>	<u>223 918,36 \$</u>
<b>Dépenses</b>			
Administration	550,52 \$	178,00 \$	728,52 \$
Fournitures et équipements de bureau		4 679,87 \$	4 679,87 \$
Salaires, charges sociales, assurances, cours au personnel		124 501,01 \$	124 501,01 \$
Honoraires professionnels			0,00 \$
remboursements		665,00 \$	665,00 \$
Matériel et équipements de garderie		8 566,63 \$	8 566,63 \$
Repas chauds	35 863,65 \$		35 863,65 \$
Activités sociales (Lac Evans) (sorties, karate, réunions)	4 200,00 \$	9 527,53 \$	13 727,53 \$
Levées de fonds (St-Valentin+calendriers)	2 390,87 \$		2 390,87 \$
<b>Dépenses budget école</b>			
Bibliothèque: livres et matériel éducatif	3 440,03 \$		3 440,03 \$
Musique: instruments et partitions	1 009,78 \$		1 009,78 \$
Équipement sportif	2 310,11 \$		2 310,11 \$
Art/Culture	3 860,63 \$		3 860,63 \$
Sciences	582,24 \$		582,24 \$
Brackendale	840,00 \$		840,00 \$
Aide aux familles démunies	482,78 \$		482,78 \$
Développement communautaire	978,12 \$		978,12 \$
Sorties de classe	4 000,00 \$		4 000,00 \$
Subvention au voyage des 6-7ièmes	0,00 \$		0,00 \$
Fonds discrétionnaires pour les classes	1 213,30 \$		1 213,30 \$
ressources pédagogiques	725,79 \$		725,79 \$
initiatives nutritionnelles	186,53 \$		186,53 \$
	<u>62 634,35 \$</u>	<u>148 118,04 \$</u>	<u>210 752,39 \$</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<u>10 844,06 \$</u>	<u>2 321,91 \$</u>	<u>13 165,97 \$</u>

## Annexe B

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS État des résultats des activités de financement pour l'exercice terminé le 31 août 2007

#### Service de repas du midi et de lait

Revenus	
repas chauds	34 187,25 \$
lait	6 482,25 \$
pizza	8 601,25 \$
	<hr/>
	49 270,75 \$
Dépenses:	
repas chauds	26 098,27 \$
lait	4 870,66 \$
pizza	4 894,72 \$
	<hr/>
	35 863,65 \$
<b>excédent</b>	<b><u><u>13 407,10 \$</u></u></b>

#### Sortie au Lac Evans

Frais d'inscription	4 980,00 \$
dépenses	4 200,00 \$
	<hr/>
<b>excédent</b>	<b><u><u>780,00 \$</u></u></b>

#### Dons

Revenus (dons directs)	10 874,00 \$
Dépenses (calendriers)	841,85 \$
	<hr/>
<b>excédent</b>	<b><u><u>10 032,15 \$</u></u></b>

#### Souper de la St-Valentin

Revenus de vente de billets	2 724,00 \$
Coût du repas	1 549,02 \$
	<hr/>
<b>excédent</b>	<b><u><u>1 174,98 \$</u></u></b>

#### Théâtre la Seizième

atelier théâtre	1 320,00 \$
coût	759,60 \$
	<hr/>
<b>excédent</b>	<b><u><u>560,40 \$</u></u></b>

## Annexe B

### Conciliation bancaire

<b>Solde du compte courant au 31 août 2007</b>		16 195,48 \$
		<u>16 195,48 \$</u>
Moins: chèques en circulation		
454	-15,00 \$	
494	-135,45 \$	
517	-122,71 \$	
		<u>-273,16 \$</u>
encaisse compte courant		<u>15 922,32 \$</u>
<hr/>		
<b>Solde du gaming account au 31 août 2007</b>		24,30 \$
Moins : chèques en circulation		
	0,00 \$	
		<u>0,00 \$</u>
encaisse compte gaming		<u>24,30 \$</u>
<b>Solde (encaisse) total pour 2 comptes apparaissant aux états financiers</b>		<u><u>15 946,62 \$</u></u>

**Annexe B**  
**Projets-APÉ 2008/2009**  
**École Rose-des-Vents**  
**Parents Bénévoles / Volunteer Parents**

**Début d'année / Start of the year:**

- **Repas chauds:** Gestion du programme (site Web), assure la liaison avec le traiteur, voit au bon fonctionnement de la distribution des repas, aide à la composition des repas – durée : année (1 heure par semaine approx.) (disponible quelque fois durant le jour)
- **Hot lunch:** Administer the program (website), liaise with the caterer, assure the meal distribution is in good working order, advise in meal composition – duration: year (approx. 1 hour per week) (available sometimes during the day)
- **Fruits et légumes:** Gestion du programme, organise une équipe de 2 parents et prépare les fruits et légumes reçus pour leur distribution dans les classes, suit les exigences du Food Safe – durée : année (1 mardi par 2 semaines) (jour ou soir)
- **Fruit and Vegetables :** Administer the program, organize a team of 2 parents and prepare the received fruit and vegetables for their distribution to the classroom, follow Food Safe guidance – duration: year (one Tuesday per 2 weeks) (day or evening)
- **Pizza-Partage:** Gestion du programme, fait parti d'une équipe de parents pour l'achat et la distribution de pizzas, suit les exigences du Food Safe, collecte les dons pour La Boussole – durée : année (1 mercredi par mois sur l'heure du midi).
- **Pizza-Partage:** Administer the program, team of parents that purchase and distribute pizza, follow Food Safe guidance, collect donation for La Boussole – duration: year (one Wednesday per month)
- **Distribution de lait:** Gestion du programme, assure la distribution du lait, liaison avec le traiteur – durée : année (1 heure par mois) (disponible quelque fois durant le jour).
- **Milk distribution:** Administer the program, assure the milk distribution, liaise with the caterer – duration: (1 hour per month) (available sometimes during the day).
- **Calendrier:** Création d'un calendrier pour une levée de fonds pour l'APÉ – Durée : mois de septembre.
- **Calendar:** Create a calendar as a fundraising for the PAC – Duration: month of September.
- **Comité nutrition :** Développe l'aspect de la nutrition dans l'école, siège avec la direction et le personnel de l'école – Durée : année (1 heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des nouvelles politiques).
- **Nutrition committee:** Develop the nutrition aspect in the school, member with the school administration and staff – Duration: year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of new policies).
- **Comité transport:** Révise les besoins et apporte des solutions à la qualité du transport scolaire, siège avec la direction – Durée : année (1 heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des besoins et solutions).
- **Transport committee:** Assess the needs and seek solutions to improve school transportation, member with the school administration – Duration: year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of the needs and solutions).
- **Comité de la préparation en cas de tremblement de terre:** Évalue les besoins pour bien préparer la communauté-école, siège avec la direction, le personnel et les autres services de l'école – Durée : année (1 heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des besoins).
- **Emergency preparedness committee:** Evaluate the needs for the school community, member with the administration, the staff and other services of the school – Duration: Year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of the needs).
- **Comité de la planification scolaire / Comité des partenaires:** Détermine l'orientation de l'éducation dans l'école, siège avec la direction et peut-être le personnel de l'école – Durée : année (2 heures par mois).
- **School planning council:** Develop the educational orientation of the school, member with the administration and perhaps the staff of the school – Duration: Year (2 hours per month).
- **Comité terrain de jeu:** Évalue les besoins et utilise les fonds disponibles pour l'amélioration des terrains de jeux, avise la direction et l'APÉ des besoins – Durée: année (temps selon les besoins).
- **Playground committee:** Evaluate the needs and use the funds available to improve the playgrounds, advise the administration and PAC of the needs – Duration: year (time as needed)
- **Programme de certificats-cadeaux:** Organise la levée de fonds, fait la liaison avec l'acheteur, assure la distribution des certificats, fait la liaison avec l'Exécutive – Durée : année (quelques heures par mois).
- **Gift cards program:** Organize the fundraising program, liaise with the purchaser, assure the cards distribution, liaise with the Executive – Duration: year (a few hours per month).
- **Représentants de classe:** Élus à la rencontre parent-enseignant.e de septembre, voir la description de tâche – Durée : année
- **Class representatives :** Elected at the September parent-teacher meeting, see role description – Duration: year

## Annexe B

### Spécifique au projet / Project specific:

- **Levée de fonds annuelle:** Recherche la participation des familles pour contribuer aux projets de l'APÉ, sous la direction de l'Exécutif – Durée : mois de novembre.
- **Annual fundraising:** Seek families' participation to contribute to the PAC's funding, under the Executive supervision – Duration: month of November.
- **Foire du livre:** Aide au bon fonctionnement de la foire, recherche la participation de plusieurs volontaires pour assister à la vente des livres, sous la direction de Mme. Shahpar Shoai – Durée: 2 jours en décembre (1 heure, selon les disponibilités, plusieurs bénévoles).
- **Book Fair:** Help with the fair, seek for many volunteers to assist with the book sale, under the supervision of Mme. Shahpar Shoai – Duration: 2 days in December (1 hour, schedule warranted, many volunteers).
- **Panier de Noël:** Organise la collecte des cadeaux, établie une liste de cadeaux recherchés pour chaque famille jumelée à une classe, s'assure du suivi des opérations, assure la livraison aux familles = Durée : début de décembre (plusieurs heures).
- **Christmas baskets:** Organize the gift collections, determine a gift list appropriate for each family paired to a classroom, see to a smooth operation, assure the delivery to the families – Duration: beginning of December (many hours).
- **Patinage familial:** Organise des patinages familiaux durant l'année, fait la liaison avec les patinoires, établie les activités recherchées, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: quelques heures par année.
- **Skating party:** Organize family events at skating rinks, liaise with the rinks, determine activities during event, liaise with the Executive – Duration: a few hours per year.
- **Souper St-Valentin:** Organise une levée de fond lors d'un souper dans un restaurant au début février, détermine le menu et les activités conjointement avec le restaurant, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: plusieurs heures en janvier.
- **St-Valentine Supper:** Organize a fundraising supper in a restaurant in early February, determine the menu and activities in collaboration with the restaurant, liaise with the Executive – Duration: many hours in January.
- **Danse familiale:** Organise une activité de danse pour toute la famille, détermine et organise les lieux pour l'activité, collabore avec l'institutrice de danse, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: plusieurs heures mars-avril.
- **Family dance:** Organize a dance activity for the whole family, find and organize the activity site, collaborate with the dance instructor, liaise with the Executive – Duration: many hours March-April.
- **Lunch d'appréciation du personnel:** Organise l'activité, détermine le menu, l'endroit, la date et recherche la participation de bénévoles, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: plusieurs heures en juin.
- **Staff appreciation lunch:** Organize the activity, determine the menu, the place, the date and seek volunteer participation, liaise with the Executive – Duration: many hours in June.
- **Lac Evans 2009:** Organise l'activité de camping familial, détermine le menu et les activités, assure le suivi avec le Lac Evans, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée : quelques heures en fin d'année et en début de l'an prochain.
- **Evans Lake 2009:** Organize the family camping activity, determine the menu and activities, assure a follow up with Evans Lake, liaise with the Executive – Duration: a few hours at the end of the year and at the beginning of next year.
- **Comité Confidentiel APÉ/Csf:** Participe aux rencontres du Csf sur la recherche d'une nouvelle école, doit signer un contrat de confidentialité, fait la liaison avec l'APÉ – Durée : année (selon les rencontres prévues).
- **PAC/Csf confidential committee:** Participate at Csf meetings on finding a new school, must sign a confidentiality agreement, liaise with the PAC – Duration: Year (as per scheduled meetings)

## Annexe C

### Association des Parents de l'École Rose-des-Vents Rapport Annuel 2008/2009

Participation des Parents	Mise à jour
Rentrée scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Service de garde Les Copains offre, en collaboration avec le Csf, un service de garde pour dépanner les parents lors du délai d'une semaine de la rentrée scolaire.</li> </ul>
Pique-nique familial de début d'année à la plage Locarno.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribution de breuvages et fruits.</li> <li>Bonne participation à cette activité sociale malgré la rentrée tardive.</li> </ul>
Camping familial au Lac Evans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisé par des bénévoles et un déficit substantiel fut réalisé par l'APÉ dû à une faible participation à cette activité sociale.</li> <li>L'activité sociale sera réévaluée pour la prochaine année.</li> </ul>
Collecte de fonds avec la participation des élèves aux programmes de repas chauds, pizza partage et service de lait.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les programmes sont profitables mais l'objectif pour la collecte de fond n'a pas été atteint.</li> <li>Moins de participation aux programmes et prix de la pizza supérieur à l'an passé.</li> <li>L'École Anne-Hébert participe au programme de repas chauds et collabore à la création des repas.</li> <li>Participation soutenue des parents pour la distribution de la pizza une fois par mois.</li> <li>Programme de lait réalisé à partir de l'école en février 2009 pour améliorer le service.</li> <li>Excellente participation des parents et des élèves de la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année pour assurer le succès de la distribution du lait.</li> </ul>
Nouveau programme d'une distribution de fruits et légumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'École RdV est acceptée dans le programme.</li> <li>Distribution de fruits et légumes à toutes les deux semaines.</li> <li>Excellente participation des parents volontaires pour assurer la distribution.</li> <li>Le programme est bien reçu par les élèves.</li> </ul>
Collecte de fonds annuelle de novembre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La collecte n'est pas spécifique à un projet particulier cette année.</li> <li>Les parents répondent généreusement mais l'objectif n'est pas atteint.</li> <li>Aucun montant supplémentaire est ajouté pour l'amélioration du terrain de jeu du côté ouest.</li> </ul>
Avis juridique pour la question transport à RdV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité établi continu ses démarches et informe les parents régulièrement des démarches entrepris.</li> <li>Rencontres avec la direction du CSF, de la FPFCB et le gouvernement.</li> <li>Avis juridique traduit en anglais gracieuseté de Me Nicolas Martin Rouleau.</li> <li>Le dossier à être réévalué l'an prochain ainsi que les prochaines démarches à suivre.</li> </ul>
Dissolution du lien fiscal avec le Service de Garde Les Copains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La dissolution du lien fiscal est finalisée avec le Service de Garde Les Copains.</li> </ul>
Collecte de fonds avec le programme de certificats-cadeaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme continu et est un succès.</li> <li>L'amélioration de sa fréquence anticipée l'an prochain.</li> </ul>

## Annexe C

Terrains de jeu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nouveau terrain de jeu du coté sud est un succès avec les élèves de l'école.</li> <li>• Une soumission est faite pour obtenir une autre subvention de \$20,000. La subvention n'est pas retenue par le BC Gaming.</li> <li>• Retour de la taxe provinciale à l'APÉ suite à l'achat du terrain de jeu du coté sud.</li> <li>• Un comité évalue des achats supplémentaires avec les fonds restants de l'an dernier afin d'améliorer le terrain de jeu du coté ouest. Le comité continuera l'an prochain.</li> </ul>
Foire du livre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents répondent à la demande et participent pour assurer suffisamment de présence pour le bon fonctionnement de la foire.</li> <li>• Les achats sont nettement inférieurs à l'année précédente.</li> <li>• Réévaluation de la Foire pour l'an prochain.</li> </ul>
Des paniers de Noël sont contribués à des familles démunies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents sont sollicités à participer à la création d'un panier de Noël par classe et répondent généreusement.</li> <li>• Des parents volontaires facilitent l'organisation et la distribution des paniers aux familles.</li> </ul>
Patinage familial.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette activité est réalisée deux fois cette année.</li> <li>• Bon succès de cette activité.</li> </ul>
Souper St-Valentin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette collecte de fonds, en collaboration avec le Restaurant Provence, réussie à obtenir un minimum de participants pour être réalisée.</li> <li>• L'objectif de la collecte n'est pas atteint mais la soirée rapporte un profit et les participants ont beaucoup de plaisir.</li> <li>• L'effort des parents volontaires à la réussite du souper est noté.</li> </ul>
Collecte de fonds pour la sortie de fin d'année des 6 <sup>ème</sup> années.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellente participation des parents de la 6<sup>ème</sup> année.</li> <li>• Des ventes de café organique, de photos de Noël, de sacs mexicains et de sushi contribuent au-delà de 2,300 \$ à la sortie de fin d'année.</li> <li>• Programme bien reçu par la communauté-école et bien administré par les parents des 6<sup>ème</sup> années.</li> <li>• Contribution de 3,000 \$ de l'APÉ.</li> </ul>
Danse familiale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité pour toute la famille et bien reçue par les plus jeunes.</li> <li>• Les participants contribuent plus de \$900 à la réalisation de la danse et du repas de pizza et sushi offert.</li> </ul>
Création d'un site Web pour la gestion des repas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet resoumis à BCIT pour être complété mais n'est pas accepté durant l'année.</li> </ul>
Préparation en cas de désastre. Contenant extérieur établi sur le site de RdV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une génératrice est achetée pour la production d'électricité en cas de désastre.</li> <li>• Continuation d'un fond par l'APÉ pour amasser les fonds nécessaires pour renouveler le matériel périssable à intervalle de 5-7 ans (\$15 par élève de maternelle à chaque année).</li> <li>• Document de travail offert par l'APÉ de l'École Victor-Brodeur. Document révisé de façon préliminaire pour créer un manuel pour les écoles RdV et Jules-Verne.</li> <li>• Espace libéré sur les étagères pour être utilisé par l'école Jules-Verne.</li> </ul>

## Annexe C

Comité des Partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité établi pour remplacer le comité de la planification scolaire.</li> <li>• Participation de deux parents au comité.</li> <li>• La formation des parents par la FPFCE est anticipée l'an prochain.</li> <li>• Le comité informe régulièrement les parents de ses démarches.</li> </ul>
Représentants de classe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque classe, à l'exception d'une, fut représentée par un minimum d'un parent volontaire.</li> <li>• Participation mitigée aux activités de l'APÉ.</li> <li>• Le rôle des représentants de classe est à développer.</li> </ul>
Création d'un nouveau comité des communications.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité est créé pour améliorer les communications entre les parents ainsi qu'avec la communauté-école.</li> <li>• Le comité informe régulièrement les parents de ses démarches.</li> <li>• Le comité met sur pied un site Web pour les parents de RdV. Le site est disponible au lien <a href="http://aperosedesvents.com">aperosedesvents.com</a>.</li> </ul>
Création d'un nouveau comité Parents Ordi-Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité est créé pour informer les parents des effets des émetteurs des ondes WI-FI installés dans les écoles RdV et Jules-Verne.</li> <li>• Le comité informe régulièrement les parents de ses démarches.</li> <li>• Rencontre avec la direction du CSF.</li> </ul>
Sortie Brackendale pour les 3 <sup>ème</sup> années.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellente participation des parents de la 3<sup>ème</sup> année.</li> <li>• Des ventes de sacs Bazura, cartes de Noël, d'objets écologiques et de livres usagés ainsi que des dons de linges contribuent au-delà de 1,100 \$ à la sortie des 3<sup>ème</sup> années.</li> <li>• Programme bien reçu par la communauté-école et bien administré par les parents des 3<sup>ème</sup> années.</li> <li>• Contribution de 2,000 \$ par l'APÉ.</li> </ul>
Collecte de fonds avec des billets pour des tours du Parc Stanley en chevaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Généreuse contribution de 50 paires de billets fait par M. Gerry O'Neil.</li> <li>• L'APÉ vend les billets et la totalité de la vente est un profit pour l'APÉ.</li> <li>• Il reste des billets et ils seront vendus durant la prochaine année scolaire.</li> </ul>
Collecte de fonds avec des calendriers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellent calendrier créé par un parent volontaire.</li> <li>• Le calendrier n'est pas bien reçu par la communauté et est déficitaire comme programme.</li> <li>• Le programme ne sera pas renouvelé l'an prochain.</li> </ul>
Élection du bénévole de l'année 2008/2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents ont élu, lors de la réunion de juin, l'un des leur comme bénévole de l'année.</li> </ul>
Repas d'appréciation pour le personnel de RdV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une création culinaire du Restaurant Provence fut offerte en guise d'appréciation au personnel de RdV lors de la dernière journée de l'année scolaire. L'APÉ remercie tout le personnel de RdV pour son dévouement à l'éducation et la culture de nos enfants dans un milieu francophone.</li> </ul>
Pique nique familial de fin d'année à la plage Locarno.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution de breuvages et fruits.</li> <li>• Une dernière activité sociale pour remercier les parents et la communauté-école pour leur support considérable tout au long de l'année 2008-2009.</li> </ul>

## Annexe C

## Annexe D

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS

#### Bilan consolidé au 31 juillet 2009

#### **ACTIF**

Encaisse	22 075,57 \$
Comptes à recevoir	
Montants payés d'avance 1er dépôt pour camping Lac Evans 09-10	<u>1 500,00 \$</u>
<b>Actif à court terme</b>	<b>23 575,57 \$</b>
Investissements	
Valeur des parts - compte courant	71,33 \$
Valeur des parts - compte gaming	<u>61,73 \$</u>
Total	<u><b>23 708,63 \$</b></u>

#### **PASSIF**

Comptes à Payer	478,00 \$
Revenus perçus d'avance ( <i>dépôts</i> ) Camping Lac Evans 09-10	<u>7 420,00 \$</u>
Passif à court terme	7 898,00 \$
<b><u>SOLDE DU FONDS</u></b>	<u>15 810,63 \$</u>
Total	<u><b>23 708,63 \$</b></u>

Approuvé par:

\_\_\_\_\_ ,

président

\_\_\_\_\_ ,

trésorière

## Annexe D

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS

#### Etat de l'évolution des soldes du fonds au 31 juillet 2009

Solde du fonds au début (31 juillet 2008)	\$ 38 292,59
Solde du Service de garde (31 juillet 2008) remis au Service de garde Les Copains (1er août 2008)	\$ (25 532,87)
Exédent des revenus sur les dépenses	\$ 3 050,91
Solde du fonds à la fin	<u>\$ 15 810,63</u>

#### Conciliation bancaire au 31 juillet 2009

<b>Solde du compte courant au 31 juillet 2009</b>		22 280,20 \$
Moins: chèques en circulation		
916	(53,72 \$)	
934	(51,89 \$)	
937	(99,78 \$)	
		<u>-205,39 \$</u>
encaisse compte courant		<u>22 074,81 \$</u>
-----		
<b>Solde du compte gaming au 31 juillet 2009</b>		0,76 \$
Moins : chèques en circulation		
	0,00 \$	
		<u>0,00 \$</u>
encaisse compte gaming		<u>0,76 \$</u>
<b>Solde (encaisse) total pour 2 comptes apparaissant aux états financiers</b>		<u><u>22 075,57 \$</u></u>

## Annexe D

### ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS

#### ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 juillet 2009

##### Revenus

Subventions gouvernementales	6 060,00 \$
Intérêts	40,58 \$
Augmentation de la valeur des parts (2 comptes)	5,10 \$
Chèques non encaissés (stale dated)	100,00 \$
Revenus des activités de financement:	
Campagne de dons	6 930,00 \$
Services de repas chauds, lait et pizza	50 845,22 \$
Camping au lac Evans	4 185,00 \$
Collectes de fonds (St Valentin, Certificats, Tour Parc Stanley, Calendrier, Danse)	11 409,52 \$
Brackendale 3 <sup>ème</sup> année (Dépôts, Bazura, Emerald P., B.B., Cartes, Livres usagés)	7 204,01 \$
Voyage 6 <sup>ème</sup> année - Strathcona (Dépôts, Photos, Sacs, Café, Sushi)	13 779,25 \$
Matériel de secours (maintien)	795,00 \$
Budget École (Livres perdus de la bibliothèque)	198,95 \$
Remboursement taxe provinciale pour le terrain de jeu	1 769,95 \$
	<b>103 322,58 \$</b>

##### Dépenses

Administration	916,44 \$
Dépenses des activités de financement	
Services de repas chauds, lait et pizza	43 505,08 \$
Camping Lac Evans	5 400,00 \$
Collectes de fonds (St Valentin, Certificats, Calendrier)	10 386,83 \$
Voyage 6 <sup>ème</sup> année - Strathcona (Sacs, Café, Sushi)	4 672,56 \$
Matériel de secours (pour le contenant extérieur)	517,13 \$
Repas d'appréciation	800,00 \$
<b>Dépenses budget école</b>	
Bibliothèque: livres et matériel éducatif	2 181,20 \$
Musique: instruments et partitions	-
Équipement sportif	917,85 \$
Art/Culture	2 000,00 \$
Sciences	600,00 \$
Brackendale	9 474,21 \$
Autobus Sanchez 07-08	262,50 \$
Voyage 6 <sup>ème</sup> année - Strathcona	11 783,28 \$
Aide aux familles démunies	1 400,00 \$
Développement communautaire	3 286,54 \$
Fonds discrétionnaires pour les classes initiatives nutritionnelles	1 599,54 \$
	<b>100 271,67 \$</b>

##### Excédent des revenus sur les dépenses

**3 050,91 \$**

## Annexe D

## ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS

**État des résultats des activités de financement**  
pour l'exercice terminé le 31 juillet 2009

	<u>REVENUS</u>	<u>DÉPENSES</u>	<u>EXCÉDANT</u>
<b><u>Service de repas du midi et de lait</u></b>			
Repas chauds	34 045,27 \$	31 891,94 \$	2 153,33 \$
Lait	7 359,00 \$	4 771,60 \$	2 587,40 \$
Pizza	9 440,95 \$	6 841,54 \$	2 599,41 \$
	<u>50 845,22 \$</u>	<u>43 505,08 \$</u>	7 340,14 \$
<b><u>Sortie au Lac Evans</u></b>	4 185,00 \$	5 400,00 \$	(1 215,00) \$
<b><u>Terrain de jeu</u></b>			
Remboursements taxe provinciale	1 769,95 \$		
Budget non-utilisé	4 927,51 \$		
	<u>6 697,46 \$</u>		6 697,46 \$
<b><u>Collecte de fonds</u></b>			
Souper St-Valentin	2 040,00 \$	1 494,00 \$	546,00 \$
Tour du Parc Stanley	180,00 \$		180,00 \$
Calendrier	417,00 \$	1 964,48 \$	(1 547,48) \$
Certificats-Cadeaux	7 855,00 \$	6 928,35 \$	926,65 \$
Danse	917,52 \$		917,52 \$
<b><u>Voyage 6ème année - Strathcona</u></b>			
Contributions des parents	6 800,00 \$		
Collecte de fonds - Photos de Noël	80,00 \$		
Collecte de fonds - Sacs Mexicains	436,00 \$	136,00 \$	300,00 \$
Collecte de fonds - Vente de café organique	2 183,00 \$	1 150,20 \$	1 032,80 \$
Collecte de fonds - Vente de sushi	4 280,25 \$	3 386,36 \$	893,89 \$
Coût du voyage		11 783,28 \$	
Contribution APÉ	3 000,00 \$		
	<u>16 779,25 \$</u>	<u>16 455,84 \$</u>	323,41 \$
<b><u>Contenant - matériel de secours</u></b>			
Contribution APÉ	600,00 \$		
	<u>600,00 \$</u>	517,13 \$	82,87 \$
<b><u>Maintien du contenant</u></b>			
Contribution maternelles	795,00 \$		
Montant en réserve des années antérieures	705,00 \$		
	<u>1 500,00 \$</u>		1 500,00 \$
<b><u>Brackendale</u></b>			
Collecte de fonds 07-08 - Bazura Bags	270,20 \$		
Collecte de fonds - Bazura Bags	174,00 \$	100,63 \$	73,37 \$
Collecte de fonds - Emerald Planet	917,54 \$	723,54 \$	194,00 \$
Collecte de fonds - Vente de cartes de Noël	71,25 \$		
Collecte de fonds - Big Brothers	272,50 \$		
Collecte de fonds - Vente de livres usagés	500,00 \$		
Contributions APÉ + École (2,000 \$ + 299,04)	2 299,04 \$		
Contributions des parents	6 092,89 \$		
Coût du voyage		9 773,25 \$	
	<u>10 597,42 \$</u>	<u>10 597,42 \$</u>	- \$
<b><u>Repas d'appréciation du personnel</u></b>			
Contribution APÉ	800,00 \$		
	<u>800,00 \$</u>	<u>800,00 \$</u>	- \$

# Annexe E

## ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS

### Budget année scolaire 2009-2010

préparé: septembre 2009

		Budget	Réalisé	Budget Proposé
Revenus/montants reportés	2007-2008	2008-2009	2008-2009	2009-2010
Solde du fonds à la fin de l'année fiscale	12 759,72 \$		12 759,72 \$	15 810,63 \$
Dons directs		10 000,00 \$	6 930,00 \$	7 000,00 \$
Retour des taxes - terrain de jeu		2 269,95 \$	1 769,95 \$	
Contenant tremblement de terre (contrib. des maternelles)		840,00 \$	795,00 \$	750,00 \$
BC Gaming Commission		6 060,00 \$	6 060,00 \$	6 000,00 \$
Collecte de fonds (calendrier, tour du Parc Stanley)		1 000,00 \$	-1 367,48 \$	200,00 \$
St-Valentin		1 000,00 \$	546,00 \$	750,00 \$
Repas et lait		7 000,00 \$	7 340,14 \$	7 000,00 \$
Lac Evans		100,00 \$	-1 215,00 \$	1 500,00 \$
Certificats cadeaux		2 000,00 \$	926,65 \$	1 000,00 \$
intérêt + augmentation des parts		50,00 \$	45,68 \$	40,00 \$
Revenu extra (bibliothèque)		0,00 \$	198,95 \$	
Revenu extra (danse)		0,00 \$	917,52 \$	
Revenu extra (chèque non encaissé)		0,00 \$	100,00 \$	
<b>Sous total revenus</b>	12 759,72 \$	30 319,95 \$	35 807,13 \$	40 050,63 \$
<b>Total revenus ESTIMÉS</b>		<b>43 079,67 \$</b>		<b>40 050,63 \$</b>
<b>Total revenus ESTIMÉS (amendé février 2009)</b>		<b>36 009,67 \$</b>		
<b><u>Dépenses prévues - budget d'école</u></b>		<b>(restant 07-08) (14 classes) (14 classes) (14 classes)</b>		
Bibliothèque		2 000,00 \$	2 181,20 \$	2 017,75 \$
Musique		1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Sports		1 000,00 \$	917,85 \$	1 000,00 \$
Arts/Culture		2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Sciences		600,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$
Brackendale (\$40/étudiant)	270,20 \$	2 000,00 \$	2 270,20 \$	2 000,00 \$
Aide aux familles		1 400,00 \$	1 400,00 \$	2 000,00 \$
Développement communautaire (\$4000) potluck \$100/classe (\$1400) + social (\$2600)		4 000,00 \$	3 286,54 \$	4 000,00 \$
Sorties de classe - \$10/élève		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Ressources pédagogiques		0,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Sortie fin d'année (6-7e)		3 000,00 \$	2 676,59 \$	3 000,00 \$
Fonds discrétionnaires : \$150/classe		2 100,00 \$	1 599,54 \$	
Initiatives nutritionnelles		600,00 \$	568,51 \$	1 000,00 \$
<b>Total - dépenses d'école</b>	<b>270,20 \$</b>	<b>19 700,00 \$</b>	<b>17 500,43 \$</b>	<b>20 017,75 \$</b>
<b><u>Dépenses prévues - autres</u></b>				
Administration		1 500,00 \$	916,44 \$	1 500,00 \$
Volet éducationnel				1 000,00 \$
Matériel de secours pour contenant		600,00 \$	517,13 \$	500,00 \$
Repas d'appréciation de fin d'année		800,00 \$	800,00 \$	1 000,00 \$
Transport 07-08		0,00 \$	262,50 \$	
Terrain de jeu - coté ouest	4 927,51 \$	1 769,95 \$	0,00 \$	10 000,00 \$ (+3302,54 \$)
<b><u>Réserves</u></b>				
Maintien du matériel de secours	705,00 \$	840,00 \$	0,00 \$	2 250,00 \$ (+750 \$)
réserve en caisse		4 397,01 \$	0,00 \$	3 782,88 \$
<b>Total - dépenses autres</b>	<b>5 632,51 \$</b>	<b>9 906,96 \$</b>	<b>2 496,07 \$</b>	<b>20 032,88 \$</b>
<b>Total dépenses prévues + réserves</b>		<b>35 509,67 \$</b>	<b>19 996,50 \$</b>	<b>40 050,63 \$</b>
<b>EXCÉDENT</b>		<b>500,00 \$</b>	<b>15 810,63 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

**Annexe F**  
**Projets-APÉ 2009/2010**  
**École Rose-des-Vents**  
**Parents Bénévoles / Volunteer Parents**

**Début d'année / Start of the year:**

- **Repas chauds:** Gestion du programme, assure la liaison avec le traiteur, voit au bon fonctionnement de la distribution des repas, aide à la composition des repas – durée : année (1 heure par semaine approx.) (disponible quelque fois durant le jour)
- **Hot lunch:** Administer the program, liaise with the caterer, assure the meal distribution is in good working order, advise in meal composition – duration: year (approx. 1 hour per week) (available sometimes during the day)
- **Fruits et légumes:** Gestion du programme, organise une équipe de 2 parents qui prépareront les fruits et légumes reçus pour leur distribution dans les classes, suit les exigences du Food Safe – durée : année (1 mardi par 2 semaines) (jour ou soir)
- **Fruit and Vegetables :** Administer the program, organize a team of 2 parents who will prepare the received fruit and vegetables for their distribution to the classroom, follow Food Safe guidance – duration: year (one Tuesday per 2 weeks) (day or evening)
- **Pizza-Partage:** Gestion du programme, fait parti d'une équipe de parents pour l'achat et la distribution de pizzas, suit les exigences du Food Safe, collecte les dons pour La Boussole – durée : année (une fois par mois sur l'heure du midi).
- **Pizza-Partage:** Administer the program, team with parents to purchase and distribute pizza, follow Food Safe guidance, collect donation for La Boussole – duration: year (once a month at lunch time)
- **Distribution de lait:** Gestion du programme, assure la distribution du lait avec un couple de parents, liaison avec le marchand de lait et génère les étiquettes identifiant les récipients – durée : année (1 heure par semaine) (disponible quelque fois durant le jour).
- **Milk distribution:** Administer the program, assure the milk distribution with a couple of parents, liaise with the milk vender and generate labels for the recipients – duration: (1 hour per week) (available sometimes during the day).
- **Comité nutrition :** Développe l'aspect de la nutrition dans l'école, siège avec la direction et le personnel de l'école – Durée : année (1 heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des nouvelles politiques).
- **Nutrition committee:** Develop the nutrition aspect in the school, member with the school administration and staff – Duration: year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of new policies).
- **Comité transport:** Révise les besoins et apporte des solutions à la qualité du transport scolaire, siège avec la direction – Durée : année (1 heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des besoins et solutions).
- **Transport committee:** Assess the needs and seek solutions to improve school transportation, member with the school administration – Duration: year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of the needs and solutions).
- **Comité de la préparation en cas de tremblement de terre:** Évalue les besoins pour bien préparer la communauté-école, siège avec la direction, le personnel et les autres services de l'école – Durée : année (1 heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des besoins).
- **Emergency preparedness committee:** Evaluate the needs for the school community, member with the administration, the staff and other services of the school – Duration: Year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of the needs).
- **Comité des Partenaires:** Détermine l'orientation de l'éducation dans l'école, siège avec la direction et le personnel de l'école – Durée : année (2 heures par mois).
- **Partners Committee:** Develop the educational orientation of the school, member with the administration and the school staff – Duration: Year (2 hours per month).
- **Comité terrain de jeu:** Évalue les besoins et utilise les fonds disponibles pour l'amélioration des terrains de jeux, avise la direction et l'APÉ des besoins – Durée: année (temps selon les besoins).
- **Playground committee:** Evaluate the needs and use the funds available to improve the playgrounds, advise the administration and PAC of the needs – Duration: year (time as needed)
- **Programme de certificats-cadeaux:** Organise la collecte de fonds, fait la liaison avec l'acheteur, assure la distribution des cartes, fait la liaison avec l'APÉ – Durée : année (2 heures par mois).
- **Gift cards program:** Organize the fundraising program, liaise with the purchaser, assure the cards distribution, liaise with the PAC – Duration: year (2 hours per month).
- **Représentants de classe:** Élus à la rencontre parent-enseignant.e de septembre, voir la description de tâche – Durée : année
- **Class representatives :** Elected at the September parent-teacher meeting, see role description – Duration: year

# Annexe F

## Spécifique au projet / Project specific:

- **Collecte de fonds annuelle:** Recherche la participation des familles pour contribuer aux projets de l'APÉ, sous la direction de l'Exécutif – Durée : mois de novembre.
- **Annual fundraising:** Seek families' participation to contribute to the PAC's funding, under the Executive supervision – Duration: month of November.
- **Foire du livre:** Aide au bon fonctionnement de la foire, recherche la participation de plusieurs volontaires pour assister à la vente des livres, sous la direction de Mme. Shahpar Shoai – Durée: 2 jours dans l'année (1 heure, selon les disponibilités, plusieurs bénévoles).
- **Book Fair:** Help with the fair, seek for many volunteers to assist with the book sale, under the supervision of Mme. Shahpar Shoai – Duration: 2 days during the year (1 hour, schedule warranted, many volunteers).
- **Panier de Noël:** Organise la collecte des cadeaux, établie une liste de cadeaux recherchés pour chaque famille jumelée à une classe, s'assure du suivi des opérations et assure la livraison aux familles = Durée : début de décembre (plusieurs heures).
- **Christmas baskets:** Organize the gift collections, determine a gift list appropriate for each family paired to a classroom, see to a smooth operation and assure the delivery to the families – Duration: beginning of December (many hours).
- **Patinage familial:** Organise des patinages familiaux durant l'année, fait la liaison avec les patinoires, établie les activités recherchées, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: quelques heures par année.
- **Skating party:** Organize family events at skating rinks, liaise with the rinks, determine activities during event, liaise with the Executive – Duration: a few hours per year.
- **Souper St-Valentin:** Organise une collecte de fond lors d'un souper dans un restaurant au début février, détermine le menu et les activités conjointement avec le restaurant, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: plusieurs heures en janvier.
- **St-Valentine Supper:** Organize a fundraising supper in a restaurant in early February, determine the menu and activities in collaboration with the restaurant, liaise with the Executive – Duration: many hours in January.
- **Danse familiale:** Organise une activité de danse pour toute la famille, détermine et organise les lieux pour l'activité, collabore avec l'institutrice de danse, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: plusieurs heures mars-avril.
- **Family dance:** Organize a dance activity for the whole family, find and organize the activity site, collaborate with the dance instructor, liaise with the Executive – Duration: many hours March-April.
- **Lunch d'appréciation du personnel:** Organise l'activité, détermine le menu, l'endroit, la date et recherche la participation de bénévoles, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée: plusieurs heures en juin.
- **Staff appreciation lunch:** Organize the activity, determine the menu, the place, the date and seek volunteer participation, liaise with the Executive – Duration: many hours in June.
- **Lac Evans 2010:** Organise l'activité de camping familial, détermine le menu et les activités, assure le suivi avec le Lac Evans, fait la liaison avec l'Exécutif – Durée : quelques heures en fin d'année et en début de l'an prochain.
- **Evans Lake 2010:** Organize the family camping activity, determine the menu and activities, assure a follow up with Evans Lake, liaise with the Executive – Duration: a few hours at the end of the year and at the beginning of next year.
- **Activités sportives parascolaires:** Organise des activités sportives pour des élèves conjointement avec un groupe de parents après les classes, fait la liaison avec les parents des élèves, la direction et l'APÉ – Durée (selon les besoins).
- **After school sporting activities:** Organize sporting activities for students after school with a volunteer group of parents, liaise with the student's parents, the school principal and the PAC – Duration (Upon the needs).
- **Comité volet éducationnel:** Détermine les projets éducationnels parascolaires pour les parents et les élèves, organise et fait la liaison avec les instructeurs, liaison avec l'APÉ – Durée (selon les besoins).
- **Education Committee:** Develop educational sessions for parents and students after school, organize and liaise with instructors, liaise with the PAC – Duration (Upon the needs).
- **Repas spaghetti / Cinéma:** Organise, avec la participation de parents bénévoles, la vente d'un repas spaghetti suivi d'une projection d'un film francophone choisi parmi une liste de films disponibles. – Durée: Une ou deux fois par mois.
- **Spaghetti Meal / Movie:** Organize, with the help of volunteers, a fundraising spaghetti meal followed by a feature francophone film chosen amongst titles available. – Duration: Once or twice a month.
- **Vide grenier:** Organise une collecte de fonds avec une vente vide grenier. – Durée: Une ou deux fois dans l'année.
- **Garage Sale:** Organize a garage sale as a fundraising event. – Duration: Once or twice during the year.

# Association des Parents de Rose-des-Vents

Lundi, 19 octobre 2009  
Procès-verbal

## Personnes présentes :

**Membres du CA :** Luc Morin, Ève-Marie Proulx, Christine Fyfe, Ylenia Wood, Antoine Bonard, David Legault

**Personnel de l'école Rose-des-Vents :** Carole Massé, Marilou Boulerice

**Parents :** Trish Kolber, Karen Aïouch, Frédéric Gonzales, Véronique Gavriot-Williams, Laurence Tees, Dominique Rosy, Geoffrey Gaul, Nancy Gioia, Sandrine Laroche, Sophie Helias, Marc Caloren, Colleen Mc Cardel, Liette Vézina, Dominique Robeyns

### 1. 19h00 : Ouverture de l'Assemblée.

### 2. Adoption de l'Ordre du jour.

Proposée par Trish Kolber  
Appuyée par David Legault  
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.

### 3. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2009.

Proposé par Nancy Gioia  
Appuyé par Trish Kolber  
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.

### 4. Bilan de la directrice.

- |                    |          |   |
|--------------------|----------|---|
| a. Bilan du mois : | 25 sept. | Marathon de l'espoir                      |
|                    | 29 sept. | Oniva 6 <sup>e</sup>                      |
|                    | 6 oct.   | Tournoi de Soccer régional 5 <sup>e</sup> |
|                    | 9 oct.   | Election du conseil étudiant              |
|                    |          | Parti « les vedettes »                    |
|                    | 22 oct.  | Bulletin intérimaire*                     |

\*Le bulletin formel est prévu pour décembre avec une rencontre parents-enseignants

- b. Plan de réussite scolaire 09-10 La littératie orale et expression artistique:**
- Au niveau de la langue, divers ateliers (improvisation, jeux d'échecs, bibliothèque, etc) sont mis en place dans l'école pour favoriser l'expression du français oral.
  - L'expression artistique a besoin de s'agrandir encore cette année.
- c. Projet communauté d'apprentissage à RDV :**  
Le but est d'enrichir les activités physiques : Lilan et Catherine s'en occuperont.
- d. Les valeurs de RDV :**
- Assemblée du souvenir : le 10 novembre
  - Code de conduite RDV :  
A revoir et à simplifier avec le CSF et le comité des partenaires, lors de la réunion du 10 novembre.
- e. Santé :**
- H1N1 : aucune présence du virus déclarée à RDV pour le moment. Par précaution d'hygiène, les poignées de portes de l'école sont régulièrement nettoyées.

- Poux : présence de poux dans l'école. Les parents doivent vérifier la tête de leurs enfants.
- f. Budget d'école 09-10 (reporté à novembre)
- g. Nouvel horaire : 2<sup>e</sup> récréation de 14h45 à 15h00  
L'horaire durant les JO ne devrait pas changer, des « couloirs VIP » seront prévus pour les autobus scolaires.
- h. Transport scolaire : protocole 09-10  
Le processus doit être optimisé. Lorsqu'un élève n'utilise pas le service pour le retour, il faut impérativement avertir la compagnie avant 14h00.
- i. A venir : Calendrier des activités :
  - 21 oct. Opéra
  - 22 oct. Bulletin intérimaire
  - 23 oct. Journée professionnelle
  - 26 oct. reprise des photos individuelles
  - 30 oct. Assemblée étoiles
  - 10 nov. Assemblée école – jour du souvenir
- j. Questions :
  - Clous : présence de clous dans la cour de l'école. Une lettre a été envoyée au CSF il y a 2 semaines. Affaire à suivre.
  - Aménagement de la petite cour : projet de peindre des lignes sur le sol pour divers jeux (la marelle par exemple) avant la saison des pluies.
  - Réparation des clenches des portes de la clôture du côté de la maternelle.

## 5. Bilan du président.

- a. Exécutifs de l'année 2009/10 :  
Election de la co-secrétaire : Ylenia Wood.  
Proposée par David Legault.  
Appuyée par Antoine Bonard.  
Ylenia Wood est élue au poste de co-secrétaire de l'APÉ à l'unanimité.
- b. Programmes débutés en début d'année :  
Tous les programmes fonctionnent bien, les budgets seront révisés à la hausse.
- c. Nominations aux comités :
  - Besoin de bénévoles pour combler les différents postes.
  - Représentants de classe : la liste est encore incomplète, à voir avec la directrice.

## 6. Bilan de la trésorière.

Michèle Danelice étant absente, Luc Morin présente un bref résumé:

Tous les chèques ont été déposés, le changement des signatures a été fait et les collectes de fonds fonctionnent bien.

- a. Mise à jour du compte courant et du compte gaming :  
La subvention du compte gaming reçue cette année est de 10\$/enfant au lieu de 20\$/enfant.
- b. Mise à jour des budgets de l'APE pour 2009-10 :  
La politique de l'APÉ sur l'utilisation des budgets de l'APÉ par l'école est présentée à nouveau à l'assemblée.  
Proposition #1 : Il est proposé que les fonds de l'APÉ soient utilisés par l'école seulement lorsque l'école n'a pas ou n'a plus de fonds dans un budget d'école approprié. En aucune instance doivent les budgets de l'APÉ pour l'école être utilisés par l'école si celle-ci a toujours des fonds disponibles dans ses budgets.  
Proposée par Marc Caloren  
Appuyée par Nancy Gioia  
Adoptée, tel que présentée, à l'unanimité.  
La directrice fera un rappel au personnel.

## 7. Mise à jour des comités.

### a. Comité des partenaires :

La première rencontre a eu lieu en fin septembre. La prochaine rencontre aura lieu en novembre pour discuter de la distribution des fruits et pour renouveler le code de conduite. Les membres du comité obtiendront une formation le 3 novembre.

### b. Comité des transports (les représentants sont absents). (Documents en annexe #1)

### c. Comités de communication :

- Utilisation du site des parents : [www.aperosedesvents.com](http://www.aperosedesvents.com)

Le but de ce site est de faciliter la communication entre les parents, de filtrer toutes les informations de l'école, consulter les parents, mettre des annonces, etc.

- Ce site concerne toutes les personnes impliquées dans l'école, il n'y a pas de censure.

- Demande auprès de la directrice pour obtenir un lien sur le site de l'école RDV et celui du CSF. Affaire à suivre.

- Besoin de bénévoles pour aider à maintenir le site.

\* La distribution de l'annuaire avec liste de tous les parents de l'école est à venir, la directrice s'en occupe.

### d. Parents Ordi-santé.

- Lettre d'introduction et documents (annexe #2):

Les représentants de classe doivent distribuer l'information aux parents.

- Mise à jour :

Pas encore de réponse, plusieurs points sont encore à voir avec la directrice et le CSF. Affaire à suivre.

## 8. Divers.

### a. Matériel scolaire :

- Proposition de faire une liste regroupée, afin de réduire les frais pour les familles. Les enseignants vont bientôt se rencontrer pour discuter de cela.

- Frais pour le matériel « usagé » : le montant est trop élevé selon un parent et il serait bon de le clarifier. Possibilité de le payer en plusieurs fois pour alléger les familles.

### b. L'école est sur le point d'obtenir un piano pour les cours de musique.

### c. Présence de la police au sein de l'école :

Des effractions ont été faites sur le site de l'école durant cet été et dernièrement.

Les vigiles rôdent dans l'école pour assurer la sécurité.

### d. Proposition d'une rencontre « vins et fromage » (durant la semaine de la francophonie).

### e. Service de garde « Les copains » : il reste de la place pour le vendredi.

### f. Proposition de créer une petite brochure avec l'information nécessaire aux nouveaux parents.

## 9. Prochaine rencontre.

Mardi 17 novembre.

## 10. 21h00 : levée de l'assemblée.



**Préparé par :** Ylenia Wood  
**Secrétaire**  
**APÉ Rose-des-Vents**

**Date :** 30 octobre 2009

**Appuyé :** 17 novembre 2009

**Président :** Luc Morin

## Annexe #1

Joseph Pagé  
4432 Collingwood St  
Vancouver BC  
V6S 2B1  
[jrp@bht.com](mailto:jrp@bht.com)

Gerry O'Neil  
PO Box 1134 Station A  
Vancouver BC  
V6C 2T1  
[gerry@stanleypark.com](mailto:gerry@stanleypark.com)

August 5, 2009

Honourable Margaret MacDiarmid  
Minister of Education and  
Minister Responsible for Early Learning and Literacy  
East Annex  
Parliament Buildings  
Victoria, BC  
V8V 1X4

### **BY E-MAIL**

#### **Re: Minority-language education in British Columbia**

Dear Minister MacDiarmid,

First, we would like to congratulate you on your election to the British Columbia Legislative Assembly and your cabinet position as Minister of Education. Second, we are writing to request an urgent meeting with you to brief you on the situation concerning Francophone minority-language rights in British Columbia.

Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees to Franco-Columbians, where numbers warrant (Vancouver, for example), the right to instruction in their language equal in quality to the instruction provided to the English community. Currently, we have grave concerns about the 300 children attending Rose-des-Vents elementary school ("RdV"). We already met with Minister Hansen in April, who took interest in our case, and we agreed to meet with him once again. Minister Hansen also suggested that we meet with you on the matter.

Built in the 1960's, the RdV structure was set to accommodate a maximum of 175 students. The RdV site is the only one owned by the Conseil Scolaire Francophone ("CSF") and was selected in 2005 as the new location for the first Metro Vancouver French High School. Construction of the high school started in March 2007 and was completed in December 2008. The RdV student population is predicted to grow by 20 to 30 students next year and a permanent site for the school has yet to be announced. The CSF has told us that the plan is to have the 320 elementary students temporarily join the estimated 150 secondary students in the new high school for the 2009/2010 calendar year until a site for RdV is located. However, the new high school is set to accommodate a maximum of 350 students for a total capacity of 525 pupils on site. If the student population continues to grow at the present rate, the high school will, in less than a year, be too small to accommodate both elementary and secondary students.

The CSF has been searching for another permanent site for RdV but nothing to date has come to fruition. The committee in charge of the search has been looking for a site for the past 8 years and has informed us that sites in Vancouver West are difficult to come by and that nothing at this time is available.

Compounding this issue is the travel time required for students to attend RdV. The catchment area for the school extends from the downtown core to the west side of Main Street all the way

to the Fraser river. This large catchment area forces 65% of the children attending the school to spend more than 30 minutes each way on school buses each day.<sup>1</sup> Furthermore the CSF is dipping into its operating budget to the tune of 2.6 million dollars a year<sup>2</sup>, monies that are earmarked for the classrooms not for transportation, to try and address this travel time conundrum but to no avail.

The matter is all the more urgent now, as Francophone parents have continued this year to withdraw their children from RdV, sending them instead to nearby English-language schools, citing specifically the excess travel time and distance from the school.

Last year, the parents paid out of their own pockets for a legal opinion to better understand their rights on the issue. We attach a copy of this opinion to this letter. On the issue of transportation and building site attribution, the opinion's advice was two-fold (see pp. 14-17 of the opinion). On the budget freeze, because the CSF's budget is so disproportionately concerned with transportation (French-language schools must ferry students from all corners of the city), we argue that any general budget freeze will have a sizable impact on the CSF. On the site delay, we note that construction and capital project delays disproportionately impact minority-language school boards. If students who are members of an English-language school board find it difficult to attend a particular English-language school, they will nonetheless continue to attend some other English-language school. However, if students who are members of the French-language school board find it difficult to attend a particular French-language school, they will instead attend an English-language school. Court decisions suggest that as far as these disproportionate impacts cause children to switch from minority-language to majority-language schools, they are unconstitutional.

In April, we met with Minister Hansen. During the meeting, we had mutually agreed that the Parent Association would contact him several weeks after our initial meeting to schedule a new meeting (we also agreed that we should contact the Minister of Education at this point). In our meetings with you and Minister Hansen, we would present evidence and information to demonstrate that the 2002 transportation budget freeze and the government's recent failure to attribute a new Vancouver site for a French-language school have disproportionately harmed the CSF in comparison with the adjacent English-language school boards.

We must admit, however, that we have not upheld our side of the bargain, we have not completed the collection of the evidence. We approached the CSF to ask them to commission a report demonstrating exactly how recent ministerial decisions (the budget freeze and the site attribution delay) have disproportionately affected the CSF, and therefore breached the constitutional right of Francophone right-holders in BC. We explained to the CSF that this evidence was necessary to prove a constitutional breach. This step would enable your government to justify equalizing Francophone education or would at least justify our launch of a judicial review where the court could examine our claim (and we note, as does our legal opinion, and as you no doubt would have done if presented with adequate evidence, that court decisions on the matter in other provinces are extremely favourable to our case).

For 13 months, the CSF has been in possession of our legal opinion. Since then, we have consistently presented the CSF with a plan to strengthen minority-language education in BC and uphold the constitutional rights of Francophone parents, including the important

---

<sup>1</sup> Numbers based on the 2007 poll conducted by the CSF.

<sup>2</sup> Revised 2007-08 CSF budget adopted February 16, 2008.

requirement of gathering evidence on the matter. The CSF has ignored our pleas, leaving the parents of RdV to take every step by themselves. The parents paid for the legal opinion; the parents created a plan of action and sought to bring all the interested parties together; the parents organized our last meeting with Minister Hansen; the parents translated the legal opinion from French to English; the parents tracked down a consultant to draft the report and asked him to present a preliminary proposal. At every step, the CSF has refused to help. In fact, the CSF has suggested that it considers its relationship with the government too important to risk upsetting you with requests for equal education, as per the Canadian Constitution. It has also hinted that the Parent Association should not make too much noise, lest the government be compelled to exercise guardianship over the CSF for their inability to properly manage French-language education in BC.

We have tried to reassure the CSF for the past year that evidence of constitutional infringement will not harm the CSF's relationship with the government. Indeed, it will provide the basis for a better relationship, one where the government has evidence and support for its decisions on minority-language education, one where the government and the CSF can work together to improve minority-language education. Several other Canadian provinces and French-language school boards already operate along this basis (see Ontario's collaborative relationship on education between Francophones and Anglophones, for example).

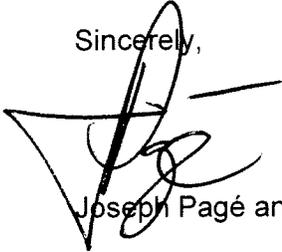
Ideally, the CSF would fund a report. This report would then be presented to you, and we could discuss together (in conjunction with other evidence demonstrating that students are leaving RdV) whether it requires the provincial government to a) increase the CSF's transportation budget; and b) immediately provide a building site for Rose-des-Vents School. The CSF, despite its mandate as custodian of minority-language rights in BC, has not responded to our efforts. It has continued to delay any action on the matter and accepts the status quo. The parents, having already spent substantial amounts of money and time on the matter, are left without resort. We now turn to you.

The legal opinion that the parents obtained notes that in section 23 cases, the government has the obligation to act without delay. You can certainly understand why, as "[w]here the government fails to act quickly on its obligations, assimilatory pressures will grind down the minority, potentially reducing the number of right-holders... [T]he government might then have fewer obligations toward the minority." Currently, we are losing students because of these transportation and site issues, issues that should not be that complicated to resolve. We would be glad to meet with you at your convenience to discuss your thoughts on the matter and any steps that the government could take to improve the situation. Striving to uphold our constitutional rights should not be such a frustrating and futile exercise.

As you can see Minister MacDiarmid, the situation is dire. Minority-language rights are a pillar of the Canadian Constitution. If students are not able to obtain quality education in their language in a vibrant community such as Vancouver, then what is to become of our great nation? We are not asking for special treatment, only equal treatment. Our children are depending on us to see this through.

Please let us know when you are free to meet on the matter. We look forward to your thoughts in person.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive combination of 'JP' and 'GO', written over a horizontal line. The signature is positioned to the left of the printed names.

Joseph Pagé and Gerry O'Neil

Member parents of the Transportation Committee at Rose-des-Vents

To: Luc Morin, Président  
Association des Parents  
École Rose-des-Vents  
5445 Baillie Street  
Vancouver BC V5Z 3M6

From: **Nicolas M. Rouleau**

Date: **19 June 2008**

Re: **Legal memorandum to canvass the options of the Rose-des-Vents School Parents' Association in Vancouver, to ensure that their children obtain a French-language education equivalent to the English-language education offered by neighbouring English-language schools**

---

Dear Mr. Morin,

You have asked me to draft a legal memorandum to canvass the options and claims of the Rose-des-Vents School ("RdV") Parents' Association (the "Parents' Association") in Vancouver. The Parents' Association wants the RdV children to obtain a French-language education equivalent to the English-language education offered by neighbouring English-language schools. Specifically, the Parents' Association wants the RdV children to spend less time in a school bus to reach RdV.

- **To summarize**, s. 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees to Franco-Columbians where numbers warrant the right to instruction in their language. Section 23 aims to bring about the flourishing of French in British Columbia and of the Franco-Columbian minority. It also seeks to remedy the historical harms suffered by this minority. Thus, where the numbers of students

warrant the provision of French-language instruction, s. 23 requires the provincial government to grant equal instruction to the linguistic minority and majority. Children who choose minority-language instruction *should not* be punished for not choosing majority-language instruction. The equality requirement probably also relates to the amount of time spent by children in the school bus or transit.

- The Parents' Association wants to reduce the amount of time that children spend in a school bus. Section 23 may require the government to take additional steps to reduce the time spent in a school bus. To bring about this result, the Parents' Association would need to collect more documentation. **The Parents' Association should ask for help from the Conseil scolaire francophone (the "French-language School Board")**, which may already have some of the required information and probably has the resources to gather some more. It would be customary for the French-language School Board to be involved with the Parents' Association in bringing about a minority-language rights claim.
- **In this case, additional information concerning two particular points will be necessary.** First, the French-language School Board should gather evidence to assess the disproportionate impact of the transportation budget freeze on the French-language School Board's transportation services. In light of the government's delay in granting an additional school-site to the French-language board, the French-language School Board should also gather evidence to assess the disproportionate impact of this delay on the French-language Board. Second, the evidence should seek to calculate the French-language School Board's ongoing loss of right-holders.

I now move to the details of this legal memorandum.

## **I. The Facts**

RdV School in Vancouver is currently designed to welcome 175 primary school students. The construction of several portables on the school site has allowed RdV to host 307 primary school students this year. However, since the RdV site is the French-language School Board's only Vancouver site, it was selected as the site for Greater Vancouver's new French-language high school (the "High School"). Additional construction will add a 350 student building on the site, allowing the school to host a total of 525 students. The end of the construction and the opening of the High School should take place in September 2008. When this construction is completed, the City of Vancouver will remove the portables on the site.

Since the High School will replace RdV and its portables, RdV will be left without any site for its students. The French-language School Board is currently searching for (and has been for the past 8 years) a new site for RdV in West Vancouver, so far to no avail. A letter from the British Columbia Deputy Minister of Education, dated 20 March 2008, noted that the site search for RdV was "high priority"; yet, it added that only some of the "high priority" projects could be funded every year. The letter did not indicate what and how many other projects were labeled high priority by the Ministry of Education. In the meantime, RdV's students will remain on the High School's site, which they will share with the High School students.

Next year, RdV should jump to 320 students and the High School should have 150. The High School site should therefore host 470 students (as a reminder, I note that the High School site will be capable of hosting 525 students when the construction ends). If the primary school and high school populations continue to increase with the same speed as the last few years, the High School will be too small to accommodate all

students as soon as 2009-2010 (the French-language School Board is, in fact, British Columbia's fastest growing school board, by percentage) In Vancouver, it takes more than 2 years to build a school. Unless the French-language School Board can find a new site in the next 6 months (and this site should not be in need of extensive renovations), the new RdV school will not be ready in time to welcome its primary school students in 2009-2010. The French-language School Board will need to find another solution to welcome the RdV students in 2009-2010. While this is ongoing, problems may also arise because primary school and high school children (ranging in age from 4 to 18) share the same site.

To compound the above problem, several of RdV's children currently spend too much time travelling in a school bus. This has led several parents to send their children to English-language school. While most Anglophone children live less than one kilometre away from an English-language school, and can thus walk to school, 65% of Francophone children spend more than 30 minutes in a school bus to reach RdV (for a total of over one hour, both directions included). There are other French-language schools in the Greater Vancouver area, but it is impossible to redistribute RdV's students to reduce their bus time.

The transportation problem is worsening. Over the last few years, the government of British Columbia has granted \$3.4 million to the French-language School Board for transportation. The provincial government has now frozen this sum, as well as the transportation budgets of all school boards in the province. For the year 2007-2008, the French-language School Board *has supplemented its transportation budget* with an extra \$2.6 million, *diverted from its own operational budget*. This supplemental amount *only aims to maintain* the French-language Board's current transportation service. Because RdV's student population is increasing every year, so are transportation costs. Next year

(2008-2009), the French-language Board will need to spend an additional \$3.3 million (*i.e.*, \$3.3 million *more* than the amount previously granted (and frozen) by the government) only to maintain the same transportation standards. This year's \$2.6 million and next year's \$3.3 million come from the French-language Board's operational budget, and therefore reduce the French-language Board's \$59 million operational budget. The French-language Board has steadily less money to spend for its classrooms. This year, the Board's budget had a deficit of \$2.6 million. Despite its efforts, it is unclear whether the Board has successfully reduced the time that RdV's children spend in a school bus. According to some parents, the time spent in school buses is, in fact, still increasing. In summary, while RdV draws an increasing number of students, the government's financing has remained frozen and the cost of transportation for RdV's children has increased.

For now, it seems the provincial government recognizes the higher cost of instruction in the minority-language. The Vancouver School Board's (Vancouver's English-language school board; or the "VSB") 2006-2007 budget was \$439 million for 56,000 students (primary and secondary school). These numbers average out to \$7,840 per student. The French-language School Board's 2006-2007 budget, on the other hand, was \$59 million for approximately 4,000 students: \$14,760 per student. Nonetheless, according to its deficit, the French-language School Board's budget appears to be insufficient. Next year, RdV will dismiss one of its teachers and will combine some of its administrative staff with the High School staff.

Solving the first problem (the lack of site for the primary school), by building a new primary school, would not solve the second problem (the long school bus trips). No matter its location, the new primary school would require several students to tolerate long daily school bus journeys.

Generally, further research should seek to determine whether the government's actions (such as the transportation budget freeze) and inactions (such as its inability to find a new school site for RdV) disproportionately affect the French-language School Board and the Franco-Columbian right-holders. **This disproportionality issue is important, and I will discuss its implications in detail throughout Part III.**

## **II. The Law**

### Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms

After laying out the facts, I move to the law. The law determines whether and what the Parents' Association has the right to expect as a solution to the above problems. The relevant provision is s. 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (the "Charter"), which guarantees a right to Francophone and Anglophone provincial minorities to instruction in their language. This right only applies where there exist a sufficient number of children of minority-language right-holders, or where "numbers warrant". "Right-holders" are parents who, pursuant to s. 23, have the right to see their children instructed in the minority language of their province.<sup>1</sup> Naturally, British Columbia's minority language is French. Thus, where the number of children is sufficient, parents who are "right-holders" can send their children to school in one of the

---

<sup>1</sup> In British Columbia, there are three ways for a parent to become a "right-holder": 1. The parent's first language learned and still understood is French; 2. The parent has received his or her primary level instruction in French; and 3. One of the parent's children has received or is currently receiving his or her primary or secondary level instruction in French. If any one of these criteria is fulfilled, the parent will become a "right-holder" and will obtain the right to have his or her children instructed in French in British Columbia. The parent must also be a Canadian citizen.

French-language School Board's schools. This French-language instruction should also be conducted in the community where the children reside.<sup>2</sup>

### The Purpose of Section 23

Section 23's purpose is relevant to its application. The Supreme Court of Canada noted in the important *Mahe v. Alberta* case (“*Mahe*”) that the purpose of s. 23 is to “preserve and promote the two official languages of Canada, and their respective cultures, by ensuring that each language flourishes, as far as possible, in provinces where it is not spoken by the majority of the population.”<sup>3</sup> In other words, s. 23 aims to promote the flourishing of French and of the Franco-Columbian minority. In *R. v. Beaulac*, the Supreme Court added that “[l]anguage rights must in all cases be interpreted purposively, in a manner consistent with the preservation and development of official language communities in Canada”.<sup>4</sup>

### Section 23's Remedial Nature

Historically, linguistic minorities have suffered from the restrictive policies of their provincial governments. These policies have brought about the loss of their language and the assimilation of their members into the majority community. Section 23 aims to halt this assimilation. According to *Mahe*, “history reveals that s. 23 was designed to correct, on a national scale, the progressive erosion of minority official language groups

---

<sup>2</sup> *Arsenault-Cameron v. Prince Edward Island*, [2000] 1 S.C.R. 3 at para. 56.

<sup>3</sup> *Mahe v. Alberta*, [1990] 1 S.C.R. 342 at p. 362.

<sup>4</sup> *R. v. Beaulac*, [1999] 1 S.C.R. 768 at para. 25.

---

and to give effect to the concept of the "equal partnership" of the two official language groups in the context of education."<sup>5</sup>

In addition to stopping the decline of linguistic minorities, s. 23 also aims to change the *status quo*, by correcting the harm caused to linguistic minorities over time. In another important Supreme Court of Canada case, *Doucet-Boudreau v. Nova Scotia (Minister of Education)* ("*Doucet-Boudreau*"), Iacobucci and Arbour JJ. noted that s. 23 was "designed to correct past injustices not only by halting the progressive erosion of minority official language cultures across Canada, but also by *actively* promoting their flourishing [emphasis added]."<sup>6</sup>

Where numbers warrant, s. 23 requires governments to mobilize resources and enact legislation for the development of major institutional structures for the minorities.<sup>7</sup> In British Columbia, this means that where the number of children warrants it, the government must provide French-language schools to allow right-holders to send their children to school in French. The government of British Columbia has the positive obligation to act without delay to provide the minority-language programmes and institutions where numbers warrant.<sup>8</sup> The government must act to ensure that s. 23 is respected.<sup>9</sup>

The remedial purpose of s. 23 imposes a very particular obligation on the government: that of acting without any delay. Where the government fails to act quickly

---

<sup>5</sup> *Mahe* at p. 364; see also *Reference re Public Schools Act (Man.)*, s. 79(3), (4) and (7), [1993] 1 S.C.R. 839 at p. 850; *Arsenault-Cameron v. Prince Edward Island*, [2000] 1 S.C.R. 3 at para. 26; *Quebec (Attorney General) v. Quebec Assn. of Protestant School Boards*, [1984] 2 S.C.R. 66 at p. 79; *Lavoie v. Nova Scotia (Attorney General)*, [1989] 91 N.S.R. (2d) 184 at p. 193.

<sup>6</sup> *Doucet-Boudreau v. Nova Scotia (Minister of Education)*, [2003] 3 S.C.R. 3 at para. 27.

<sup>7</sup> *Doucet-Boudreau* at para. 28.

<sup>8</sup> *Reference re Public Schools Act (Man.)* at p. 859.

<sup>9</sup> *Mahe* at p. 393.

on its obligations, assimilatory pressures will grind down the minority, potentially reducing the number of right-holders. I mentioned earlier that the provision of minority-language instruction is subject to the “numbers warrant” criterion. If the number of right-holders falls below this number, the government might then have fewer obligations toward the minority. The government’s inaction would allow it to evade its responsibilities. *Doucet-Boudreau* affirmed the government’s obligation to act without delay:

If delay is tolerated, governments could potentially avoid the duties imposed upon them by s. 23 through their own failure to implement the rights vigilantly. The affirmative promise contained in s. 23 of the *Charter* and the critical need for timely compliance will sometimes require courts to order affirmative remedies to guarantee that language rights are meaningfully, and therefore necessarily promptly, protected.<sup>10</sup>

*Substantive Equality and Section 23: Equivalent Instruction in French and English*

Section 23 requires a province to offer equal instruction to its minority and majority. Students who choose instruction in the minority language should not be *penalized* for not choosing instruction in the majority language. The equality requirement is obviously equitable and just. But it is also practical, linking to s. 23’s purpose. If the minority-language instruction is not equivalent to the majority-language instruction, and if the minority feels penalized by choosing instruction in its own language, minority-language children will choose instruction in the majority language. Section 23 will therefore fail to prevent assimilation and will not remedy the historical injustices suffered by minority-language communities.

In British Columbia, this means that members of the Francophone community should not be penalized when they send their children to French-language school. If right-holders believe that sending their children to French-language school will penalize

---

<sup>10</sup> *Doucet-Boudreau* at para. 29.

them (because of inferior financing or benefits to those of English-language schools, for example) they might choose to send their children to English-language schools. This will reduce the number of Francophone right-holders and will assimilate Franco-Columbians into the Anglophone community.

Section 23 does not require “formal” equality: rather, it requires “substantive” equality or “equivalence”.<sup>11</sup> If minority-language instruction is to be substantively equal or equivalent to majority-language instruction, it may be necessary to treat the minority differently from the majority. According to the Supreme Court of Canada, “[s]ection 23 is premised on the fact that substantive equality requires that official language minorities be treated differently, if necessary, according to their particular circumstances and needs, in order to provide them with a standard of education equivalent to that of the official language majority.”<sup>12</sup>

Substantive equality requires the government to finance suitably minority-language instruction. Minority-language financing may be different from majority-language financing. For example, minority-language school boards are generally spread over a wider area than majority-language school boards. Minority-language children must cover greater distances to reach school. Minority-language resources, such as books, teachers, and special services, are more difficult and expensive to obtain. Because smaller minority-language school boards cannot profit from economies of scale to the same degree as larger majority-language school boards, the principles of substantive

---

<sup>11</sup> While formal equality requires the law to treat each individual identically, substantive equality is broader. It acknowledges that minorities in society still experience in-built forms of oppression and disadvantage, which governments must acknowledge. Laws and policies must be crafted to ensure full participation and opportunities by all individuals and groups: *Law v. Canada (Minister of Employment and Immigration)*, [1999] 1 S.C.R. 497; *Eldridge v. British Columbia (Attorney General)*, [1997] 3 S.C.R. 624.

<sup>12</sup> *Arsenault-Cameron* at para. 31; see also *Mahe* at p. 378; *Solski (Tutor of) v. Quebec (Attorney General)*, [2005] 1 S.C.R. 201 at para. 9.

---

equality may require them to have enhanced funding.<sup>13</sup> Minority-language schools should offer a substantially equal education to the majority-language schools. Section 23 has legislated for minorities the right to a “full and complete education not a limited, partial or truncated one, which would necessarily be an inferior education.”<sup>14</sup>

The substantive equality requirement probably also applies to the quality of facilities like gymnasiums, computer labs or workshops; class sizes, the number and variety of courses offered to students; the length of time spent on school buses or in transit; and many other issues. For example, on the issue of school buses, the Supreme Court adopted the reasoning of the trial judge in *Arsenault-Cameron v. Prince Edward Island* [*“Arsenault-Cameron”*], who determined that “if the numbers warranted the establishment of a facility pursuant to s. 23, as they did in this case, then the facility should be located so as to be reasonably accessible and should eliminate unduly lengthy bus rides for elementary school children where possible. This was particularly true when evidence demonstrated that majority language elementary children in the Eastern school district did not travel comparable distances.”<sup>15</sup> A trial judge should not only determine whether the minority has reasonable access to its schools, but must also assess what services would most favourably allow the Francophone minority to flourish.<sup>16</sup> This conclusion follows from s. 23’s remedial purpose, and from the fact that the minority should not be penalized when it opts for instruction in its own language. In *Arsenault-Cameron*, the Supreme Court confirmed Hallett J.’s observations in *Lavoie v. Nova Scotia (Attorney-General)*: “Sending elementary school children on bus trips of thirty to forty-five minutes each way, when it is not necessary, is unreasonable if appropriate

---

<sup>13</sup> See *Mahe* at p. 378.

<sup>14</sup> *Marchand v. Simcoe County Board of Education* (1986), 55 O.R. (2d) 638 (H.C.J) at p. 660.

<sup>15</sup> *Arsenault-Cameron* at para. 14.

<sup>16</sup> *Arsenault-Cameron* at para. 51.

priorities are kept in mind.”<sup>17</sup> Hallett J. added that “[t]he priority that cannot be swept under the rug is the right of Canadian citizens in the minority language group to have their children instructed in their own language if numbers warrant the provision of such instruction and facilities.”<sup>18</sup>

### **III. Applying the Law to the Facts**

The Parents’ Association seeks to reduce their children’s travel time, so that they can keep their children registered in French-language school. The legal issue that emerges from this concern is whether the amount of time that children currently spend in the school bus infringes s. 23 of the *Charter*.

The legal precedents in the matter clearly emphasize the minority’s right to an instruction of equal quality to that of the majority. It is likely that this equality requirement includes transportation, to the extent that transportation inconveniences will lead minority-language parents to send their children to majority-language institutions. Members of the minority-language community should not be penalized for sending their children to minority-language school. Section 23’s remedial purpose also suggests that the government must act proactively so as to bring about the flourishing of the minority.

**To prove in court a s. 23 breach**, we would need to acquire sufficient evidence to present the following case:

---

<sup>17</sup> *Lavoie v. Nova Scotia (Attorney-General)* (1988), 50 D.L.R. (4th) 405 (N.-S.S.C. t. div.) at p. 415.

<sup>18</sup> *Lavoie v. Nova Scotia* at p. 415.

**A) The Immediate Problem: The Disproportionate Impact****1. The transportation budget freeze has had a disproportionate impact on the French-language School Board compared with coterminous English-language school boards. Thus, Franco-Columbian right-holders lose out when they send their children to French-language school.**

**1.1** Most students in the French-language School Board take the school bus. This contrasts with many Anglophone students (particularly in Vancouver and other big cities) who walk to school. The Minister's decision to freeze the transportation budget, although equally applicable to all in theory, disproportionately affects the French-language School Board (which requires a much greater amount of money per student for transportation).<sup>19</sup> The Minister's decision should be judicially reviewed to increase the French-language Board's funds.<sup>20</sup>

**1.2** For the purposes of a lawsuit, the Parents' Association would assume that the money allocated to the French-language School Board before the budget freeze was fair, and would demand this proportion to be re-established. The government would need to prove that the French-language School Board had

---

<sup>19</sup> For example (please note that the following numbers are presented uniquely as an example and are inaccurate), if the transportation budget were 5% of the French-language School Board's total budget but only 0,1% of the VSB's budget, freezing this budget would have a 50-time greater impact on the French-language Board. The budget freeze's impact would not be significant for the VSB, but would be tremendously significant for the French-language Board.

<sup>20</sup> We could hire a consultant to compare the impact of the budget freeze on the French-language School Board and VSB. His report could help us to assess the possible success of a judicial review.

excess funds in the remainder of its budget that could be reallocated for transportation without any impact on teaching standards.<sup>21</sup>

**1.3** Since the French-language School Board is growing faster than the English-language boards, the budget freeze has a disproportionate impact on the French-language Board, which needs more money to resolve the issue.

**2. The government’s delay to find a new school site for RdV has disproportionately affected the French-language School Board compared to the coterminous English-language school boards. As a result, Franco-Columbian right-holders are disadvantaged when they send their children to French-language school.**

**2.1** In his 20 March 2008 letter, the Deputy Minister notes that the search for a new RdV site is “high priority”. It would be useful to determine what are the English-language boards’ requests, and whether they also relate to new school sites. Since English-language boards are already well-established, it is possible that English-language boards already have all the schools that they need. If the requests of English-language boards mostly concern renovations, the Minister’s refusal to finance “high priority” projects would disproportionately affect the French-language Board, since it is looking to add schools to meet the needs of its increasing population.

---

<sup>21</sup> To make our argument even stronger, we could nonetheless compare the budget per Franco-Columbian student (or per Franco-Vancouverite student) with the budget per student in another province with a similarly proportioned minority-language community (or even with the budget per student in a *city* with a minority of similar size to the Vancouver minority) to demonstrate that the budget before the freeze was not excessive.

2.2 Since the French-language School Board is growing more rapidly than the English-language boards, the delay in finding a site disproportionately affect the French-language Board, which needs a new site to welcome its increasing number of students. Without a new school, fewer students will be able to join the French-language School Board, which could harm the *Charter*'s remedial purpose. It is likely that the High School site will be full as of 2009-2010; at that time, a new school will be required to host RdV's students. Since the construction of a school takes approximately two years, it is already too late to begin its construction. If the French-language School Board could obtain a new site to renovate, this site might be able to welcome students by 2009-2010. The French-language Board should also negotiate with the VSB to purchase one of their sites. It is essential to find a solution as quickly as possible. The Deputy-Minister's uncertainty in his 20 March 2008 letter is unsatisfactory.<sup>22</sup>

2.3 Normally, construction and capital project delays disproportionately harm new and minority-language school boards. If students who are members of an English-language school board find it difficult to attend a particular English-

---

<sup>22</sup> The case *Conseil des écoles séparées catholiques romaines de Dufferin et Peel v. Ontario (Ministre de l'éducation et de la formation)* (1996), 30 O.R. (3d) 681, would help us to argue that a quick solution is essential. In the case, the government had prioritized a French-language high school. But in its reasons, the court argued that government had not set a concrete deadline for this construction:

[T]he extent of the delay is not known. Its minimum length is one year from March 6, 1996. According to the affidavit sworn by Mr. Drew Nameth who is Director of the Capital and Operating Grants Administration Branch of the respondent (found at para. 29):

The Ministry recognizes the need for the construction of l'école secondaire Sainte-Famille. Following the expiry of the moratorium, the Sainte-Famille project will be considered for funding on a priority basis in recognition of this need and the obligations of the province under the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

While this expression of government intention is full of high resolve it is not one upon which concrete plans could be funded.

The court rejected the government's approach, and instead insisted that the government must free up the necessary funds to build the school required by s. 23 of the *Charter*.

language school, they will nonetheless continue to attend *some* English-language school. However, if students who are members of the French-language school board find it difficult to attend a particular French-language school, they will instead attend an *English-language school*. They will be assimilated into the Anglophone language and culture, against the purpose of s. 23.

2.4 The Parents' Association and French-language School Board could consider a lawsuit to obtain a court declaration that the minority-language community's rights have been breached and an injunction to require the government to a) unlock the funds and find a site for a new French-language school; and b) unfreeze the transportation budget. The Minister's decision to freeze the transportation budget, in fact, could quickly be judicially reviewed. A favourable result could require the government to unfreeze its entire transportation budget (since the breach of the Francophone minority's language rights render the Minister's decision unconstitutional), forcing the government to release huge sums of money. It would probably be in the government's interest, therefore, to work with the French-language School Board beforehand (*i.e.*, before the French-language School Board begins its lawsuit), in order to agree upon an exception in light of the French-language School Board's particular situation.

**B) The Chronic Problem: The French-language School Board Is Losing Right-Holders**

1.1 The amount of bus-time before reaching school discourages Franco-Columbian right-holders from sending their children to French-language school. Instead,

these parents send their children to school in English. As such, the Franco-Columbian community is *losing* right-holders, harming s. 23's purpose.<sup>23</sup>

1.2 Parents are discouraged to register their children in RdV because there is no concrete plan to build an elementary school to address RdV's growth and separate itself from the High School.

1.3 The amount of time spent in the school bus is unnecessary, since there are enough students to warrant the construction of an additional school in the western part of the city. This holds particularly true because the majority has such good access to its schools. The minority must be made to flourish.

**To make the above arguments, it will be necessary to collect more evidence.**

This task should be fulfilled with help from the French-language School Board, which may already have some of the required information and probably has the resources to gather some more. It would be customary for the French-language School Board to be involved with the Parents' Association in bringing about a minority-language rights claim.<sup>24</sup>

---

<sup>23</sup> As evidence, we should find testimonies from right-holders who, because of the distance between their home and RdV: 1. chose to send their children to a neighbouring English-language school instead of RdV; or 2. chose to remove their children from RdV after having initially registered them there. This evidence would demonstrate that RdV's population is growing more slowly than it would if Franco-Columbian parents chose to keep their children in RdV. In light of RdV's location in the Eastern part of the city, we could also obtain an expert report and statistics to demonstrate that the children of right holders in the western part of the catchment basin are less likely to attend RdV than children in the eastern part of the catchment basin. We would argue that children in the western part choose not to attend RdV because they spend too much time in the school bus. Instead, they attend school in English.

<sup>24</sup> For example, see *Conseil des écoles séparées catholiques romaines de Dufferin et Peel v. Ontario (Ministre de l'éducation et de la formation)* (1996), 30 O.R. (3d) 681.

**I would be pleased to answer any additional question or concern that you might have.**

**Nicolas M. Rouleau**

### ENGLISH TO FOLLOW

-----  
Parents-Ordi Santé

#### **Qui sommes-nous ?**

Nous sommes un groupe de parents d'élèves de l'école Rose-des-Vents.

Nous avons lancé une action dans le but de préserver la santé de nos enfants, et du personnel de l'école.

Notre souci est lié à l'installation d'un système WiFi dans les écoles Rose-des-Vents et Jules Verne.

En effet, de nombreuses études scientifiques démontrent les dangers potentiels des ondes émises par des systèmes WiFi, GSM (Global System Mobile), etc.

#### **Controverse scientifique**

Le CSF estime que la santé des élèves et du personnel n'est pas mis en cause par les systèmes de réseau sans fil car ils respectent les normes de Santé Canada (voir document [Sans fil - WiFi Position du CSF.pdf](#) ci-joint).

Nous faisons valoir que Santé Canada se base sur une norme connue sous le nom de Code de Sécurité 6. Cette norme autorise l'augmentation de température de peau d'un degré Celsius sur une durée de six minutes. Elle a été instaurée dans les années 90 (avant que les technologies sans fil ne soient largement répandues), et est remise en question par de nombreux scientifiques. En effet, elle ne prend en compte que les effets thermiques, à court terme sur le corps humain. Les effets non thermiques sont en effet jugés dangereux sur le long terme par un grand nombre de scientifiques (pour plus de détails voir le document [FAQ WiFi FRANÇAIS.pdf](#)).

Des preuves ont d'ailleurs été détaillées dans un rapport (le Rapport BIOINITIATIVE) qui est validé et soutenu par une haute autorité européenne: l'Agence Européenne de l'Environnement.

Vous trouverez tous les détails au lien:

<http://www.bioinitiative.org/report/index.htm>

ou à partir du site de robin des toits:

<http://www.robindestoits.org>

#### **Où en sommes-nous ?**

Nous avons fait valoir auprès du CSF et de la direction de l'école Rose-des-Vents les points mentionnés ci-dessus. Nous avons demandé que les écoles soient cablées pour que le principe de précaution soit respecté. Après deux rencontres formelles avec le CSF, Monsieur Cyr (directeur général du CSF) nous a fait part (par courriel) que "le secteur technologique a le mandat d'évaluer les coûts reliés au câblage aux écoles Rose-des-Vents et Jules-Verne." Néanmoins, rien n'est décidé.

#### **Que pouvez-vous faire ?**

Vous pouvez demander à récupérer le formulaire de consentement (pour l'utilisation des ordinateurs) que vous avez probablement déjà signé ou en demander un nouveau.

Voici ce que vous pouvez y ajouter:

## Annexe #2

Je n'autorise pas mon enfant à utiliser les ordinateurs quand la technologie WiFi est en fonction.

Je n'autorise pas mon enfant à rester dans la salle de classe quand d'autres utilisent la technologie WiFi.

J'autorise mon enfant à utiliser l'Internet et les réseaux uniquement sur des ordinateurs câblés.

Vous pouvez aussi rayer et initialiser la mention "je l'autorise à utiliser ces ressources à l'école"

Voir le document [Formulaire de consentement.pdf](#) ci-joint

Vous pouvez aussi vous joindre au groupe.

Veillez contacter Karin Christensen: kmchrist.ca@gmail.com et/ou Tristan Le Rudulier: tristle@shaw.ca

---

### Parents for Safe Computing

#### Who are we ?

We are a group of parents with children at Rose-des-Vents.

We have been taking action out of concern for the health of our children, as well as the school staff.

Our concern surrounds the recent installation of a wireless network (WiFi) in both Rose-des-Vents and Jules Verne schools.

Numerous scientific studies suggest serious health risks associated with the radiation emitted by WiFi and other (e.g., mobile phones and masts) systems.

#### Scientific debate

The CSF states that the students' and staff's health is not placed at risk by the wireless system, since these respect Health Canada's standards (see attached document [Sans fil - WiFi Position du CSF.pdf](#)).

We point out that Health Canada's standard, known as Safety Code 6, allows for a skin temperature increase of one degree Celcius over a 6-minute period. These guidelines were last updated in the 1990s and only consider short-term and thermal effects on the body. Other, longer-term effects are considered a serious public health risk by many scientists, and current standards are considered inadequate (see attachment [WiFi Q and A ENGLISH.pdf](#)).

Evidence is presented in a detailed report (the BIOINITIATIVE Report) which has been endorsed by the European Environmental Agency.

More information available at

<http://www.bioinitiative.org/report/index.htm>

or from

<http://www.robindestoits.org>

## Annexe #2

### **What progress have we made ?**

We have voiced the concerns mentioned above to both the CSF and the administration of Rose-des-Vents. We have requested that the schools be re-wired in the interest of respecting the Precautionary Principle. We have had two formal meetings with the CSF. Following these, Mr. Cyr (director of the CSF) informed us that their technological department will be evaluating the costs of wiring the schools. However, nothing has been decided yet.

### **What can you do ?**

You can request to revise your consent form (the form regarding computer usage) which you have likely already signed. Here is what you could add to the form:  
I do NOT consent to my child using computers serviced by wireless internet (WiFi) in school.

Neither do I consent to my child remaining in the classroom while other children are using wireless technology.

I DO consent to my child using hard wired computers for Internet use in school.

You may also strike out and initial the phrase “je l’autorise à utiliser ces ressources à l’école”

See attached example: [Formulaire de consentement.pdf](#)

You can also join the committee.

Please contact Karin Christensen: [kmchrist.ca@gmail.com](mailto:kmchrist.ca@gmail.com) and/or Tristan Le Rudulier: [tristle@shaw.ca](mailto:tristle@shaw.ca)

### **Qu'est ce que le Wi-Fi?**

Le Wi-Fi signifie " Wireless Fidelity" (*fidélité sans fil*). Ce terme décrit une technologie qui permet à des ordinateurs d'être connectés à un réseau sans utiliser de câble. La connexion est établie par des ondes électromagnétiques, et la transmission des données se fait par ondes pulsées. Il s'agit d'une technologie relativement nouvelle dont l'essor est très rapide. Les premiers systèmes sans fil ont été développés au début des années 90 ; cependant, ce n'est qu'à partir de 1999 que les technologies sans fil ont été largement adoptées.

### **Est-ce que les ondes émises par des systèmes Wi-Fi sont sans risque?**

Les technologies sans fil se sont développées à une telle vitesse (de par leur commodité), que les chercheurs n'ont pu établir ses effets à long terme sur les humains. Aucune étude n'a été spécifiquement menée sur les effets sur la santé des ondes Wi-Fi. Cependant, de nombreuses recherches ont été faites sur d'autres technologies sans fil (comme le téléphone portable), et les résultats de ces recherches révèlent leurs effets négatifs.

Un compte-rendu de ces recherches (publié par *Powerwatch* au Royaume-Uni) a mis en évidence les effets sur la santé des antennes relais de cellulaires (qui transmettent des signaux électromagnétiques similaires aux ondes Wi-Fi). En effet, presque toutes les études scientifiques démontrent au moins un de ces effets.

Toutes ces données ont incité de nombreux scientifiques et organisations à promouvoir le principe de précaution concernant l'utilisation des technologies sans fil.

### **Quels sont les risques sur la santé?**

Les gens peuvent être affectés de différentes façons. Les symptômes rapportés incluent:  
**Au point de vue neurologique** : maux de tête, vertiges/nausées, problèmes de mémoire et concentration, insomnie, dépression/anxiété, fatigue, engourdissement, douleurs musculaire et articulaires.

**Au point de vue cardiaque** : palpitations cardiaques, essoufflement, tachycardie, hypertension.

**Au point de vue oculaire** : douleur, baisse de la vue, cataractes.

**Au point de vue auditif** : acouphènes, baisse de l'audition.

**Autres** : problèmes cutanés, problèmes digestifs, déshydratation, saignements de nez, altération de l'odorat, sensibilité à la lumière.

Les recherches ont également démontré une plus grande probabilité d'avoir des effets à long terme, à savoir le cancer, des tumeurs, des maladies neurologiques, des anomalies génétiques (comme la stérilité masculine), des défauts de naissance, des fausses couches, de même que l'asthme, le diabète, le dysfonctionnement de thyroïde et des saignements anormaux.

### **Les enfants sont-ils plus au risque que les adultes?**

Il est connu et reconnu que les rayonnements électromagnétiques pénètrent plus le corps d'une jeune personne que celui d'un adulte. Les effets à long terme sont donc particulièrement à craindre pour les enfants.

### **Qu'en est-il des normes de sécurité ? (Santé Canada et l'Organisation Mondiale pour la Santé disent que ce Wi-Fi ne présente pas de dangers pour la santé).**

La plupart des nations ont établi des normes de sécurité qui se basent sur les effets thermiques à court terme. Au Canada, la norme de sécurité est connue sous le nom de

*Code de Sécurité 6.* Cette norme autorise l'augmentation de température de peau d'un degré Celsius sur une durée de six minutes. Cette norme a été instaurée dans les années 90, et est insuffisante du fait qu'elle ne prend en compte que les effets thermiques sur le corps humain. Ces effets non thermiques sont en effet jugés dangereux sur le long terme par un grand nombre de scientifiques indépendants.

Malgré la demande de plusieurs instances afin que les normes de sécurité soient révisées, les fabricants et fournisseurs de technologies sans fil (y compris dans nos écoles) ne doivent cependant se plier qu'aux normes de sécurité du gouvernement.

### **Qu'est-ce que le Principe de précaution?**

Le principe de précaution est d'abord un principe philosophique, officiellement entériné en 1992 dans la convention de Rio.

Bien qu'il n'existe pas de définition universellement admise du Principe de Précaution, on peut tenter d'en exprimer l'idée générale comme suit :

“Des mesures doivent être prises lorsqu'il existe des raisons suffisantes de croire qu'une activité ou un produit risque de causer des dommages graves et irréversibles à la santé ou à l'environnement. Ces mesures peuvent consister, s'il s'agit d'une activité, à réduire ou à mettre un terme à cette activité ou, s'il s'agit d'un produit, à interdire ce produit, même si la preuve formelle d'un lien de cause à effet entre cette activité ou ce produit et les conséquences redoutées n'a pu être établie de manière irréfutable.”

Essentiellement le Principe de Précaution appelle à la prudence.

L'Université de Lakehead est un exemple d'une institution canadienne qui a appliqué le Principe de Précaution en installant un système de réseau câblé sauf là où ce n'était pas possible. Beaucoup d'écoles à travers le monde prennent des décisions similaires, ou reçoivent des pressions pour le faire. Des groupes de parents et du personnel se forment afin que le Principe de Précaution soit appliqué.

Questions pour parents et tuteurs :

- Est-ce que vous, en tant que parents/tuteurs, avez été informés de l'exposition aux radiations par le Wi-Fi? Avez-vous donné votre consentement à l'installation du système Wi-Fi dans l'école de vos/votre enfant(s)?
- Il y a une alternative disponible : l'installation d'un réseau câblé.

Liens vers des informations pratiques :

[www.bioinitiative.org](http://www.bioinitiative.org)

[www.wifiinschools.org.uk](http://www.wifiinschools.org.uk)

[www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)

[www.emfacts.com](http://www.emfacts.com)

### Wi-Fi Questions and Answers

#### What is Wi-Fi?

Wi-Fi stands for Wireless Fidelity, and is a term used to describe the way computers can connect to a network without the need for cables. Instead, the connection is made using microwave radiation, along which the data are sent in pulses. This is relatively new technology that has taken off at a rapid pace. The first wireless systems were developed in the early 1990s; however, it was not until 1999 that wireless technologies were widely adopted.

#### Is the radiation emitted by Wi-Fi safe?

Because there is such a high demand for wireless convenience, the rate at which Wi-Fi technologies are being deployed exceeds the rate at which researchers can study its long-term effects on humans.

Although no studies have specifically investigated health effects from Wi-Fi, there is a growing body of scientific research on related wireless technologies (e.g., mobile phone technology) that suggests adverse health effects.

A survey of this research, conducted by Powerwatch in the UK, found a number of significant health effects from mobile phone masts (which use a similar signal). There is, in fact, very little research looking at phone masts that has failed to find an effect.

The number of studies and research papers that point to adverse effects from wireless technologies has prompted a number of leading scientists and organizations to advise a precautionary approach to the use of wireless devices.

#### What are the health risks?

People may be affected in many different ways. Reported health effects from this type of radiation include:

**Neurological:** headaches, dizziness/nausea, memory and concentration difficulties, insomnia, depression/anxiety, fatigue/weakness, numbness/tingling, muscle and joint pains.

**Cardiac:** heart palpitations, shortness of breath, heart arrhythmias, high blood pressure.

**Eyes:** pain/discomfort, pressure in the eyes, deteriorating vision, cataracts.

**Ears:** ringing in the ears, hearing loss.

**Other:** skin problems, digestive problems, dehydration, nosebleeds, impaired sense of smell, light sensitivity.

Research has also pointed to an increased likelihood of **long-term effects** – including cancer, tumours, neurological diseases, genetic effects such as male sterility, miscarriage and birth defects, as well as asthma, diabetes, thyroid dysfunction and bleeding disorders.

#### Are children more at risk than adults?

It is known that microwave radiation penetrates the body of a younger person more than that of an adult. Therefore, the potential long-term effects on developing children are of particular concern.

### **What about safety standards? (Health Canada and the World Health Organization claim that Wi-Fi is safe.)**

Most nations set safety standards that regulate exposure to radiation based on short-term thermal injury (in other words, burning or heating of body tissue in a short period of time). In Canada, the safety standard is known as Safety Code 6, and allows for a skin temperature increase of one degree Celsius over a 6-minute period. These guidelines were last updated in the late 1990s, and are inadequate because they fail to consider the non-thermal and long-term health effects that concern many independent scientists. Current standards may be placing the public at serious risk.

Despite there being calls for the safety standards to be reviewed, at present, manufacturers and providers of wireless technologies, including our schools, are only required to meet the government safety standards.

### **What is the Precautionary Principle?**

The Precautionary Principle (PP) is a moral and political principle which states that if an action/policy might cause severe or irreversible harm to the public or to the environment, in the absence of a scientific consensus that harm would not ensue, the burden of proof falls on those who would advocate taking the action. Essentially the PP calls for erring on the side of caution.

Lakehead University is a Canadian example of an institution applying the PP; it has hard-wired all networks except where impossible, until such time as Wi-Fi is proven safe. Many schools worldwide are making similar decisions, or are receiving pressure concerning this health issue. Groups of concerned parents and staff are forming, with the intention of ensuring that the PP is followed.

For consideration:

- Have parents/guardians given *informed consent* for their children to be exposed to Wi-Fi radiation?
- There is an available alternative: cabling.

Links for helpful information:

[www.bioinitiative.org](http://www.bioinitiative.org)  
[www.wifiinschools.org.uk](http://www.wifiinschools.org.uk)  
[www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)  
[www.emfacts.com](http://www.emfacts.com)



### CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

(School District No. 93)

180-10200 Shellbridge Way, Richmond, BC V6X 2W7 Canada  
Tél. (604) 214-2600 - Téléc. (604) 214-9881 – www.csf.bc.ca

#### AVIS IMPORTANT

### La sécurité de nos élèves et notre système sans fil

**(Le 25 septembre 2008)** Ces derniers jours, quelques parents du Conseil scolaire francophone ainsi que certains médias s'interrogent sur les effets possibles que le système sans fil installé dans nos écoles pourrait avoir sur la santé de nos élèves. Le Service technologique tient à rassurer l'ensemble de nos familles et de nos employés que le système sans fil (Wi-Fi) installé par le CSF répond aux normes de Santé Canada et d'Industrie Canada.

Le CSF, tout comme les grandes institutions publiques canadiennes (hôpitaux, aéroports, school districts, universités, collèges, bibliothèques, etc.) utilisent la même technologie approuvée par Santé Canada. En adhérant aux normes de Santé Canada, le CSF estime que la santé des élèves et du personnel n'est pas mis en cause.

Le choix de l'utilisation du réseau sans fil est également validé par l'Organisation mondiale de la santé qui indique que l'exposition prolongée aux ondes de faible puissance du Wi-Fi ne représente pas de danger pour la santé des élèves et du personnel.

Nous tenons à coeur le bien-être de nos enfants et de notre personnel. Dès lors, le CSF, tout en adhérant aux normes rigoureuses de Santé Canada, suit de près tout développement dans le domaine de la technologie. Le Conseil continue aussi de s'appuyer sur un groupe de chercheurs ayant une grande renommée canadienne qui vient valider la mise en place des projets pédagogiques émanant du secteur technologique.

#### Source :

Paul de la Riva  
Directeur des communications  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
604 214-2617  
pdelariva@csf.bc.ca



# FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

## DE LA 4<sup>E</sup> À LA 12<sup>E</sup> ANNÉE

### CODE DE CONDUITE DES ÉLÈVES

Les ressources informatiques du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) sont mises à la disposition des élèves pour favoriser leurs apprentissages. L'utilisation de ces ressources est un privilège qui implique l'adoption de comportements responsables de la part des élèves. Le texte complet de la *Politique d'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication* du CSF se trouve sur son site Web à [www.csf.bc.ca](http://www.csf.bc.ca)

**IL EST IMPORTANT DE SOULIGNER QUE L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR PORTABLE DU CSF À LA MAISON EST UN PRIVILÈGE. L'APPAREIL AINSI QUE LE RÉSEAU SANS-FIL DU CSF DOIVENT STRICTEMENT SERVIR À DES FINS PÉDAGOGIQUES.**

EN TANT QU'ÉLÈVE, JE DEMANDE À AVOIR ACCÈS AUX RESSOURCES INFORMATIQUES DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE.

#### LORSQUE J'UTILISERAI MON ORDINATEUR, JE M'ENGAGE :

- à ne pas installer des programmes sans en avoir eu l'autorisation;
- à respecter la confidentialité des codes d'accès et des mots de passe et à éviter tout geste visant à connaître le code d'accès ou le mot de passe d'une autre personne;
- à faire attention à la sécurité et à la protection du matériel informatique;
- à signaler sans délai toute infraction ayant trait à la sécurité et au vandalisme dont je serai témoin.

#### LORSQUE JE NAVIGUERAI SUR INTERNET, JE M'ENGAGE :

- à ne pas donner de renseignements personnels permettant de m'identifier sans la permission de mes parents (nom complet, numéro de téléphone, adresse, courriel, photo, etc.);
- à respecter les personnes, leur vie privée et à ne pas communiquer de renseignements personnels concernant une autre personne;
- à ne pas télécharger ou diffuser des propos ou des images pouvant nuire à la réputation d'une autre personne, à celle du CSF de ses écoles et de ses centres;
- à ne pas télécharger ou diffuser des propos ou des images de nature offensante, diffamatoire, discriminatoire, haineuse, violente, indécente ou raciste;
- à ne pas utiliser le matériel informatique à des fins de publicité, de propagande, de harcèlement ou de menace;
- à faire preuve de jugement critique lorsque je consulte des sites Internet;
- à respecter le droit d'auteur et à éviter de participer à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, de jeux, de logiciels et de fichiers;
- à respecter les mesures de sécurité établies par le CSF et à éviter tout acte d'intrusion dans les dossiers d'autrui ou pouvant nuire au bon fonctionnement ou endommager le matériel informatique appartenant au CSF;
- à éviter de poser des gestes visant à introduire et à propager des virus ou, encore, à modifier ou à détruire sans autorisation des données ou des fichiers;
- à n'utiliser les services de clavardage, de discussion ou de groupes de nouvelles seulement si j'ai la permission d'un adulte de l'école.

#### LORSQUE J'UTILISERAI LE COURRIER ÉLECTRONIQUE, JE M'ENGAGE :

- à utiliser mon adresse courriel du CSF dans le cadre d'activités reliées à mes cours;
- à ne pas transmettre du courrier non désiré, du courrier anonyme ou en utilisant le nom d'une autre personne;
- à ne pas participer à des chaînes de lettres;
- à agir afin de prévenir ou d'arrêter les actes de cyberintimidation.

#### EN TOUT TEMPS, JE M'ENGAGE :

- à éviter toute activité illégale, contraire à la *Politique d'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication* du Conseil scolaire francophone scolaire de la C.-B., ou qui serait incompatible avec la mission de l'école ou du centre.
- à ne pas utiliser abusivement le réseau de télécommunication du CSF par exemple stocker inutilement de l'information sur le serveur, utiliser Internet pour écouter la radio ou une émission de télévision, faire du clavardage ou participer sans autorisation à des jeux sur Internet.

Je suis conscient(e) que le CSF peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés sur le disque dur d'un ordinateur ou d'un serveur et que je ne peux pas considérer ces fichiers comme étant confidentiels. De plus, si je ne respecte pas mon engagement, je pourrai subir des sanctions allant de la perte du privilège d'utilisation du matériel informatique à la suspension ou à l'expulsion, selon la gravité de mes actes. Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation du matériel informatique mis à ma disposition et j'adhère aux engagements énumérés ci-dessus.

#### SIGNATURE DE L'ÉLÈVE

Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation du matériel informatique mis à ma disposition et j'adhère aux engagements énumérés ci-dessus.

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève

#### SIGNATURE DU PARENT/TUTEUR-TRICE

En tant que parent ou tuteur-trice, j'ai lu et j'ai expliqué à mon enfant les règles d'utilisation de l'ordinateur et d'Internet et je l'autorise à utiliser ces ressources à l'école. Je comprends que le non-respect de ces règles peut entraîner la perte de son droit d'utiliser ces ressources à l'école ainsi que des sanctions disciplinaires.

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature du parent

**Association des Parents de l'École Rose-des-Vents**  
**Mardi, 17 novembre 2009**  
**Procès-verbal**

**Présences**

**Membres du CA :** Luc Morin, Ève-Marie Proulx, Christine Fyfe, Ylenia Wood, Michèle Danelice

**Personnel de l'École Rose-des-Vents :** Carole Massé, Brigitte Attali-Netherton

**Parents :** Tristan Le Rudulier, Karin Christensen, Marie DesRosiers, Magali Duchemin, Jacqueline Hiebert, Sophie Helias, Sandrine Laroche, Trish Kolber, Emmanuelle Higgs, Linda Lalande, Kim Nishimura, Anne Roberge, Hélène Roy, Monique Trépanier, Eric Dagenais, Gerry O'Neil

**1. 19h00 : Ouverture de l'assemblée**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes : devancer la mise à jour du comité Parents Ordi-Santé (point 7.d) entre les points 4 et 5 et ajouter une mise à jour du comité Terrain de jeu au point 7.f

Proposée par Trish Kolber

Appuyée par Tristan Le Rudulier

Adoptée à l'unanimité

**3. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2009**

Proposée par Marie DesRosiers

Appuyée par Trish Kolber

Adoptée à l'unanimité

**4. Bilan de la directrice**

**I. Bilan du mois :**

21 oct. Opéra « Jack Pine » est venu à l'école – grand succès

22 oct. Bulletin intérimaire

30 oct. Assemblée étoiles

10 nov. Assemblée école - Jour du souvenir

**II. Budget d'école 09-10 : total 94,351\$ (Annexe #1)**

**III. Communication avec l'école**

Site Internet de l'école : <http://rosedesvents@csf.bc.ca>

Courriel de l'école : [ecole\\_rose\\_des\\_vents@csf.bc.ca](mailto:ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca)

Courriel de la direction : [cmasse@csf.bc.ca](mailto:cmasse@csf.bc.ca)

**IV. Fermeture partielle ou complète d'école**

Écoutez Radio-Canada FM 97.7 et CKNW AM 980 dès 6h30 le matin

Un message courriel sera envoyé aux parents avant 6h30 le matin

**V. Code de conduite RDV**

Le comité des partenaires a besoin de parents bénévoles pour faire parti du sous-comité qui s'occupera de mettre à jour le code de conduite

## VI. Célébrations du temps des fêtes

18 déc. Journée pyjama : déjeuner et spectacle (10h45 à 12h, à confirmer)

<b>À venir :</b>	20 nov.	À vélo pour les sans-abri
	26 nov.	Tournoi régional de volley-ball 6 <sup>e</sup> année
	27 nov.	Spectacle Max-i-mime
	4 déc.	1 <sup>er</sup> bulletin formel
	4 déc.	Assemblée des étoiles
	9-10 déc.	Entrevues parents-enseignants (14h-17h) Départs hâtifs à 13h45
	9-10 déc.	Salon du livre – <b>besoin de bénévoles</b>

### Autres :

- C. Massé fait le suivi sur le ramassage des clous, et sur la réparation des clenches de clôtures – en cours
- L'école cherche des **parents volontaires** le jeudi midi pour sports, tel le soccer
- L'école a maintenant un piano; cours payants sont offerts
- Possibilité d'avoir accès au gymnase après les heures d'école (remplir le formulaire bleu avec J-V)
- Demande des parents d'intégrer RDV dans le VSB au niveau du sport
- Suggestion de discuter avec le comité sport pour coordonner des activités parascolaires d'ultimate

## 7. d. Parents Ordi-Santé

- Bref sommaire du dossier est présenté, avec explication des dangers relatifs aux Wi-Fi : le dossier est en impasse – attendent de circuler des documents aux parents via la liste de classe (travail en cours)
- Les membres du comité (Tristan Le Rudulier et Karine Christensen) démissionnent de leur position et demandent d'avoir de nouveaux parents volontaires pour prendre la relève; dossier sera donné à la nouvelle équipe, comprenant recherche, pétition des parents, et détails des rencontres avec le CSF
- Demande aux parents de préciser des restrictions sur le formulaire distribué aux parents, permettant l'utilisation des ordinateurs sauf lorsque connecté en Wi-Fi
- Suggestion aux parents de visiter le site de l'APÉ pour voir les documents relatifs ([www.aperosedesvents.com](http://www.aperosedesvents.com))

## 5. Bilan du président

- Mise à jour de la campagne de financement 2009-10  
3,715\$ de collecté avec objectif de 7,000\$ (limite lundi prochain, 23 nov.)  
Si l'objectif n'est pas atteint, le budget sera révisé
- Résultat du sondage sur la présentation d'une session d'information sur le droit constitutionnel (transport) : 91 réponses - 17 veulent participer, 17 peuvent plus tard, 57 sans intérêt  
Budget pour session éducative : 250\$ de l'APÉ et 250\$ de l'école, pour avoir expert constitutionnel (avocat)

## **Autre :**

- i) Salon du livre : 2 soirs pour lever des fonds pour la bibliothèque  
Courriel sera envoyé aux parents pour demander des bénévoles pour 1hr  
Demande a été fait pour l'utilisation du gymnase durant les heures d'école – réponse attendue sous peu

## **6. Bilan de la trésorière**

- a. Mise à jour du compte courant et du compte gaming  
47,000\$ approximativement dans le compte courant, 3,000\$ dans le compte gaming (contribution du ministère, 10\$ par enfant)
- b. Mise à jour des budgets de l'APÉ  
Les dépenses sont minimales à ce point – un autre cycle de repas chauds, lait et pizza sera nécessaire afin de voir s'il y aura un excédent

## **7. Mise à jour des comités**

- a. **Comité des partenaires** : puisque ce comité est un nouveau concept. le rôle en évolution (c'est à nous d'établir notre objectif)
  - i) rencontre du 12 novembre : première rencontre officielle
    - Discussion du code de conduite : CSF demande que ce soit révisé
    - Plan de réussite scolaire – doivent déchiffrer les résultats de l'an passé, élaborer comment l'évaluer et trouver les outils pour les enseignants pour établir le but de cette année
    - Projet éducatif : peut s'établir sur 4-5 ans
    - Formation avec Marc Gignac : discussion de stratégies qui relèvent du comité des partenaires
    - Besoin de consulter les parents – sondage en ligne est proposé comme outil de collecte d'information
    - Le comité des partenaires reçoit un budget de 800\$ du CSF
    - Budget de 15,000\$ pour l'ensemble des écoles de la province pour projets spéciaux
- b. **Comité transport**
  - Mise à jour par Gerry O'Neil : pas de nouveau développement
  - C. Massé dit que les routes sont moins longues : 500,000\$ d'épargnes avec les points de ramassage à la grandeur du CSF
  - Nouvelle politique du CSF : 45 minutes maximum en transport
  - Jeudi prochain, session d'information sur le transport / droits constitutionnels
- c. **Comité communication**
  - i) Atelier de formation : Luc et Ève-Marie ont participé à une formation avec Marc Caloren sur la mise à jour du site web de l'APÉ

**Autres :**

  - L'APÉ invite les parents à s'inscrire au site de l'APÉ  
(Suggestion que les représentants de classe envoient un courriel)  
[www.aperosedesvents.com](http://www.aperosedesvents.com)
  - Vendredi dernier, M. Caloren a eu une rencontre avec un concepteur de site web pour améliorer la fonctionnalité du site de l'APÉ
  - Demande d'avoir une section sur le site spécifique à chaque classe

- Plusieurs parents de maternelle ne reçoivent pas les courriels : l'annuaire n'a pas été circulé aux parents de la maternelle – C. Massé fera le suivi

#### e. Représentants de classe

- Résultats des nominations (Annexe #2)

##### Autres :

- version corrigée de la liste a été circulé par courriel
- discussion de la difficulté de réserver les salles pour des activités

#### f. Comité terrain de jeu

- Rencontre la semaine dernière : Eric Dagenais, Nancy Gioia, Hélène Côté (David Legault absent)
- Budget de 9,000\$ cette année
- Présentation d'un article du Globe&Mail 'Exercice and brain power', discutant des avantages de l'exercice sur l'apprentissage. Le comité veut promouvoir notre contexte culturel particulier par le biais des jeux dramatiques (imaginaires) et du sport

##### Projets proposés :

- Amphithéâtre dans la cour, scène et bancs : 4,500\$
- Réaménager un coin de boue et déplacer deux bancs : 1,500\$
- Lignes peinturées : \$300
- Remplacer les poteaux de ballon-poire (défrayé par l'école)
- Plantes dans les bacs à fleur
- Possibilité d'une autre structure : 2,000\$ à 3,000\$
- Projets avec les enfants de faire des dalles (suggestion de consulter la ville de Vancouver pour projets communautaires : \$100 alloué. Aussi, Vancouver Foundation donnent des montants)

*\* Rappel par le président de l'APÉ que le comité terrain de jeu doit discuter avec le CSF et la direction de l'école pour voir faire approuver leurs projets*

##### Autres :

- Installation de gazon? Pas recommandé avec un si grand nombre d'enfants dans un petit espace – suggestion de tourbe artificielle
- Balançoire? Occupent trop de place
- Arbres sur le terrain? Manque d'espace
- Rénover la structure en bois? Discussion (subvention de 5,000\$ disponible de Coastal Health mais avec la condition de démolir la structure courante - donc insuffisamment de fonds pour la construction d'une nouvelle structure)
- Demande de placer un terrain de jeu près de la pré-maternelle : suggestion de créer un propos et de le soumettre au CSF

#### 8. Divers

- Demande du président de l'APÉ de proposer d'autre méthodes de levées de fonds
- Rappel : patinage familiale, Riley Park le 21 décembre
- H1N1 : la vaccination est disponible dans 3 écoles et tous les élèves y ont droit – courriel envoyé par la direction

## 9. Prochaine rencontre

a) Lundi, 14 décembre 2009

## 10. 21h00 : Levée de l'assemblée



Préparé par : Christine Fyfe  
Secrétaire  
APÉ Rose-des-Vents

Date : 21 novembre 2009

Appuyé : 14 décembre 2009

Président : Luc Morin



# École Rose-des-Vents

## Budget école 09-10

(27 oct. 09)

31200	Timbres / Courrier	800.00
31210	Publicité / Imprimerie	1,100.00
31220	Photocopies	6,000.00
31250	Téléphone / Fax / Internet	3,500.00
31260	Cellulaire	480.00
31280	Autres dépenses	<b>11,046.00</b>
	(éducation familiale : 1,000\$)	
31530	Coût TOC approuvé par l'école	2,000.00
	(Temps de collaboration : 1,000\$)	
31636	Équipement éducation physique	3,000.00
34400	Dépenses réunions	<b>1,500.00</b>
51100	Matériel - Ressources d'appr.	17,700.00
51160	Matériel de bureau	5,000.00
51161	Autres matériels (Musique : 1,000\$ Arts: 3,000\$ Sciences : 1,000\$ Matériel de classe : 6,600\$)	11,600.00
51200	Activités socio-culturels	7,650.00
51330	Cahier d'élèves	8,000.00
51500	Meubles / Équipements	7,650.00
51510	Matériels informatiques	3,825.00
51310	Matériel bibliothèque	3,500.00
	<b>Total :</b>	<b>94,351.00</b>

<i>APÉ 09-10</i>	<i>Bibliothèque</i>	<i>1,517.75</i>
	<i>Sport</i>	<i>1,000.00</i>
	<i>Arts/culture</i>	<i>2,000.00</i>
	<i>Sciences</i>	<i>1,000.00</i>
	<i>Potluck 100\$/div.</i>	<i>1,400.00</i>
	<i>Initiatives nutritionnelles</i>	<i>500.00</i>
	<i>Sortie fin d'année (6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>)</i>	<i>3,000.00</i>
	<i>Brackendale (3<sup>e</sup>)</i>	<i>2,000.00</i>
	<i>Ressources péd.</i>	<i>1,000.00</i>

**Annuaire téléphonique 2009-2010**  
**Coordonnées des représentants.es de classes**

Estelle Pimenta – div. 1	M	Mme Sophie Hélias Mme Emmanuelle Higgs
Thérèse Santerre – div. 2	M	Mme Monique Trépanier Mme Anne Roberge
Lilan Leung – div. 3	M	Mme Christine Fyfe, Jacqueline Hiebert
Brigitte Attali-Netherton -div. 4	1 <sup>e</sup>	Mme Kim Nishimura Mme Linda Lalande
Danielle Leclerc – div. 5	1 <sup>e</sup>	Mme Nancy Gioia, Mme Fatma Taibi Mme Hélène Côté
Mylène Boulanger – div. 6	1 <sup>e</sup> /2 <sup>e</sup>	Mme Magalie Duchemin Mme Kiersten Enemark
Marilou Boulerice – div. 7	2 <sup>e</sup>	Mme Nancy Johnson Mme Véronique Gauriot-Williams
Caroline Morin – div. 8	2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	Mme Dominique Robeyns Mme Louise Plante
Anne-Marie Lapointe – div. 9 Shahpar Shoai	3 <sup>e</sup>	Mme Laurence Tees Mme Trish Kolber
Catherine Provencher– div. 10	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	M. David Legault et Mme Julian Quon Mme Antonieta Garcia
Pierre Gaulupeau – div. 11	4 <sup>e</sup>	Mme Joelle Butler Mme Marie Desrosiers Mme Anne Roberge
Jacinthe Gauthier– div. 12	4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	Mme Carole Despins
Zohra Sehboub – div. 13	5 <sup>e</sup>	Mme Karen Aïouch Mme Sophie Hélias
Joanie Nadeau – div.14	6 <sup>e</sup>	Mme Dagmar Dlab Mme Dominique Robeyns

**Association des Parents de l'École Rose-des-Vents**  
**Lundi, 14 décembre 2009**  
**Procès-verbal**

**Présences**

**Membres du CA : Luc Morin, Ève-Marie Proulx, Christine Fyfe, Michèle Danelice.**

**Personnel de l'École Rose-des-Vents : Carole Massé.**

**Parents : Sandrine Laroche, Louise Plante, Kim Nishimura, Kiersten Enemark, Monique Trépanier, Joseph Pagé, Nancy Gioia.**

**1. 19h10** Ouverture de l'Assemblée

**2.** Adoption de l'Ordre du jour avec 2 ajouts :

**6. c** Résultat préliminaire du sondage de l'atelier sur la sexualité

**6. d** Résultats du salon du livre

Proposée par Louise Plante

Appuyée par Kim Nishimura

Adoptée à l'unanimité

**3.** Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2009 avec un changement au point 4.c  
cmasse@csf.bc.ca (adresse courriel corrigée).

Proposé par Sandrine Laroche

Appuyé par Christine Fyfe

Adopte à l'unanimité

**a.** Suivi au procès-verbal

**i)** Code de conduite

**ii)** Ordi-santé (les documents ne sont pas encore envoyés)

**4.** Présentation du processus d'évaluation de la direction

**a.** Invité : M. Alain Laberge, Directeur des Services éducatifs du CSF

Absent. Reporté au 26 janvier.

**5. 19h15** Bilan de la Directrice

**a.** Rapport (voir Annexe A)

**I.** Salon du livre : bilan à venir après évaluation. Possibilité de se tenir dans la bibliothèque l'an prochain. Organisé lors des rencontres parents-enseignants pour encourager la participation des parents (selon la demande des maisons d'édition).

**III.** Code de conduite RDV (2 parents, Estelle, élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

Première rencontre 12 janvier, 4 à 5 rencontres, processus qui durera plusieurs mois.

**IV.** Volet éducationnel : atelier sur la sexualité (voir Annexe B)

Lieu à déterminer : auditorium ou bibliothèque.

**V.** Ateliers construction identitaire (pour développer le sentiment d'appartenance à la communauté francophone)

2 fév. Atelier à l'intention des élèves 4<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>

9 fév. Atelier à l'intention des parents 4<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> (19h) « vin et fromage »

**II. Entente de Rehaussement de l'Éducation Autochtone**  
Lecture d'un texte et présentation d'une plume ornée.

**Rappel du processus lors de fermeture de l'école.**

**b. Période de questions**

**6. 19h30 Bilan du Président**

- a.** Résultat de la campagne de financement de l'année 2009-10.  
\$7905 amassé jusqu'à ce point (objectif était de \$7000).
- b.** Compte-rendu du Congrès de la FPFGB.  
20-21 nov. Luc et Ève-Marie ont assisté à l'AGA de la FPFGB.  
Présentation de la plaque au bénévole de l'année (Félicitations Luc Morin!).  
Lors de l'AGA de la FPFGB, M. Morin a proposé que la FPFGB entame une étude sur l'état du service d'éducation offert par le CSF et la province afin de déterminer si la province répond à ses obligations telles que décrites dans l'article 23 de la Charte des droits. Cette proposition fût adoptée à l'unanimité par les membres.  
Présentation d'un logiciel pour commandes de repas chauds en ligne. Le site est opérationnel pour RDV maintenant, en anglais seulement, mais sera bilingue pour septembre 2010. Les frais seront défrayés par les profits du programme de repas chauds. Coûts pour janvier à juin \$300. Possibilité que le CSF obtienne une licence pour toutes les écoles, et réduira les coûts.
- c.** Résultat préliminaire du sondage de l'atelier sur la sexualité : 19 réponses, 57.5% veulent participer à l'atelier, donc 11 sur 19, ce qui est suffisamment pour aller de l'avant. Coûts de \$700 seront défrayés par l'APÉ (\$350) et l'école (\$350). L'atelier sera tenu en anglais seulement.
- d.** Résultats du Salon du livre : ventes de \$2093, Scholastic donne 40% en livre, donc \$800 en livres pour RDV (ventes de l'an passé \$1315, alors amélioration pour cette année).  
Proposition de tenir la foire aux livres l'an prochain dans les couloirs, lors des rencontres parents-enseignants.

**7. 20h Bilan de la Trésorière**

- a.** Mise à jour du compte courant et du compte gaming.
- b.** Mise à jour des budgets de l'APÉ.  
Tout va bien, plus d'information en janvier.  
Autres suggestions pour collectes de fonds sont bienvenues.

**8. 20h05 Mise à jour des comités**

- a.** Comité des Partenaires
  - i)** Rencontre du CA de l'APÉ a eu lieu le 8 décembre pour discuter de la direction de l'équipe.
- b.** Transport
  - i)** Joseph Pagé a présenté les détails de sa rencontre avec M. Stuart et M. Owen, sous-ministres adjoints de l'éducation. Le 5 nov. M Cyr a rencontré M. Gorman et l'a informé que RDV est en crise mais selon M. Cyr les délais semblent être dues au faible contexte économique courant. M. Pagé a indiqué que si nous n'avons pas une réponse positive avant le 31 janvier, le dossier ira devant les tribunaux. Le comité transport espère que la fédération des parents

s'impliquera. En bout de ligne, le gouvernement tient la responsabilité de trouver une école pour RDV.

**c. Communication**

**i) Site Web de l'APÉ ([aperosedesvents.com](http://aperosedesvents.com)).**

Guide d'utilisation du site a été crée pour passer l'information d'une année à l'autre.

**d. Repas chauds**

**i) Commande en ligne pour janvier 2010.**

Comité doit obtenir la permission de dépenser \$300 pour l'utilisation du logiciel pour commandes en ligne.

Proposée par Kim Nishimura

Appuyée par Louise Plante

Approuvée à l'unanimité

**ii) Recherche d'un(e) coordinateur(trice)**

Commencer en janvier pour travailler avec Pia pour ensuite prendre la relève.

Ce rôle ne nécessite que quelques heures pour la mise à jour du site, et pour rencontrer les représentants de l'école Anne Hebert pour coordonner le menu.

**e. Terrain de jeu**

**i) Nancy Gioia a fait un compte-rendu pour le comité. Annie Bedard (J-V) et Carole Massé doivent se rencontrer pour donner leur appui aux propositions soumises.**

**f. Représentants(es) de classe**

**i) Voyage SEVEC des 6<sup>ème</sup> années.**

Premier dépôt reçu. Ils prendront la relève du programme sushi de février à juin 2010.

**ii) Politique de demande de locaux à J-V**

Les secrétaires de J-V vont s'occuper de la réservation des locaux.

**9. 21h Divers**

**a) Proposition de tenir une rencontre extraordinaire en janvier 2010 pour discuter des droits constitutionnels des parents, du transport et de l'immobilier de RDV.**

Date suggérée : mercredi, 13 janvier 2010. Heure et lieu à préciser.

**b) Discussion du vol récent de 13 ordinateurs qui étaient situés dans un des portables.**

**10. 21h10 Prochaines rencontres**

**a. Rencontre extraordinaire mercredi, 13 janvier 2010.**

**b. Mardi, 26 janvier 2010.**

**11. 21h15 Levée de l'Assemblée**



Préparé par : Christine Fyfe  
Secrétaire  
APÉ Rose-des-Vents  
Date : 14 décembre 2009  
Appuyé : 26 janvier 2010  
Président : Luc Morin



Annexe A

## Rencontre de l'APÉ

14 décembre 2009

### RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- I. Bilan du mois
- |           |   |
|-----------|---|
| 20 nov.   | À vélo pour les sans-abri                                 |
| 24 nov.   | Spectacle Hélène Nicole                                   |
| 26 nov.   | Tournoi régional de volley-ball 6 <sup>e</sup> année      |
| 27 nov.   | Spectacle Max-i-mime                                      |
| 4 déc.    | 1 <sup>er</sup> bulletin formel                           |
| 7 déc.    | Entente de Rehaussement de l'Éducation Autochtone         |
| 9-10 déc. | Entrevues parents-enseignants (14h-17h)<br>Salon du livre |
- II. Entente de Rehaussement de l'Éducation Autochtone
- III. Code de conduite RDV  
Vos représentantes : Mmes Barabe et Wood
- IV. Volet éducationnel APÉ/RDV  
Atelier sur la sexualité : (à confirmer)
- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| 20 janv.                       | Atelier sur la sexualité à l'intention des parents (18h30-20h) |
| 27 janv.                       | Atelier sur la sexualité à l'intention des élèves              |
| M-3 <sup>e</sup>               | 18h30-19h15  |
| 4 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> | 19h30-20h30  |
- V. Ateliers construction identitaire
- |        |  |
|--------|--|
| 2 fév. | Atelier à l'intention des élèves 4 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup>        |
| 9 fév. | Atelier à l'intention des parents 4 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> (19h) |
- À venir :
- |          |  |
|----------|--|
| 16 déc.  | Troupe de danse autochtone « Damelahamid » à 13h15 |
| 17 déc.  | Journée pyjama                                     |
| 18 déc.  | Spectacle du Temps des Fêtes (9h-10h30)            |
| 22 janv. | Assemblée des étoiles (9h, 9h40)                   |
| 26 janv. | Rencontre de l'APÉ                                 |

**Fermeture partielle ou complète d'école.**

**Écouter Radio-Canada au FM 97.7 et CKNW au AM 980 dès 6h30 le matin.**

**Un message courriel sera envoyé aux parents avant 6h30 le matin.**

***Merci pour votre coopération tant appréciée!***

**ELEMENTARY SCHOOL PROGRAM OUTLINES**

**OPTION A:  
TWO EVENING SESSIONS, ONE FOR PARENTS AND ONE FOR CHILDREN**

PART I: PARENTS' SESSION (90 minutes in length, 6:30-8PM)

(20 jan.)

- reasons why we need to talk to children about sexual health at a young age
- 5 stages of sexual development children progress through on their way to becoming sexually mature adults
- what children should know at each stage, with specific examples of ways to explain body parts and processes
- how to provide information to children in a way they will understand and remember (and minimize embarrassment for the parent!)
- how to effectively answer the questions children ask
- how to prevent child sexual abuse
- what will be covered in the Family Session the following week, which will be referred to children as a "body science lesson"

Time for open discussion and questions will be included in the parents' session, and I will bring a display of books and other resources that may be useful.

PART II: CHILDREN'S SESSIONS:

PRIMARIES (45 minutes in length, 6:30-7:15pm)

(27 jan.)

Children will learn:

- technical names for the genitals (i.e. penis, testicles, vagina, uterus)
- that reproduction happens when a man's sperm joins a woman's ovum through sexual intercourse
- that the baby grows in the uterus
- that the baby is born through the vagina
- not to pick up condoms
- that they have ownership over their bodies (prevention of child sexual abuse)
- basic/introductory information about body changes at puberty
- the basics about menstruation and nocturnal emissions (wet dreams) as clean and healthy processes

INTERMEDIATES (60 minutes in length, 7:30-8:30pm)

Children will learn everything the primaries learn, plus:

- all about body changes at puberty (voice changes, emotional changes, growth of body and pubic hair, breast development, weight gain, importance of sleep, exercise and proper nutrition)
- dangers of smoking
- basic information about sexually transmitted diseases (STDs)
- the understanding that sexual intercourse is an adult activity and that one doesn't *have* to be a sexually active teen

Smart decisions start here.

www.saleema.com



**Réunion extraordinaire**  
**Association des parents de l'École Rose-des-Vents**  
**Lundi, 18 janvier 2010**  
**Procès-verbal**

**Présences**

**Membres du CA : Luc Morin, Michèle Danelice, Antoine Bonard, Christine Fyfe.**

**Personnel de l'École Rose-des-Vents : Carole Massé.**

**Parents : Joseph Pagé, Gerry O'Neil, Elisabeth Sones, Valérie Perrigaud, Sandrine Laroche, Luce Lafontaine, Marie Desrosiers, Magali Duchemin, Nancy Gioia, Hélène Côté, Sophie Helias, Denis Arseneau, Julia Quon, Marc Caloren, Deborah Gaul, Geoffrey Gaul, Kim Touchette, Louise Plante, Laurence Tees, Anne-Marie Lapointe, Chris Guillou, Greg Johnson, Alexandra T. Greenhill, Véronique Gauriot-Williams, Dan Williams.**

**18h45**

- 1.** Ouverture de l'Assemblée.
- 2.** Adoption de l'Ordre du Jour avec un ajout d'un huis-clos au point 4.aa. entre les points 4.a. et 4.b.
  - Proposée par Marc Caloren
  - Appuyée par Gerry O'Neil
  - Adoptée à l'unanimité
- 3.** Historique du dossier transport/immobilier à RDV.
  - a. La situation.
    - i) La zone de fréquentation pour RDV est la moitié de la ville de Vancouver. (Voir Annexe A)
    - ii) Une vieille école du VSB est obtenue en 2001 (RDV) avec l'intention de développer le site, situé centralement dans Vancouver, avec une école secondaire (2008) et trouver un site pour l'école élémentaire qui déborde.
    - iii) Le CSF recherche une école adéquate pour RDV depuis plusieurs années sans résultats.
    - iv) La durée du transport pour plusieurs élèves de RDV est jugée excessive par des parents et l'école, de ce fait, perd plusieurs élèves au fil des années.
  - b. Droits des ayants-droits.
    - i) Ce sont les parents qui sont des ayants-droits.
    - ii) Charte 23 de la Constitution Canadienne.
      1. Gestion de l'éducation de la minorité linguistique : obtenue (création du CSF) lorsque des parents francophones de la C-B sont allés de l'avant en 1995 avec une poursuite judiciaire à la cour suprême de la C-B.
      2. Aspect réparateur de la charte qui oblige le gouvernement à faciliter l'épanouissement de la culture francophone : cet aspect ne semble pas être compris par plusieurs dans le domaine gouvernemental.
      3. La minorité francophone a le droit à une éducation égale à celle de la majorité anglophone de la C-B. Il ne faut pas que les francophones soient pénalisés en choisissant d'envoyer leurs enfants à l'école en français : ce n'est pas un sacrifice.

- c. Aperçu des démarches entreprises jusqu'ici par le comité transport.
  - i) Les démarches sont une suite à celles entreprises par plusieurs parents au fil des années.
  - ii) Lettre au Sous-ministre M. James Gorman : février 2008
  - iii) L'APÉ obtient un avis juridique pour informer les parents : juin 2008.
  - iv) Avis juridique présenté au CA du CSF : septembre 2008
  - v) Courriel à M. Cyr (CSF) pour faire bouger le dossier : février 2009
  - vi) Courriel à Mme Gobeil (FPFCB) : mars 2009
  - vii) Rencontre avec le CSF et Mme Gobeil : mars 2009
  - viii) Rencontre avec le Ministre des finances, M. Colin Hansen : avril 2009
  - ix) Rencontre avec l'APER : mai 2009
  - x) Réponse de M. Godbout, consultant en droit linguistique : juin 2009
  - xi) Lettres aux Ministres Hansen et MacDiarmid : août 2009
  - xii) Brève rencontre avec la Ministre MacDiarmid : septembre 2009
  - xiii) Le CSF rencontre le Sous-ministre M. Gorman : novembre 2009
  - xiv) Présentation de Me Rouleau et Pagé aux parents : novembre 2009
  - xv) Proposition présentée à l'AGA de la FPFCB : novembre 2009
  - xvi) Conférence avec les Sous-ministres adjoints Owen/Stewart : novembre 2009.
  - xvii) Plusieurs entrevues avec les médias depuis avril 2008.

#### 4. Avenir du dossier.

- a. Discussion.
  - i) Objectifs recherchés par une poursuite judiciaire.
  - ii) Aspect monétaire d'une poursuite judiciaire.
  - iii) Les difficultés entre les différents intervenants (parents, APÉ, comité, CSF, FPFCB et le gouvernement).
- aa. Huis-clos
- b. Propositions.
  - i) Proposition #1 : Les parents de RDV soutiennent que l'APÉ poursuive des démarches pour obtenir une nouvelle école et recherche la réduction du temps de déplacement des élèves de RDV à un maximum de 30 minutes de porte à porte.  
 Proposée par Marc Caloren  
 Appuyée par Gerry O'Neil  
 Adoptée à l'unanimité
  - ii) Proposition #2 : Les parents de RDV soutiennent que l'APÉ entame une mise en demeure du Ministère provincial de l'éducation et du CSF concernant la proposition #1 jusqu'à un maximum de 5,000\$.  
 Proposée par Antoine Bonard  
 Appuyée par Gerry O'Neil  
 Adoptée par la majorité (3 abstentions)
  - iii) Proposition #3 : Les parents de RDV autorisent l'APÉ d'utiliser les fonds de la réserve pour payer les frais judiciaires concernant la proposition #2.  
 Proposée par Hélène Côté  
 Appuyée par Luce Lafontaine  
 Adoptée à l'unanimité

- iv) Proposition #4 : Les parents de RDV veulent initier une collecte de fonds pour rembourser la réserve utilisée à la proposition #3.

Proposée par Elisabeth Sones

Appuyée par Gerry O'Neil

Adoptée à l'unanimité

**5. Divers.**

Le Service de garde vient d'être informé que dû aux vols récents, toutes les portes de RDV et J-V seront verrouillées dès 16h, et que tous doivent passer par la porte du Service de garde après 16h. Ceci cause un problème pour tous les parents qui ramassent leurs enfants entre 16h et 18h, puisqu'il n'y a ni sonnette, ni quelqu'un de disponible pour demeurer près de la porte pour offrir l'accès.

**6. Prochaine rencontre.**

- a. Mardi, 26 janvier.

**7. Levée de l'Assemblée à 21h20.**

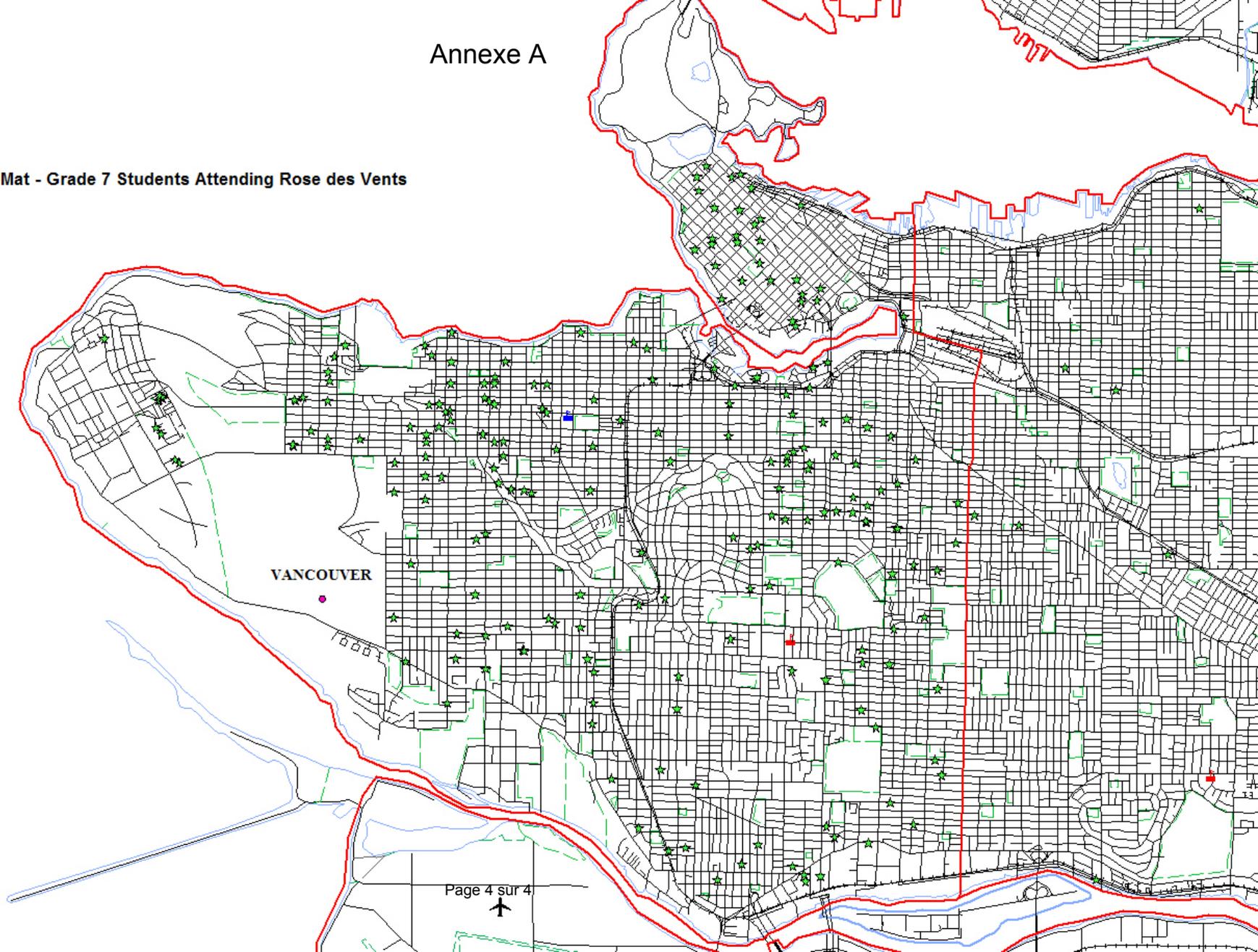


Préparé par : Christine Fyfe  
Secrétaire  
APÉ Rose-des-Vents

Date : 18 janvier 2010  
Appuyé : 26 janvier 2010  
Président : Luc Morin

# Annexe A

Mat - Grade 7 Students Attending Rose des Vents



# Association des Parents de Rose-des-Vents

Lundi, 1er mars 2010  
Procès-verbal

## Personnes présentes :

**Membres du CA** : Luc Morin, Michèle Danelice, Ylenia Wood, Christine Fyfe, Eve-Marie Proulx, Antoine Bonard.

**Personnel de l'École Rose-des-Vents** : Carole Massé, Caroline Morin

**Parents** : Magali Duchemin, Elisabeth Sones, Danielle Ferrante, Sylvie Histed, Sophie Hélias, Sandrine Laroche, Anne-Marie Lapointe, Dominique Robeyns, Jacqueline Hiebert, Louise Plante, Kim Nishimura, Trish Kolber, Joseph Pagé.

### 1. 19h14 : Ouverture de l'Assemblée.

### 2. Adoption de l'Ordre du jour.

Deux points sont ajoutés au Divers, a) une discussion sur la chorale et b) les cours d'anglais.

Proposée par Anne-Marie Lapointe.

Appuyée par Michèle Danelice.

Adopté, avec l'addition des deux points supplémentaires, à l'unanimité.

### 3. Adoption du procès-verbal.

26 janvier 2010.

Proposé par Christine Fyfe.

Appuyé par Michèle Danelice.

Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.

#### a. Suivi au procès-verbal ;

Dossier évaluation : L'APÉ a offert à M. Laberge les 6 noms des parents qui participeront à l'évaluation. Mme Massé indique qu'elle a fait de même avec ses 6 noms de parents. Les deux groupes furent approuvés par M. Laberge. M. Laberge communiquera avec chaque parent pour faire l'évaluation.

### 4. Bilan de la directrice.

#### a. Bilan

- Février Examen EHB 4e
- 9 fév. Dictée PGL
- 27 janvier Education sexualité: 2 ateliers, M-3e et 4e-6e

- 2 fév. Atelier construction identitaire 4e-5<sup>e</sup>
  - 9 fév. Dictée PGL  
Atelier construction identitaire 4<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>
  - 10 fév. Soirée inscription à 18h30  
1,2,3, allons-y à 17h30
  - 19 mars Remise du 2<sup>e</sup> bulletin formel
  - 25 mars Rencontre parents (sur invitation) : départ hâtif
- b. Intervention: Poux (voir section 5.d.)
- c. Programme lecture: un nouveau programme proposé par le VSB va être introduit à l'école grâce à des parents bénévoles. Ce programme s'appelle « 1 to 2 literacy » et il permet d'apprendre la lecture aux enfants qui ont de la difficulté. Ce programme pourrait être intéressant pour RDV.
- d. Photos de famille: il faut préciser que l'argent récolte servira comme collecte de fond pour l'école. Date à venir.
- e. Contribution frais scolaires et sorties culturelles. Il faudrait écrire une lettre explicative aux parents pour expliquer l'importance de leur contribution. Il faudrait préciser aussi le pourcentage de parents qui ont contribué les années précédentes, afin de motiver les parents à payer le montant. Il faut préciser aussi que la natation n'est pas un cours obligatoire.
- f. La course Sun Run: 9 mai (voir Annexe A)
- g. Prochaine session: atelier pour les parents. (voir Annexe B)
- h. A venir.
- 2 mars Assemblée spéciale de la francophonie à 9h15 (gym)
  - 5 mars Groupe Vazzy à 13h15 (gym)
  - 8-12 mars Vacances du printemps
  - 18 mars Jeux paralympiques : Curling
  - 21-29 mars Echange SEVEC 6<sup>e</sup> : On accueille les québécois
  - 23 mars Atelier pour les parents à 19h00
  - 15 avril Concours d'art oratoire à 9h (théâtre)
- i. Période de questions.
- Curling: toute l'école va pouvoir y participer. Départ vers 11h30. Les enfants mangeront avant. Annuler les repas chauds !
  - Dictée PGL: pas toutes les classes participent, parce que c'est facultatif et que beaucoup d'événements se sont produits en même temps que la dictée.
  - Chorale: Mme Gönül a démissionné, le spectacle du 2 mars a été annulé. L'idée serait de garder ce spectacle pour une autre occasion plus tard dans l'année. Trouver des idées...A suivre.
  - Trish: rappel du site de l'APE. La communication devrait se faire plus facilement si tous les parents s'inscrivaient. Il faudrait envoyer un formulaire à tous les parents prochainement ainsi qu'en début d'année pour leur rappeler de s'inscrire.

## 5. Bilan du président.

- a. Suivi au dossier accès équitable des locaux conjoints.
  - Le suivi se fait avec M. Laberge. Demande a été faite afin de réunir les 2 APE des 2 écoles lors d'une rencontre afin de clarifier la répartition des locaux durant la journée.
  - Le service de garde rencontre aussi quelques problèmes avec le partage des locaux de 3:00 pm à 6:00 pm. Il faut déterminer ensemble les besoins de tous.
- b. Suivi au dossier de la mise en demeure.
  - Petit changement à ce niveau: ce ne serait plus une mise en demeure, mais une requête. L'avantage est que la procédure est moins chère et plus rapide et à la finale, les deux ont le même impact. Ce qui est clair, c'est que les droits des parents de RDV ont été brimés. Le juge prendra la décision finale en s'assurant qu'une solution soit établie. Idéalement, ce serait que le CSF prenne en charge le dossier, mais ça n'a pas été le cas jusqu'à présent.
  - Lettre de la présidente du CSF, Madame Bourgeois (voir Annexe C) et réponse «ultimatum» de l'APE (voir Annexe D): L'APE a fait 6 demandes:
    1. CSF couvre les frais du dossier.
    2. Donner la responsabilité au CSF de déménager ou réaménager un terrain de jeux comparable à celui construit à RDV.
    3. Le CSF doit engager les avocats, établir un avis juridique pour le 29 mars.
    4. Le CSF doit rencontrer les parents dans les 10 jours après réception de l'avis juridique.
    5. 10 avril: le CSF doit prendre une décision quant au fait d'entamer ou non la démarche.
    6. Le CSF doit engager un avocat pour les représenter.
  - Une rencontre aura lieu le 4 mars pour prendre une décision sur la suite de la procédure.
  - Parallèlement à cela, l'APÉ a fait une demande au PADL à Ottawa pour obtenir un financement d'env. 81000\$ qui permettra entre-autre de couvrir les frais de cette procédure.
- c. Plan stratégique de la FPFGB.
  - La fédération appuie la démarche (de mise en demeure ou de requête) de l'APE et demande à réunir toutes les APE, APP à Richmond le 27 mars. Ce plan stratégique va être élaboré à ce moment-là.
- d. Stratégie pour les poux à RDV.
  - Formation proposée aux parents de 150\$/parents
  - Atelier d'information pour les parents au coût de 275\$.
  - Un service est offert pour 8\$ par enfant pour faire un dépistage 3 fois par année. Cette possibilité semble être une solution.

- Le dépistage des poux est une très longue procédure qui prendrait toute une journée. De plus, il faudrait s'assurer du suivi à la maison, ce qui est délicat.
- Aucune décision n'a été prise pour le moment ! A suivre.

## 6. Bilan de la Trésorière

- a. Mise à jour du compte courant et du compte gaming.
  - Env. 50000\$ en caisse
- b. Mise à jour des budgets de l'APE.
  - Le profit serait d'env. 4000\$ pour les repas chauds, 5000\$ pour le lait, 6000\$ pour les pizzas. Les cartes-cadeaux ont apporté peu de profit cette année.
  - L'APE est à 6000\$ au-dessus de ce qui était prévu à la base.
  - Rappel aux enseignants qu'un certain budget peut-être dépensé par classe. Le délai est pour fin mai.
  - Prochaine rencontre: discuter des différentes possibilités de dépenser l'argent du budget.

## 7. Mise à jour des comités.

- a. Comité des partenaires.
  - Rencontre le 11 février: discussion au sujet des valeurs basées sur les lettres RDV, le respect (aussi la différenciation des méthodes selon les niveaux des enfants), le dépassement de soi et les valeurs. Le partenariat a aussi été ajouté dans les valeurs.
  - Proposition de présenter le parcours des anciens élèves pour les montrer comme modèles auprès des élèves actuels de RDV.
  - Présenter l'esprit de compétition dans un aspect positif.
  - Mettre un accent sur la fierté de la langue de l'enfant (incluant toutes les langues), de sa culture.
  - Promouvoir les différents moyens de communication grâce à l'internet.
  - Essayer d'encourager le bénévolat des parents à l'école.
  - Trouver la « couleur » que l'on veut donner à l'école : musique, sport ? A définir.
  - Engagement social qui dépasserait le bâtiment scolaire: chorale à l'extérieur, par exemple. Proposition de mettre en évidence le sport, afin d'établir des compétitions entre les diverses écoles.
- b. Comité des transports (voir section 5.b.).
- c. Comité de communication.
  - Les membres sont absents
- d. Terrain de jeu.
  - Rien à signaler.

e. Représentants(es) de classe.

- Rien à signaler.

## **8. Divers.**

- a. La chorale (voir section 4.i.). Les parents applaudissent les efforts de Trish Kolber pour sauvegarder la chorale après le départ de Mme Gonül.
- b. L'enseignement de l'anglais à RDV: la question est de savoir si le programme est adapté aux élèves et s'il y a une différenciation des niveaux. Le programme compte 3 heures d'anglais par semaine pour les 4e-6<sup>e</sup>, par petits groupes. Le dépistage du niveau d'anglais se fait en 3e année. Il faudrait trouver un moyen pour améliorer le programme d'anglais afin qu'il soit plus adapté aux besoins des élèves, voir peut-être au niveau de la méthodologie. Sujet qui pourrait être discuté dans le comité des partenaires
- c. Activités organisées par les représentants de classe: souhait d'uniformiser les idées d'activités entre les représentants. Favoriser la communication entre les représentants. Les parents devraient se sentir à l'aise de proposer des idées, car souvent, il y a l'appui du reste de l'école.

## **9. Prochaine rencontre.**

Mardi, 6 avril 2010

## **10.21h24 : Levée de l'assemblée.**



**Préparé par :** Ylenia Wood  
**Secrétaire**  
**APÉ Rose-des-Vents**

**Date :** 1<sup>er</sup> mars 2010

**Appuyé :** 6 avril 2010

**Président :** Luc Morin



## École Rose-des-Vents

5445 rue Baillie  
Vancouver, C.-B. V5Z 3M6  
tél. : 604-267-9022  
téléc. : 604-267-9023  
Ecole\_Rose\_des\_vents@csf.bc.ca  
<http://rosedesvents.csf.bc.ca>

Le 17 février 2010

Chers parents,

L'École Rose-des-Vents a une équipe inscrite à la course annuelle **SUN RUN** de Vancouver qui aura lieu, dimanche, le 9 mai 2010. Tous les élèves et les parents qui sont intéressés peuvent s'inscrire et participer à la course. La course est adaptée à tous les niveaux, vous pouvez courir ou marcher le 10km ou faire le Mini Sun Run de 2.5km. Plusieurs activités seront organisées pour les enfants à BC Place, avant et après course.

### Information importante pour l'inscription

Date : 9 mai 2010

Heure : 9h00

Endroit : Au coin des rues Thurlow et Burrard

Nom de l'équipe: **École Rose-des-Vents**

Prix: 17 \$ par enfant et 25 \$ par adulte (5\$ de rabais)

Date limite : 19 mars 2010

- **Notez que pour profiter du rabais la date limite d'inscription est le 26 février 2010.**

Pour devenir membre de notre équipe, chaque participant(e) doit s'inscrire individuellement en suivant les étapes suivantes:

1. Allez au site [www.sunrun.com](http://www.sunrun.com) et appuyez sur

**CLICK HERE TO REGISTER NOW!**

2. Choisissez

I am registering as\*

SCHOOL TEAM MEMBER

3. Sélectionnez la course de votre choix

I am entering: \*

10K Sun Run (T-shirt avec Ecole Rose-des-Vents)

2.5K Shaw Mini Sun Run (T-shirt à colorier)

2.5K Shaw Mini Sun Run escort (gratuit et sans T-shirt)

4. Complétez le numéro de l'équipe:

My team number is: \* 8452

5. Remplissez le formulaire d'informations personnelles pour compléter votre inscription.

## Annexe A

### **Veillez remarquer:**

1. Pour obtenir un T-shirt portant le nom de l'école, il faudra vous inscrire à la course de 10 km, même si votre intention est de compléter le Mini Sun Run de 2.5 Km. Le T-shirt du Mini Sun Run est différent et ne porte pas le nom de l'école.
2. Si un parent désire inscrire son enfant sans pour autant participer lui-même, il pourra s'enregistrer comme accompagnateur (gratuit) au Mini Sun Run mais ne recevra pas de T-Shirt. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables de votre enfant et que chaque enfant doit être accompagné par un adulte.

**Enfin, je propose aux élèves inscrits à la course, un petit entraînement après les heures de classe. À partir de la semaine prochaine, je m'entraînerai le mercredi de 15h00 à 16h00 et les vendredis midi.**

Bonne chance à tous les participants!  
Jacinthe Gauthier et Marie-Hélène Normandeau

---

### **SVP NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE SIGNÉ LE PLUS TÔT POSSIBLE**

Je donne la permission à \_\_\_\_\_ de participer à l'entraînement

- le mercredi de 15h00 à 16h00
  - Je suis responsable de venir chercher mon enfant à 16h00
  - Mon enfant rejoindra le service de garde à 16h00
  - le vendredi midi
-

## Ateliers pour les Parents de la FECSB



Les enseignants en Colombie Britannique ont une longue tradition de collaboration avec les parents. Nous savons que les élèves réussissent mieux quand leurs parents sont intéressés et impliqués dans leur apprentissage. La Fédération des Enseignants de Colombie Britannique offre des présentations aux PAC, DPAC, et à d'autres groupes de parents à travers toute la Colombie Britannique en réponse à l'intérêt des parents pour soutenir l'apprentissage de leurs enfants.



### Stratégies de prévention de l'intimidation dans les écoles

Les différentes formes d'intimidation ne sont plus acceptables dans notre société et les écoles essayent de faire des choses pour ça. Cette session d'introduction sur les moyens de contrer l'intimidation inclue: la définition, le jugement de l'intimidation, le cycle de l'intimidation, et les signes pour détecter si votre enfant a souffert d'intimidation. Les participants vont aussi apprendre et partager des stratégies pour détecter les différentes formes d'intimidation dans les écoles.

### \* Comment élever des garçons et filles sûrs d'eux-mêmes?

Certains parents constatent que leurs garçons se laissent distancer par les filles et qu'ils montrent peu d'intérêt pour l'école. Est-ce que les garçons accusent un retard par rapport aux filles en ce qui a trait à la réussite scolaire ? Est-ce que les cerveaux des garçons et des filles sont différents ? Cette présentation examine quelques questions concernant la réussite scolaire des garçons, relie certaines différences à la recherche sur le cerveau et traite des modèles de rôle masculin et féminin. Les parents auront l'occasion de partager des histoires et des stratégies utiles pour élever des filles et des garçons sûrs d'eux-mêmes.

### Comment aider votre enfant à apprendre

Les parents jouent un rôle critique dans l'éducation de leurs enfants de beaucoup de façons différentes, une des plus importantes est de guider leur apprentissage à la maison. Cette session pratique présente des stratégies qui peuvent aider votre enfant à développer des techniques efficaces de travail à la maison et le développement de leurs compétences. Les parents vont aussi y apprendre à intégrer de manière naturelle des lectures et des activités de mathématiques additionnelles à la maison.



Richmond, le 22 février 2010

M. Luc Morin, président  
APÉ de l'école Rose-des-Vents  
a/s École Rose-des-Vents  
5445 Baillie Street  
Vancouver, BC V5Z 3M6

Chères et chers partenaires de l'éducation francophone en Colombie-Britannique,

Les prochains mois pourraient être importants, voire décisifs pour l'évolution de l'éducation francophone dans la province.

Depuis la rencontre qu'ils ont tenue le 5 février dernier avec les membres du Conseil d'administration de la PFCB et les avocats représentant les parents de l'APÉ de Rose-des-Vents, les membres du Conseil d'administration du CSF et ceux de son Conseil de direction ont continué de faire évoluer le dossier des revendications constitutionnelles des francophones de la C.-B. pour une éducation de qualité.

Comme il en avait été question au début du mois, le 16 février, le Conseil d'administration du CSF rencontrait Me Michel Bastarache, ancien juge de la Cour suprême du Canada, pour discuter des implications que pourrait avoir une poursuite intentée par le Conseil scolaire francophone contre le gouvernement de la Colombie-Britannique. Me Nicolas Rouleau participait à cette rencontre à huis clos.

Suite à ses discussions avec Me Bastarache, le Conseil d'administration du CSF a convoqué une rencontre à huis clos de ses membres pour le 4 mars prochain, afin de délibérer et de voter sur la possibilité de lancer une poursuite judiciaire contre le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Si tel était le cas, le CSF rencontrerait ses partenaires afin d'élaborer un plan d'action concret comprenant l'embauche d'une firme d'experts-conseils et d'avocats pour entamer les procédures. Les premières estimations nous permettent de penser qu'une cause de ce type pourrait exiger environ trois mois de préparation et de huit à dix mois d'attente avant de connaître la date de l'audience devant le tribunal. Le coût de la poursuite est évalué aux environs de 200 000 \$.

Soyez assurés que le CSF continuera de vous impliquer étroitement dans ce dossier, au fur et à mesure de son évolution.

Cordialement,

Marie Bourgeois,  
Présidente

C : Carole Massé, directrice de l'école Rose-des-Vents

## Annexe D

Luc Morin  
Président  
Association des parents  
École Rose-des-Vents  
5445, rue Baillie  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V5Z 3M6

**le mercredi 24 février 2010**

Madame Marie Bourgeois  
Présidente du Conseil d'administration  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
180 – 10200 Shellbridge Way  
Richmond (Colombie-Britannique) V6X 2W7

Chère Madame Bourgeois,

**Objet : Suivi à votre lettre datée du 22 février 2010, mise à jour de la situation à Rose-des-Vents, et suggestions au CSF pour qu'il procède de l'avant**

Merci de votre lettre du 22 février 2010. Selon l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents (« l'APÉ »), il n'est pas assez fort de dire que les prochains mois *pourraient* être importants pour l'évolution de l'éducation des francophones en Colombie-Britannique. Non, nous suggérons plutôt qu'il est absolument *essentiel* que ces prochains mois soient importants et décisifs. L'APÉ va tout faire pour s'en assurer.

Nous sommes heureux de voir que le CSF comprend l'importance de collaborer avec ses partenaires dans le dossier. Cela faisait plusieurs mois que l'APÉ voulait vous impliquer et deviser avec vous un plan d'action pour le succès de l'entreprise. Il est malheureux que le manque de collaboration et de communication ait jusqu'à présent retardé ceci. L'APÉ s'est vue acculée au mur, ce qui a précipité le 18 janvier dernier un vote permettant à l'APÉ d'entamer une démarche judiciaire seule.

Vous nous indiquez que le CSF s'apprête à délibérer et voter le 4 mars prochain sur la possibilité de lancer une poursuite judiciaire contre le gouvernement de la Colombie-Britannique. Par la suite, vous suggérez qu'un vote positif à cet effet vous mènerait à rencontrer vos partenaires pour élaborer un plan concret comprenant l'embauche d'une firme d'experts-conseils et d'avocats. Nous sommes heureux d'entendre que le CSF en soit rendu là et c'est à cet effet que nous communiquons avec vous. Nous croyons qu'il

## Annexe D

est premièrement essentiel d'obtenir des conseils d'experts, en la forme d'un avis juridique visant à établir nos chances de succès, le mandat pour poursuivre, et les composantes d'un bon dossier de preuve. Seulement *ensuite* est-ce que vous parviendriez à la délibération et au vote. C'est cette démarche qui fut poursuivie par l'APÉ et qui permettra maintenant au CSF d'avancer de façon systématique et gagnante.

Nous commencerons donc par vous mettre à jours des efforts de l'APÉ pour obtenir une éducation de qualité égale pour les enfants de l'école Rose-des-Vents. Nous vous suggérerons ensuite un plan d'action pour joindre l'APÉ dans ses démarches.

### La situation et le plan d'action de l'APÉ

Comme vous le savez, la situation à Rose-des-Vents ne s'améliore pas. Les écoles Rose-des-Vents et Jules-Verne partagent toujours le même site dans deux bâtiments qui se touchent physiquement et contiennent des portes communicantes. Les étudiants de la 4<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> année sont tous installés ensemble dans le même bâtiment. Ces élèves partagent toutes leurs installations scolaires, un arrangement qui n'est toléré par aucune école anglophone de Vancouver. Cet arrangement dure à Rose-des-Vents depuis deux ans déjà, et il n'existe aucun espoir concret qu'un nouveau site pour Rose-des-Vents soit trouvé d'ici tôt.

Les problèmes de transport, eux, ne se sont pas améliorés non plus, malgré les importants efforts du CSF. Les enfants passent toujours de longues heures en autobus, ce qui peut entraîner des problèmes de comportement et empêcher que les enfants à Rose-des-Vents poursuivent des activités parascolaires.

Les écoles Rose-des-Vents et Jules-Verne continuent de perdre des étudiants en raison de ces problèmes liés au manque de site et au transport. Plusieurs familles ont décidé cette année de transférer leurs enfants aux écoles de langue anglaise, soulignant spécifiquement comme facteurs la cohabitation des écoles et la réduction du montant de temps passé pour le transport. Nous avons perdu plusieurs parents qui auraient autrement préféré garder leurs enfants à Rose-des-Vents et Jules-Verne. Il est clair que Rose-des-Vents et Jules-Verne, et donc le CSF, perdent des ayants droit.

Pire que cela, le CSF, Rose-des-Vents, et Jules-Verne risquent de perdre encore plus d'ayants droit l'année prochaine. La population de Rose-des-Vents grandit traditionnellement de 20 à 30 étudiants par année, tandis que la population de Jules-Verne grandit de quelques douzaines d'étudiants par année. Si les deux écoles grandissaient à ce même rythme l'année prochaine, le site présent des écoles serait trop petit dès septembre 2010. Le site ne peut accommoder que 525 étudiants et les deux écoles comprennent déjà plus de 500 étudiants, avec un gymnase bâti pour une population étudiante de 350.

L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (« la Charte ») garantit le droit aux Franco-Colombiens à une instruction dans leur langue égale à l'instruction fournie à la communauté anglophone. L'exigence d'une instruction égale s'étend au-delà du

## Annexe D

contexte des salles de classes, et inclut la qualité des établissements ou le transport. Présentement, à Rose-des-Vents, l'instruction n'est pas égale, ce qui fait que plusieurs parents quittent pour s'inscrire à des écoles de langue anglaise. La situation est urgente.

Le gouvernement a l'obligation d'agir sans les moindres délais. Si le gouvernement traîne au lieu de remplir ses obligations, les pressions d'assimilation se feront ressentir et réduiront le nombre d'ayants droit. L'inaction du gouvernement lui permettrait de se soustraire à ses obligations. Présentement, nous perdons des étudiants à cause des problèmes de transport et d'attribution de site. Le gouvernement est au courant de ceci, grâce aux vigoureux efforts de l'APÉ et du CSF. La poursuite judiciaire reste donc l'étape ultime.

L'APÉ continue d'espérer (depuis la réception de l'avis juridique qu'elle avait commandé en juin 2008) que le CSF prenne en main le dossier et entame la poursuite. Le CSF est mieux équipé que l'APÉ pour bâtir un solide dossier de la preuve indispensable et fournir l'argent nécessaire à la bonne résolution du dossier. Le CSF peut également considérer l'ensemble de la situation provinciale, ce qui est important car il se peut que plusieurs écoles de langue française en Colombie-Britannique se trouvent dans une situation semblable à celle de Rose-des-Vents. Finalement, c'est le CSF, en tant que fiduciaire des droits de la minorité en Colombie-Britannique, qui a la responsabilité de protéger les droits de ses ayants droit.

Toutefois, l'APÉ a concédé voilà plusieurs mois qu'elle n'avait plus le luxe d'attendre que le CSF prenne le dossier en main. Plusieurs parents retirent leurs enfants de l'école Rose-des-Vents et la situation est en crise. Bien qu'il commence à tenir des propos encourageants, le CSF n'a pas semblé accepter jusqu'à présent qu'il soit nécessaire d'agir immédiatement. Le lundi 18 janvier, lors d'une réunion extraordinaire, l'APÉ a reçu l'appui des parents de l'école Rose-des-Vents pour commencer à financer une poursuite judiciaire contre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le CSF. Cette poursuite débutera le 8 mars 2010, lorsque certains parents de l'école Rose-des-Vents déposeront une mise en demeure nommant le CSF et le Gouvernement de la Colombie-Britannique. La poursuite visera à forcer le CSF et le Gouvernement à fournir immédiatement un site d'école pour y déménager l'école Rose-des-Vents.

L'APÉ reconnaît que les parents de l'école Rose-des-Vents n'ont plus à attendre pour que leurs droits constitutionnels soient respectés. Toutefois, parce que l'APÉ continue de préférer tendre la main au CSF, elle demande au CSF de considérer les propositions suivantes. Si le Conseil d'administration (le « CA ») du CSF adoptait sans changement toutes les propositions suivantes, l'APÉ serait en mesure de convaincre les parents de l'école Rose-des-Vents que le CSF a pris le dossier en main, dans leur meilleur intérêt. Ainsi, l'APÉ pourrait convaincre les parents de l'école Rose-des-Vents de ne pas procéder de l'avant avec leur poursuite.

## Annexe D

### Un plan d'action pour le CSF

Voici les propositions que nous suggérons :

1. **Un ou une membre du CA du CSF propose que le CSF accepte de payer les factures revendiquées par l'APÉ de l'école Rose-des-Vents ci-jointes (Annexe A).**
  
2. **Un ou une membre du CA du CSF propose que le CSF accepte, tel que revendiqué par l'APÉ, de déplacer à ses frais la structure de jeux de l'école Rose-des-Vents, payée par l'APÉ, au nouveau site de l'école Rose-des-Vents par la date de l'ouverture de l'école, advenant qu'une seule école remplace Rose-des-Vents. Si Rose-des-Vents demeure sur le site actuel et un nouveau site est trouvé pour une portion de sa population étudiante, le CSF s'engagera à installer à ses frais une structure de jeux comparable sur le nouveau site par la date de l'ouverture de l'école.**
  
3. **Un ou une membre du CA du CSF propose que le CSF embauchera le cabinet d'avocat Heenan Blaikie (Me Bastarache et son équipe) par le 8 mars 2010 afin de rédiger un avis juridique par le 29 mars 2010 répondant aux questions suivantes :**
  - (i) **Quel est l'état du droit en matière d'immobilisation pour les Francophones ayants droit en Colombie-Britannique selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*?**
  
  - (ii) **Le gouvernement de la Colombie-Britannique enfreint-il ses obligations constitutionnelles selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*?**
  
  - (iii) **Quelles sont les options du CSF pour poursuivre le gouvernement de la Colombie-Britannique sur la question (incluant la possibilité d'une révision judiciaire)?**
  
  - (iv) **Quelles sont les composantes d'un dossier que le CSF devrait monter s'il vise poursuivre le gouvernement de la Colombie-Britannique?**
  
4. **Un ou une membre du CA du CSF propose que le comité du CA affecté au dossier judiciaire rencontrera les parents de Rose-des-Vents au plus tard 10 jours après l'obtention de cet avis, accompagné d'un avocat qui a rédigé l'avis juridique, pour discuter des recommandations de l'avis juridique et du dossier judiciaire.**

## Annexe D

5. **Un ou une membre du CA du CSF propose que le CA se rencontrera le 10 avril pour décider selon l'avis juridique, selon les discussions avec ses partenaires, et selon les conseils de ses avocats si oui ou non le CSF poursuivra le gouvernement, ainsi que la date de sa mise en demeure.**
  
6. **Un ou une membre du CA du CSF propose que le CA affectera immédiatement quelqu'un à l'interne à la question du dossier de la preuve. Le membre du CSF affecté à l'interne commencera immédiatement à monter le dossier nécessaire au succès d'une éventuelle poursuite, en attendant les recommandations de l'avis juridique.**

**Si le CSF ne se décidait pas par le 8 mars de procéder avec le plan d'action proposé dans cette lettre, les parents de l'école Rose-des-Vents déposeraient leur mise en demeure pour intenter l'action, car ils ne peuvent plus attendre. De plus, si le CSF décidait d'ici le 10 avril de ne pas poursuivre le gouvernement, l'APÉ se réserve le droit de déposer sa mise en demeure pour intenter l'action. Finalement, si la date de dépôt de la mise en demeure du CSF est trop éloignée selon l'APÉ, prenant en considération la discussion entre les avocats, le CSF, et l'APÉ, l'APÉ se réserve le droit de déposer sa propre mise en demeure pour intenter l'action.**

Nous espérons que le CSF accepte de prendre en main le dossier.

Espérant recevoir de vos nouvelles favorables, nous vous prions d'agréer, Madame Bourgeois, à l'expression de nos sentiments distingués.



**Luc Morin**

Président de l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents

**Cc :** Mario Cyr, Directeur général du CSF; Alexandra Tcheremenska, Conseillère Région Grand Vancouver; Marc-André Ouellette, Région Sud île de Vancouver; Eva Elliott, Région Nord C.-B.; Guy Bourbeau, Région Sud-Est C.-B.; Hélène Adl, Région Côte Sud; Raymond Ouimet, Région Nord île de Vancouver; Pauline Gobeil, Présidente de la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique; Carole Massé, Directrice de l'école Rose-des-Vents

# Association des Parents de Rose-des-Vents

Mardi, 6 avril 2010  
Procès-verbal

## Personnes présentes :

**Membres du CA :** Luc Morin, Ylenia Wood, Christine Fyfe, David Legault, Eve-Marie Proulx, Antoine Bonard.

**Personnel de l'École Rose-des-Vents :** Carole Massé, Zohra Sehboub.

**Parents :** Magali Duchemin, Alain Lippuner, Trish Kolbert, Véronique G-W, Karen Aïouch, Anne Roberge, Gerry O'Neil, Nancy Gioia, Sandrine Laroche, Jacqueline Hiebert, Monique Trépanier, Frédéric Gonzales, Emmanuelle Roux-Higgs, Hélène Roy, Elisabeth Sones, Sophie Hélias, Hélène Côté, Joe Pagé, Eric Dagenais.

### 1. 19h02 : Ouverture de l'Assemblée.

### 2. Adoption de l'Ordre du jour.

Proposé par Trish Kolber.  
Appuyé par David Legault.  
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.

### 3. Adoption du procès-verbal.

Proposé par Sandrine Laroche.  
Appuyé par Christine Fyfe .  
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.

### 4. Bilan de la directrice.

#### a. Bilan du mois.

- 5 mars Groupe Vazzy.
- Jeux paralympiques: curling. Bon moment pour tout le monde.
- Chorale des Vents à la journée francophonie.
- Chorale des Vents à l'aéroport (Jeux paralympiques).
- Atelier «Comment élever des enfants sûrs d'eux-mêmes». Le sujet du thème n'était pas celui-ci. Il s'agissait de «la différence des apprentissages entre garçons et filles».
- Echange SEVEC 6e: on accueille les Québécois.

- b. Organisation scolaire 09-10: les effectifs.  
RDV prévoit encore 14 classes avec 20 élèves de plus. Il reste toujours 3 classes de maternelle: pour le moment, 30 élèves sont inscrits à la maternelle. Il est prévu, dès la rentrée scolaire 20010-2011, que 25% des classes anglophones soient à plein temps. Est-ce à l'avantage de RDV? A voir.
- c. Calendrier scolaire: consultation CSF.  
Le nouveau calendrier doit être accepté le 3 mai.
- d. Atelier d'art avec Lori: artiste en résidence. 20 mai: exposition des créations des élèves.
- e. Photos de famille: 19 avril. La photo coûte 15\$, mais c'est une levée de fonds pour l'école.
- f. Activités spéciales:
  - 14 avril: journée anti-intimidation représentée par le rose.
  - 22 avril: journée de la terre représenté par le vert . Le but est de sensibiliser les enfants par rapport à l'écologie. Il sera proposé aux élèves d'apporter que des choses recyclables à l'école pendant cette semaine.
- g. A venir:
 

10 avril	Oniva, Radio-Canada à 11h00 (6e année).
11 avril	Oniva, Radio-Canada à 16h30 (6e année).
15 avril	Concours d'art oratoire à 9h00 au théâtre (4e-6e).
16 avril	Idélire - Ninon Pelletier, illustratrice (1ère-3e)
21 avril	Idélire – François Gravel, auteur (1ere-3e) Les livres vont être présentés aux enfants avant l'évènement.
3 mai	Photo d'école: reporté s'il pleut
7 mai:	Assemblée des étoiles
8 mai	Concours d'art oratoire provincial à Surrey
9 mai	Course Sun Run: le délai d'inscription était le 26 mars, mais il est toujours possible de s'inscrire.
- h. Période de questions.

## 5. Bilan du président.

- a. Suivi au dossier accès équitable des locaux conjoints.  
Une rencontre a été faite pour discuter d'un accès plus équitable entre les 2 écoles. De manière générale, il y a une volonté des deux côtés pour que le partage soit équitable. Ce partage n'implique pas la garderie ni la pré-maternelle, car cela fait partie de demandes spécifiques. JV va avoir une priorité sur le partage des locaux tels que le théâtre, la cuisine, etc. RDV possède en tout cas la moitié du partage du gymnase. L'élémentaire a officiellement le droit à 2 périodes de gymnase par semaine. Les demandes pour utiliser les locaux doivent être faits par écrit (les formulaires se trouvent dans les bureaux des 2 écoles) pour que ce soit clair pour tout le monde. Mme Massé va, de son côté, aider les parents lorsque ceux-ci ont des demandes spécifiques. Il est possible aussi de voir la disponibilité des locaux à partir de l'ordinateur. Lorsque l'utilisation se fait en dehors du service de conciergerie, il faudra payer le concierge 20\$/heure.

- b. Suivi au dossier de la mise en demeure.  
 Obtention le 23 mars 2010, du financement de 81,396\$ du programme d'appui aux droits linguistiques rétroactif au 3 février 2010 (voir Annexe A).  
 Une rencontre avec 2 avocats d'Ottawa, avec le comité transport, ainsi que 2 membres du CSF a eu lieu afin de discuter de la situation et des besoins des parents.  
 Le but de cette démarche est que le CSF prenne en charge le dossier et qu'il aille de l'avant au plus vite afin de faire valoir les droits des parents.  
 Pour s'assurer que le CSF continue les démarches, l'avocat de l'APE a écrit une lettre au responsable du CSF, afin de clarifier le besoin urgent de la situation.  
 Si le CSF ne passe pas à l'action, l'APE poursuivra la poursuite judiciaire.  
 En CB, d'autres écoles se rapprochent de la situation de RDV. L'augmentation des élèves francophones est en grande hausse notamment à l'école RDV, où la situation se trouve dans un état critique.  
 D'ici la prochaine rencontre, une décision sera prise dans un sens ou dans l'autre.  
 Dans le cas où le CSF refuse d'aider l'école RDV, le risque est que toute la procédure judiciaire peut coûter au-delà de 80,000\$ et peut durer 7 à 8 ans.  
 C'est l'assemblée générale extraordinaire avec le comité de transport du 18 janvier qui a été le point de démarrage pour faire bouger les choses.  
 Félicitations à Luc et Joe pour tout leur dévouement.
- c. Plan stratégique de la FPFGB.  
 Depuis le mois de novembre 2009, la FPFGB a changé sa vision des choses pour essayer de défendre les droits des enfants francophones en CB. Une rencontre entre les différents APE et APP de la CB a eu lieu le 27 mars. Le but était une session de travail pour développer le plan stratégique de la FPFGB. Une consultation d'ici avril est encore prévue et l'adoption du nouveau plan stratégique se fera en novembre 2010.
- d. Calendrier scolaire 2010-11 proposé (voir Annexe B) À approuver lors de la prochaine réunion.  
 Le CSF propose de rajouter une semaine de vacances en novembre. Nous attendons les résultats du sondage.  
 En attendant, l'APE propose à l'école RDV un calendrier avec les journées pédagogiques pour l'année scolaire 2010-11.  
 Il faut retenir le fait qu'il y a 3 journées pédagogiques qui se font sur le plan fédéral et ne peuvent donc pas être changées: Le CSF a bloqué le 19.11.10, le 22.10.10 et le 28.01.11  
 Une recommandation offre de changer la date d'une journée pédagogique du vendredi 20.05.11 au mardi 24.05.11 pour éviter d'utiliser trop de vendredis comme journées pédagogiques.

## 6. Bilan de la Trésorière

- a. Mise à jour du compte courant et du compte gaming.  
 b. Mise à jour des budgets de l'APE.(voir Annexe C)
- Surplus budgétaire de 6,000\$  
 Les pizzas et les repas chauds fonctionnent toujours très bien et cela pourrait finir avec un surplus de 14,000\$.

- Dépenses suggérées.
  1. Frais de la mise en demeure: 3,360\$  
1,890\$ devraient être couverts par le PADL. Il reste à payer 1,470\$ pour la poursuite judiciaire.  
Proposition de prendre du surplus budgétaire de 6,000\$ pour créer un nouveau budget de 1,470\$ pour payer ces frais.  
Proposée par Gerry O'Neil.  
Appuyée par Antoine Bonard.  
Adoptée, telle que présentée, à l'unanimité.
- Propositions des membres.
  1. Sortie au Play Palace pour les 3 classes de maternelle: 285\$.  
Proposée par Hélène Côté.  
Adoptée par Nancy Gioia.  
Adoptée, telle que présentée, à l'unanimité.
  2. Sortie à Victoria des 5<sup>ème</sup> années: 1,200\$.  
Sortie proposée par le gouvernement pour encourager les élèves à connaître la capitale de la CB. Le gouvernement offre 10\$ de subvention par élève. Le but est de le faire dans le cadre des sciences humaines, avec une visite au musée autochtone. Les frais aideraient à couvrir: le bus, le ferry, le musée (BC museum)  
Date: le 23 avril avec un départ à 6h00 et un retour à 19h00.  
Proposée par Karen Aïouch.  
Adoptée par Gerry O'Neil.  
Adoptée, telle que présentée, à l'unanimité.
  3. Projets des enseignants.
    - a. Présentation théâtrale (classe de Marilou): 110\$  
Proposé par Chrisitne Fyfe.  
Appuyé par Antoine Bonard.  
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité
    - b. Projecteur digital: 1,500\$  
Le projet n'est pas encore au clair. Affaire à suivre.
  4. Autres.
    - a. Matériels scolaires divers (globes terrestres, retro-projecteur, kit «art» (pinceaux, éponges,etc) pour les classes à définir. Il reste encore 2,300\$  
Proposition de faire les demandes par écrit en argumentant le choix d'un achat. A faire pour la prochaine rencontre au mois de mai.  
Proposée par Gerry O'Neil.  
Appuyée par David Legault.  
Adoptée, telle que présentée, à l'unanimité.
    - b. Aide aux familles. 3,105\$ ont déjà été dépensés. Le CSF offre un budget de 960\$ à dépenser. Cela permettra d'offrir des repas aux enfants sur l'heure du midi. Il faudrait 200\$ pour couvrir la totalité de ces repas à 2,200\$.  
Proposé par Gerry O'Neil.  
Appuyé Antoine Bonard.  
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.

- c. Budget administratif est de 1,500\$ depuis le début de l'année. Proposition de l'augmenter à 2,000\$.  
Proposée par Hélène Côté.  
Appuyée par David Legault.  
Adoptée, telle que présentée, à l'unanimité.
- d. Budget des sciences: 1,000\$  
Un microscope qui coûte environ 1,300\$ a été commandé pour l'école.
- e. La somme des budgets est de 3,765\$ et le reste du surplus de 6,000\$, soit 2,235\$, sera placé dans la réserve.

## 7. Mise à jour des comités.

- a. Comité des partenaires.
  - Connaissance du code de conduite: très bien fait.
  - Discussion à propos du calendrier scolaire: voir quel est le meilleur jour pour placer les journées pédagogiques. L'idée est de changer le jour, pour que ce ne soit pas toujours le vendredi.
  - Travail sur les objectifs pédagogiques.
  - Redéfinition du bénévolat au sein de l'école: clarifier le rôle de chacun.
- b. Comité des transports.(discuter au point 5.b.)
- c. Lac Evans: Annulé pour l'instant, le prix à doublé. Eventuellement trouver d'autres idées, à voir avec Nancy et Trish.
- d. Terrain de jeu.  
Discussion à propos de la bute en terre. Avec la pluie, cela devient un problème de sécurité. Après discussion avec la direction, le CSF devrait prendre en charge cette partie du terrain de jeu.  
Proposition aux parents de travailler pour le terrain de jeu. Proposition de changer l'orientation du contenant prévu pour les tremblements de terre, afin de faciliter la mise en place du gazon. Ajout de plantes dans les bacs en ciment et peinture à refaire sur la place de jeu. Le début des travaux est prévu pour le 24 avril.  
Budget pour le gazon: 1,000\$.  
Budget pour les plantes: 1,000\$.  
Budget pour la totalité est de 2,500\$.  
Proposition de prendre 2,500\$ des 9,000\$ pour entamer les travaux du terrain de jeu.  
Appuyée par Gerry O'Neil.  
Adoptée par David Legault.  
Adoptée, telle que présentée à l'unanimité.
- e. Représentants(es) de classe.

## 8. Divers.

Le comité de sécurité a besoin de prévoir une nouvelle rencontre avec la direction pour faire le point.

**9. Prochaine rencontre.**

Lundi, 3 mai 2010

**10.21h14 : Levée de l'assemblée.**



**Préparé par : Ylenia Wood  
Secrétaire  
APÉ Rose-des-Vents**

**Date : 11 avril 2010**

**Appuyé : 3 mai 2010**

**Président : Luc Morin**

# 2010-2011

## Academic Year Calendar

= congé  
 ○ = journée pédagogique  
 △ = congé pour les maternelles

July 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

August 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

September 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
			1	2	3	4
5	<input type="checkbox"/> 6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	<input type="checkbox"/> 27	28	29	30		

October 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	<input type="checkbox"/> 11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	<input type="checkbox"/> 22	23
24	<input type="checkbox"/> 25	26	27	28	29	30
31						

November 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

December 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	<input type="checkbox"/> 20	<input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22	<input type="checkbox"/> 23	<input type="checkbox"/> 24	25
26	<input type="checkbox"/> 27	<input type="checkbox"/> 28	<input type="checkbox"/> 29	<input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 31	

January 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
						1
2	<input type="checkbox"/> 3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	<input type="checkbox"/> 28	29
30	31					

February 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	<input type="checkbox"/> 25	26
27	28					

March 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	<input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22	<input type="checkbox"/> 23	<input type="checkbox"/> 24	<input type="checkbox"/> 25	26
27	28	29	30	31		

April 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
						1
						2
3	4	5	6	7	<input type="checkbox"/> 8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	<input type="checkbox"/> 22	23
24	<input type="checkbox"/> 25	26	27	28	29	30

May 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	<input type="checkbox"/> 20	21
22	<input type="checkbox"/> 23	24	25	26	27	28
29	30	31				

June 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	<input type="checkbox"/> 30		

July 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
					<input type="checkbox"/> 1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

August 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## Notes

## Annexe B

Le 24 mars 2010

Luc Morin  
Président  
Association des parents de l'école Rose-des-Vents  
5445, rue Baillie  
Vancouver (C.B.)  
V5Z 3M6

**Objet : Accord de financement entre l'Association des parents de l'école  
Rose-des-Vents, Colombie-Britannique et le Programme d'appui  
aux droits linguistiques  
Notre numéro de dossier : 4LIT2010**

Monsieur,

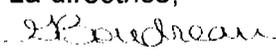
Veillez trouver sous pli un accord de financement pour les dépenses admissibles encourues à partir de la date de réception de la demande de financement le 3 février 2010 jusqu'à la fin de l'instruction du procès.

L'accord de financement constitue le contrat formel que le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) conclut avec l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents relativement au travail pour lequel le financement est accordé. D'autres documents sont aussi joints à cet envoi.

Nous prions l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents de lire le tout attentivement. Veuillez noter que l'accord de financement doit être signé par l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents et acheminé à nos bureaux au plus tard le 26 mars 2010.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 613-562-5686 ou par courriel à l'adresse suivante : [genevieve.boudreau@uottawa.ca](mailto:genevieve.boudreau@uottawa.ca).

Veillez croire, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice,  
  
Geneviève Boudreau

p. j. Accord de financement;  
Lignes directrices en matière de financement;  
Formulaire d'autorisation;  
Feuille de référence relative aux factures du PADL/Modèle

# Annexe C

## ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS

### Budget année scolaire 2009-2010

préparé: septembre 2009

Revenus/montants reportés	Budget		Réalisé	Budget Réalisé/ Proposé Projeté		différence
	2007-2008	2008-2009	2008-2009	2009-2010	2009-2010	
Solde du fonds à la fin de l'année fiscale	12 759,72 \$		12 759,72 \$	15 810,63 \$	15 810,63 \$	
Dons directs		10 000,00 \$	6 930,00 \$	7 000,00 \$	\$8 644,00	1 644,00 \$
Retour des taxes - terrain de jeu		2 269,95 \$	1 769,95 \$			
Contenant tremblement de terre (contrib. maternelles)		840,00 \$	795,00 \$	750,00 \$	\$810,00	60,00 \$
BC Gaming Commission		6 060,00 \$	6 060,00 \$	3 000,00 \$	\$3 040,00	40,00 \$
Collecte de fonds (calendrier, tour du Parc Stanley)		1 000,00 \$	-1 367,48 \$	200,00 \$	\$0,00	(200,00 \$)
St-Valentin		1 000,00 \$	546,00 \$	750,00 \$	\$0,00	(750,00 \$)
Repas et lait		7 000,00 \$	7 340,14 \$	7 000,00 \$	\$14 215,00	7 215,00 \$
Lac Evans		100,00 \$	-1 215,00 \$	1 500,00 \$	\$790,00	(710,00 \$)
Certificats cadeaux		2 000,00 \$	926,65 \$	1 000,00 \$	\$100,00	(900,00 \$)
intérêt + augmentation des parts		50,00 \$	45,68 \$	40,00 \$		
Revenu extra (bibliothèque)		0,00 \$	198,95 \$			
Revenu extra (danse)		0,00 \$	917,52 \$			
Revenu extra (chèque non encaissé)		0,00 \$	100,00 \$		\$8,00	
<b>Sous total revenus</b>	<b>12 759,72 \$</b>	<b>30 319,95 \$</b>	<b>35 807,13 \$</b>	<b>37 050,63 \$</b>	<b>\$43 417,63</b>	<b>6 367,00 \$</b>
<b>Total revenus ESTIMÉS</b>		<b>43 079,67 \$</b>		<b>37 050,63 \$</b>		
<b>Total revenus ESTIMÉS (amendé février 2009)</b>		<b>36 009,67 \$</b>				
<b>Dépenses prévues - budget d'école</b>	<b>(restant 07-08)</b>	<b>(14 classes)</b>	<b>(14 classes)</b>	<b>(14 classes)</b>		
Bibliothèque		2 000,00 \$	2 181,20 \$	1 517,75 \$	1 517,75 \$	
Musique		1 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
Sports		1 000,00 \$	917,85 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	
Arts/Culture		2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	
Sciences		600,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	
Brackendale (\$40/étudiant)	270,20 \$	2 000,00 \$	2 270,20 \$	2 000,00 \$	\$2 000,00	
Aide aux familles		1 400,00 \$	1 400,00 \$	2 000,00 \$	\$3 465,50	1 465,50 \$
Développement communautaire (\$4000) potluck \$100/classe (\$1400) + social (\$2600)		4 000,00 \$	3 286,54 \$	4 000,00 \$	\$4 000,00	
Sorties de classe - \$10/élève		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
Ressources pédagogiques		0,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	\$750,00	(250,00 \$)
Sortie fin d'année (6-7e)		3 000,00 \$	2 676,59 \$	3 000,00 \$	\$3 000,00	
Fonds discrétionnaires : \$150/classe		2 100,00 \$	1 599,54 \$	0,00 \$		
Initiatives nutritionnelles		600,00 \$	568,51 \$	500,00 \$		(500,00 \$)
<b>Total - dépenses d'école</b>	<b>270,20 \$</b>	<b>19 700,00 \$</b>	<b>17 500,43 \$</b>	<b>18 017,75 \$</b>	<b>18 733,25 \$</b>	
<b>Dépenses prévues - autres</b>						
Administration		1 500,00 \$	916,44 \$	1 500,00 \$	\$4 900,00	3 400,00 \$
Volet éducationnel				1 000,00 \$	\$250,00	(750,00 \$)
Matériel de secours pour contenant		600,00 \$	517,13 \$			
Repas d'appréciation de fin d'année		800,00 \$	800,00 \$	1 000,00 \$	\$1 000,00	
Transport 07-08		0,00 \$	262,50 \$			
Terrain de jeu - coté ouest	4 927,51 \$	1 769,95 \$	0,00 \$	9 000,00 \$	\$9 000,00	
<b>Réserves</b>						
Maintien du matériel de secours	705,00 \$	840,00 \$	0,00 \$	2 250,00 \$	\$2 250,00	
réserve en caisse		4 397,01 \$	0,00 \$	4 282,88 \$	4 282,88 \$	0,00 \$
<b>Total - dépenses autres</b>	<b>5 632,51 \$</b>	<b>9 906,96 \$</b>	<b>2 496,07 \$</b>	<b>19 032,88 \$</b>	<b>\$21 682,88</b>	
<b>Total dépenses prévues + réserves</b>		<b>35 509,67 \$</b>	<b>19 996,50 \$</b>	<b>37 050,63 \$</b>	<b>40 416,13 \$</b>	
<b>EXCÉDENT</b>		<b>500,00 \$</b>	<b>15 810,63 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>3 001,50 \$</b>	

**Association des Parents de l'École Rose-des-Vents**  
**Lundi 3 mai 2010**  
**Procès-verbal**

**Présences**

**Membres du CA : Luc Morin, Ève-Marie Proulx, Christine Fyfe, Michèle Danelice.**

**Personnel de l'école Rose-des-Vents : Carole Massé, Pierre Gaulupeau, Jacinthe Gauthier.**

**Parents : Sandrine Laroche, Sophie Helias, Johanne Lemaire, Hélène Coté, Magali Duchemin, Nancy Gioia, Karen Aiouch, Elisabeth Sones, Anne-Marie Lapointe, Kim Touchette, Véronique Gauriot-Williams, Eric Dagenais.**

**19h10**

1. Ouverture de l'Assemblée.
2. Adoption de l'Ordre du Jour.  
Proposée par Hélène Coté  
Appuyée par Karen Aiouch  
Adoptée à l'unanimité
3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2010.  
Proposée par Sandrine Laroche  
Appuyée par Nancy Gioia  
Adoptée à l'unanimité
  - a. Suivi au procès-verbal.
    - i) Plan stratégique de la FPFBC - réunion extraordinaire le 5 juin 2010.
4. Bilan du Président.
  - a. Suivi au dossier de la mise en demeure. [Voir 8.a) Huis-clos]
  - b. Calendrier scolaire 2010-11. (Voir Annexe A)  
Discussion :
    - Le VSB a placé 10 jours de congé en 2010-11, créant 4 longues fins de semaines et 10 jours de congé en mars.
    - Parallèlement, le CSF permet maintenant d'ajouter 8 min d'enseignement par jour pour créer une semaine additionnelle de vacance en mars 2011.
    - Les enseignants perçoivent les bénéfices du fait d'ajouter 8 min d'enseignement par jour, qui bénéficierait à la pédagogie, puis une 2<sup>e</sup> semaine de relâche permettrait aux élèves de se reposer pour le 3<sup>e</sup> trimestre.
    - Présentation du calendrier proposé du CSF par Carole Massé. (Voir Annexe B)
    - Mme Massé indique que l'horaire pédagogique changera d'un horaire fixe lundi-vendredi, à un nouvel horaire rotatif de 2 jours. Le CSF ne veut pas que les congés tombent toujours sur les mêmes jours/cours d'enseignement.

i) Proposition de changer le congé prévu pour le 21 avril au 18 février 2011.

Proposée par Johanne Lemaire

Appuyée par Ève-Marie Proulx

Adoptée à l'unanimité

ii) Adoption du calendrier scolaire 2010-11 proposé par le CSF qui ajoute une 2<sup>e</sup> semaine de

congé en mars.

Proposée par Hélène Coté

Appuyée par Michèle Danelice

Adoptée à 10 pour et 5 contre

(Voir Annexe C pour le calendrier adopté.)

c. Bénévole de l'année 2009-10.

i) Appel de nominations.

Veillez soumettre vos nominations de bénévole de l'année à Luc Morin avant le mardi 1<sup>er</sup> juin, la date de la prochaine réunion de l'APÉ.

## **20h07**

5. Bilan de la Directrice.

a. Présentation de Jacinthe Gauthier sur LE GRAND DÉFI : Pierre Lavoie

Les élèves et les parents feront des activités physiques pour se mériter des « cubes d'énergie ».

Les enseignants noteront les activités physiques durant les heures d'école puis les parents doivent noter les activités physiques en dehors des heures scolaires.

L'école totalisant le plus grand nombre de « cubes » reçoit un prix d'une activité physique organisée pour toute l'école.

b. Frais scolaires 2010-11. (Voir annexe D)

À noter que la natation y sera, mais que les coûts seront défrayés par le CSF, en plus d'une autre activité. Le CSF s'engage aussi à offrir la location de locaux pour quelques rassemblements de l'école RDV. (Exemple : Concert de Noël)

c. Journée Athlétisme CSF – 13 mai

d. Ébauche d'un Code de conduite - besoin de vos commentaires. (Voir Annexe E)

e. À venir : Expo-Art le 20 mai à 18h

Journée sportive le 21 juin – besoin de parents volontaires!

f. Période de questions.

Un parent demande si les enseignants reviennent tous en septembre 2010. Mme Massé indique que tous ses enseignants seront de retour; mais que RDV recherche un enseignant de musique pour 2010-11. Dans l'instance où RDV aurait 15 divisions, l'école J-V serait en mesure de nous offrir une autre salle de classe et la portative demeurerait pour les cours de musique.

## 20h37

### 6. Bilan de la Trésorière.

- a. Mise à jour du compte courant et du compte gaming.  
Rappel aux enseignants de dépenser leurs budgets avant la fin mai.
- b. Mise à jour des budgets de l'APÉ.
  - i) Surplus budgétaire de 2,300\$
  - ii) Propositions pour des dépenses :
    - Augmenter le budget Aide aux familles 150\$
    - Augmenter le budget Bibliothèque 300\$
    - Matériel de jeu pour la récréation 1175\$
    - 8 globes terrestres 300\$
    - Bancs extérieurs 825\$
    - Activité parascolaire pour les élèves de la 4<sup>e</sup> année 350\$
    - Chandails RDV pour les équipes sportives. (Les fonds viendront du budget sport.)

- 1) Proposition de transférer 1175\$ du budget culturel au budget sport pour payer le matériel de jeu pour la récréation.

Proposée par Nancy Gioia  
Appuyée par Michèle Danelice  
Adoptée à l'unanimité

- 2) Proposition de dépenser 1925\$ du 2300\$ de surplus budgétaire, selon les propositions énumérées au point 6.b.ii). La balance de 375\$ ira dans la réserve.

Proposée par Eric Dagenais  
Appuyée par Ève-Marie Proulx  
Adoptée à l'unanimité

## 21h00

### 7. Mise à jour des comités;

- a. Comité des Partenaires.
  - i) Révision du code de conduite est en cours – les commentaires sont bienvenus.
  - ii) Projet éducatif – à long terme.
- b. Comité pour la préparation en cas de tremblement de terre.
  - i) Ils se rencontrent mercredi, le 5 mai.
- c. Terrain de jeu.
  - Hélène Coté remercie les 13 parents qui ont participé à la journée d'amélioration du terrain.
  - Avec l'addition d'une haie autour du container, le coût de l'amélioration du terrain dépasse de 500\$ le budget de 2500\$ alloué lors de la dernière rencontre de l'APÉ.
  - La peinture n'a pas pu se faire en raison de pluie, mais se fera bientôt.
  - Le gazon doit être entretenu, surtout durant l'été. A suivre...

- Le CSF va remplacer la clôture en bois de la garderie. Idéalement le matériel choisi encouragerait le privé des petits.
- La Garderie fait demande urgente de 500\$ pour créer un sol plus sécuritaire pour la cour de la garderie. Mme Massé indique que RDV va aussi contribuer des fonds.

1) Proposition d'augmenter la dépense du budget terrain de jeu de 1000\$ pour payer la demande urgente de 500\$ de la Garderie et de payer le coût supplémentaire de 500\$ de la journée d'amélioration du terrain.

Proposée par Hélène Coté

Appuyée par Nancy Gioia

Adoptée à l'unanimité

d. Représentants(es) de classe.

Les 3 classes de maternelles et leurs familles se sont réunies au Play Palace, le 26 avril dernier. L'événement fût un grand succès – à refaire au printemps 2011!

8. Divers

a) Huis-clos

Mémorandum de la FPFCB. (Voir Annexe F)

9. Prochaine rencontre.

a. Mardi 1<sup>er</sup> juin 2010.

**21h44**

10. Levée de l'Assemblée.



Préparé par : Christine Fyfe  
Secrétaire  
APÉ Rose-des-Vents

Date : 3 mai 2010

Appuyé : 1 juin 2010

Président : Luc Morin

# 2010-2011

## Academic Year Calendar

☐ = congé  
 ○ = journée pédagogique  
 △ = congé maternelles

July 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

August 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

September 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

October 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2			
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

November 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

December 10						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

January 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

February 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

March 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

April 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

May 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

June 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

July 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

August 11						
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Notes





Rose-des-Vents  
CALENDRIER 2010-2011 NON-OFFICIEL

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		30	31	1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

6 - Fête du travail 7 - Rentrée scolaire  
7 au 17 - Maternelle termine à 11h00  
23 - Portes ouvertes de l'école RDV  
24 - Journée pédagogique (école)

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

11 - Congé Action de Grâce  
22 - Journée péd. commune / Journée provinciale

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

8 - Congé pour les maternelles seulement  
11 - Congé Jour du Souvenir  
19 - Journée péd. commune / Rond-Point provincial

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

17 - Dernier jour de classe  
20 décembre au 3 janvier - Congé d'hiver

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

3 - Congé d'hiver  
4 - Retour en classe  
25 - Congé pour les maternelles seulement  
28 - Journée pédagogique commune (CSF)

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

18 - Journée pédagogique (école)

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

18 - Dernier jour de classe  
21 au 25 - Relâche du printemps  
28 au 1 avril - Congé modifié

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

22 - Congé Vendredi Saint  
25 - Congé Lundi de Pâques

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

23 - Congé Fête de la Reine Victoria  
24 - Journée pédagogique (école)

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

29 - Dernier jour de classe  
30 - Journée administrative / Fermeture des écoles

BULLETINS SCOLAIRES 2010-2011

Bulletin	Date	Formel	Informel	Rencontres Parents-maître	Date-Heure
1 <sup>er</sup> bulletin	21-oct		X		
2 <sup>e</sup> bulletin	03-déc	X		X	8 et 9 décembre départ à 13h53
3 <sup>e</sup> bulletin	11-mars	X		X	15 et 16 mars départ à 13h53 (sur
4 <sup>e</sup> bulletin	06-mai		X		
5 <sup>e</sup> bulletin	29-juin	X			

LÉGENDE:

Congés fériés	Relâche	Congé d'hiver	Début/fin des classes	Journée administrative	Journée pédagogique communes CSF (3) *	Journée pédagogique locale (3) - (identifiée par l'école)	Congé 5 jrs / 8 minutes par jour	Congé maternelle *	

Nombre de journées où l'école est ouverte: 192

Nombre de journées d'enseignement: 185

\* Ces dates vous seront transmises prochainement.



## École Rose-des-Vents

5445 Baillie Street

Vancouver, B.C. V5Z 3M6

ecole\_Rose\_des\_Vents@csf.bc.ca

tél. : 604-267-9022

télééc. : 604-267-9023

### Frais scolaires 2010-11

- |  |         |
|--|---------|
| • Agenda                                   | 6,00\$  |
| • Effets scolaires (achetés par le parent) | 40,00\$ |

### Contribution volontaire

- |   |         |
|---|---------|
| • Achats de cahiers non renouvelables     | 30,00\$ |
| • Activités culturelles et sportives      | 55,00\$ |
| • Sac de bibliothèque (nouveaux élèves)   | 7,00\$  |
| • Sac pour les souliers (nouveaux élèves) | 7,00\$  |

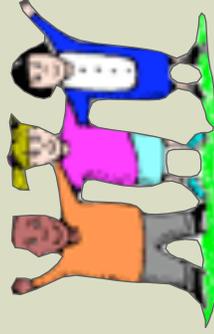
### Grand total :

Nouveaux élèves	145,00\$
Anciens élèves	131,00\$

### Comportements inacceptables

- À l'école Rose-des-Vents, les comportements suivants ne sont pas tolérés :
- intimidation physique, verbale ou psychologique (incluant la cyberintimidation\*)
  - discrimination ou exclusion
  - Représailles envers l'individu qui a dénoncé un écart au code de conduite.
  - Agressions physiques ou verbales.
  - Vol ou destruction intentionnelle des biens ou de la propriété d'autrui.
  - Possession, utilisation ou distribution d'armes ou de substances illégales (alcool, drogue, cigarette).

Les comportements cités ci-dessus ne sont que des exemples et ne constituent pas une liste complète.



\* Forme d'intimidation pratiquée au moyen d'un service Internet tel que le courriel, le clavardage, les blogues, les forums ou la messagerie instantanée. Il peut s'agir d'intimidation au moyen de technologies de téléphone mobile et de nouvelles technologies d'Internet à venir. (Guide d'élaboration et de révision des codes de conduite : Ministère de l'éducation, C.-B. 2007, p.12)

### **Annexe E** **Dans le cas d'offenses majeures,**

#### **je risque :**

- une suspension interne à l'école
- une suspension externe formelle avec retour accompagné des parents
- une intervention de la police

**Le personnel de l'école a la responsabilité de faire le suivi auprès de toutes personnes concernées** (les parents de l'instigateur et de la victime, les responsables du conseil scolaire, les autorités policières).

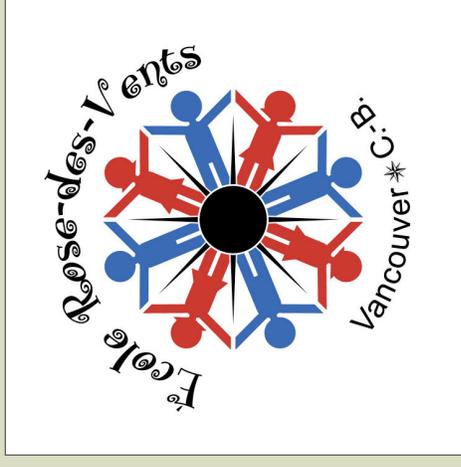
#### Conséquences

Tout comportement indésirable sera traité immédiatement par un adulte responsable et les conséquences seront en fonction de la maturité de l'élève impliqué, de la sévérité et de la fréquence de l'acte.

De plus, dans le cas où l'élève ne peut se conformer aux attentes en raison de déficiences intellectuelles, physiques, émotionnelles ou comportementales, les conséquences seront adaptées.

**Lorsque possible, nous allons nous assurer que :**

- Les réponses à un comportement inacceptable seront planifiées, consistantes et justes.
- La mesure disciplinaire sera de nature préventive et réparatrice plutôt que simplement punitive.
- Les décisions concernant les comportements sérieux seront révisées par un comité de conduite.



# Notre Code de conduite

**(BROUILLON 03-05-10)**

## Vision

La communauté de l'école Rose-des-Vents favorise l'excellence et le dépassement personnel dans un environnement francophone où règne le respect et la bienveillance.

RDV est l'acronyme choisi pour représenter les valeurs privilégiées à l'école Rose-des-Vents:

**R** respect  
**D** dépassement de soi  
**V** vivre en français

### **Respect :**

- Je prends soin de moi
- Je prends soin des autres
- Je prends soin de mon environnement

### **Dépassement de soi :**

- Je travaille au meilleur de mon potentiel
- J'utilise mon temps de manière efficace
- Je n'hésite pas à prendre des risques au niveau de mes apprentissages
- Je démontre un comportement positif qui fait honneur à l'école

### **Vivre en français :**

- Je saisis toutes les occasions qui me sont offertes pour : Parler, lire, écouter, écrire, compter, chanter et jouer en français.

## Annexe E

### Principes directeurs

Le code de conduite de l'école est basé sur trois principes de base :

1. L'école est un milieu accueillant où chacun se sent respecté et en sécurité.
2. L'école est un lieu d'apprentissage où les réussites sont reconnues et célébrées.
3. L'école est un milieu de vie où la coopération, l'entraide et l'ouverture d'esprit sont encouragés.

### Responsabilité individuelle

À Rose-des-Vents, chacun est responsable de son comportement et accepte de respecter le code de conduite. En cas d'incident d'intimidation, de harcèlement ou de comportement agressif (incluant langage inapproprié), chacun se doit d'informer dès que possible un adulte.



### **Si je néglige mes responsabilités, je vais :**

- recevoir un rappel à l'ordre
- recevoir un avertissement
- devoir travailler avec mes pairs pour résoudre la situation
- avoir une rencontre avec l'adulte en charge pour discuter de la gravité de mon écart de conduite
- devoir remplir une feuille de réflexion
- devoir rencontrer la direction, peut-être avec mes parents



Tout comportement menaçant la sécurité et/ou le bien-être des élèves ou du personnel sera rapporté directement à la direction qui prendra les mesures appropriées et nécessaires.

Les parents jouent un rôle de premier plan dans l'éducation de leur enfant.

Conséquemment, ils ont le devoir d'appuyer leur enfant et de soutenir le personnel de l'école afin de maintenir un climat d'apprentissage sécuritaire et respectueux des droits de chacun.



Annexe F

# Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique

## MÉMORANDUM

**Date :** Le 14 avril 2010  
**Aux :** Membres de la Fédération des parents francophones de C.-B.  
**Attn :** Présidences d'association de parents d'écoles et de centres préscolaires  
**De :** Pauline Gobeil, Présidente de la Fédération des parents  
**Sujet :** La Fédération des parents devient co-demandeur dans la contestation juridique

---

**Chers présidences d'associations de parents,**

La présente est pour vous informer que le conseil d'administration de la Fédération des parents francophones a voté à l'unanimité le 8 avril dernier pour devenir co-demandeur dans la contestation juridique entamée par le Conseil scolaire francophone contre le gouvernement provincial. Cela veut dire que le Conseil scolaire n'avance plus seul dans ses démarches juridiques, mais bien avec l'organisme provincial qui représente les parents francophones de la province, la Fédération des parents.

Rappelons que ces démarches juridiques visent à forcer le gouvernement provincial et le ministère de l'Éducation à reconnaître leurs devoirs constitutionnels et à donner au Conseil scolaire francophone les moyens de remplir ses obligations.

La Fédération des parents juge qu'en étant co-demandeur dans cette contestation juridique, les droits constitutionnels de tous les parents de la Colombie-Britannique seront représentés d'une façon optimale. Soyez assurés que la décision s'est prise de façon éclairée, informée et réfléchie.

Cette décision fait suite à une demande de la présidente du Conseil scolaire francophone, M<sup>me</sup> Marie Bourgeois, en ce sens, et ce-dernier se réjouit de notre réponse. De plus, cela est en lien à la proposition adoptée à l'unanimité par les membres de la Fédération des parents, lors de l'assemblée générale annuelle du 20 novembre 2009. En effet, cette proposition mandatait la Fédération des parents à étudier « l'état du service d'éducation offert par le Conseil scolaire francophone et la province afin de déterminer si la province répond à ses obligations telles que décrites dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits ». La Fédération des parents entre donc dans la contestation juridique, en collaboration avec le Conseil scolaire, forte du mandat que lui ont octroyé ses membres, en novembre dernier.

Dans les prochains jours, la Fédération des parents et le Conseil scolaire francophone signeront un protocole d'entente pour formaliser le partenariat égalitaire qui résulte du fait qu'ils sont maintenant co-demandeurs.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec Pauline Gobeil, présidente, à [pauline@fieger.ca](mailto:pauline@fieger.ca) ou encore avec Marie-Andrée Asselin, directrice générale, au 604.736.5056 / 1.800.905.5056 ou par courriel à [maasselin@fpfcb.bc.ca](mailto:maasselin@fpfcb.bc.ca).

Merci de votre soutien renouvelé!



## Bilan consolidé au 31 juillet 2010

### ACTIF

Encaisse	12 897,89 \$
Comptes à recevoir	
Montants non-payés pour les repas chauds	166,75 \$
Montants payés d'avance pour 2010-2011	
Hot lunches (programme de repas chauds)	400,00 \$
	<hr/>
<b>Actif à court terme</b>	<b>13 464,64 \$</b>
Investissements	
Valeur des parts - compte courant	74,18 \$
Valeur des parts - compte gaming	64,20 \$
	<hr/>
Total	<b><u><u>13 603,02 \$</u></u></b>

### PASSIF

Comptes à Payer	
Crédits des parents pour les repas chauds	561,50 \$
Revenus perçus d'avance ( <i>dépôts</i> )	
Camping Lac Evans 09-10	0,00 \$
	<hr/>
Passif à court terme	561,50 \$
	<hr/>
<b><u>SOLDE DU FONDS</u></b>	<b>13 041,52 \$</b>
	<hr/>
Total	<b><u><u>13 603,02 \$</u></u></b>

Approuvé par:

\_\_\_\_\_ Luc Morin \_\_\_\_\_, président

\_\_\_\_\_ Michèle Danelice \_\_\_\_\_, trésorière



## Etat de l'évolution des soldes du fonds au 31 juillet 2010

Solde du fonds au début (31 juillet 2009)	\$ 15 810,63
Exédent des revenus sur les dépenses	\$ (2 769,11)
Solde du fonds à la fin	<u>\$ 13 041,52</u>

## Conciliation bancaire au 31 juillet 2010

**Solde du compte courant au 31 juillet 2010** 16 879,17 \$

Moins: chèques en circulation

1121	2 773,37 \$
1122	62,76 \$
1123	118,05 \$
1124	200,03 \$
1125	49,89 \$
1126	800,00 \$
1127	4,02 \$
	4 008,12 \$

encaisse compte courant 12 871,05 \$

-----  
**Solde du compte gaming au 31 juillet 2010** 26,84 \$

Moins : chèques en circulation

0,00 \$  
0,00 \$

encaisse compte gaming 26,84 \$

**Solde (encaisse) total pour 2 comptes  
apparaissant aux états financiers** 12 897,89 \$



## ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010

### Revenus

Subventions gouvernementales (BC Gaming)	3 040,00 \$
Intérêts (2 comptes)	40,47 \$
Augmentation de la valeur des parts (2 comptes)	5,32 \$
Chèques non encaissés (stale dated)	8,00 \$
Revenus des activités de financement:	
Campagne de dons	8 689,06 \$
Services de repas chauds, lait et pizza	54 371,24 \$
Camping au lac Evans	7 170,00 \$
Collectes de fonds (Certificats-cadeaux)	5 695,00 \$
Brackendale 3ème année (Dépôts, Sushi, Repas spaghetti)	6 653,69 \$
Voyage 6ème année - SEVEC (Dépôts, Sushi, Livres, Pizza)	6 674,77 \$
Matériel de secours (maintien)	810,00 \$
Poursuite judiciaire (Fonds du PADL)	1 890,00 \$
Budget École (Livres perdus de la bibliothèque)	- \$
Projet Lien (aide aux familles)	960,00 \$

**96 007,55 \$**

### Dépenses

Administration	1 662,13 \$
Poursuite judiciaire	3 360,00 \$
Terrain de jeu	3 866,59 \$
Ressources pédagogiques	1 047,21 \$
Volet éducationnel	303,46 \$
Dépenses des activités de financement	
Services de repas chauds, lait et pizza	43 153,68 \$
Camping Lac Evans	6 371,29 \$
Collectes de fonds (Certificats-cadeaux)	5 606,35 \$
Matériel de secours (pour le contenant extérieur)	- \$
Repas d'appréciation du personnel	891,82 \$

### Dépenses budget école

Bibliothèque: livres et matériel éducatif	1 644,40 \$
Musique: instruments et partitions	- \$
Équipement sportif	2 162,84 \$
Art/Culture	1 945,47 \$
Sciences	1 000,00 \$
Brackendale	8 636,09 \$
Voyage 6ème année - SEVEC	9 443,21 \$
Aide aux familles démunies	3 230,00 \$
Développement communautaire	2 504,86 \$
Projets spéciaux- bancs d'extérieur	825,00 \$
Sortie des 5ièmes à Victoria	1 122,26 \$
<b>sous- total budget d'école</b>	<b>32 514,13 \$</b>

### **Total des dépenses**

**98 776,66 \$**

### **Excédent des revenus sur les dépenses**

**(2 769,11) \$**



## État des résultats des activités de financement pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010

	<u>REVENUS</u>	<u>DÉPENSES</u>	<u>EXCÉDANT</u>
<b><u>Service de repas du midi et de lait</u></b>			
Repas chauds	29 526,49 \$	26 341,33 \$	3 185,16 \$
Lait	11 830,50 \$	9 225,67 \$	2 604,83 \$
Pizza	13 014,25 \$	7 586,68 \$	5 427,57 \$
	<u>54 371,24 \$</u>	<u>43 153,68 \$</u>	<u>11 217,56 \$</u>
<b><u>Sortie au Lac Evans</u></b>	7 170,00 \$	6 371,29 \$	798,71 \$
<b><u>Terrain de jeu</u></b>			
Remboursements taxe provinciale	- \$		
Budget 2009-10	9 000,00 \$	3 866,59 \$	
	<u>9 000,00 \$</u>	<u>3 866,59 \$</u>	<u>5 133,41 \$</u>
<b><u>Collecte de fonds</u></b>			
Certificats-cadeaux	5 695,00 \$	5 606,35 \$	88,65 \$
<b><u>Voyage 6ème année - SEVEC</u></b>			
Contributions des parents	4 268,52 \$		
Collecte de fonds - livres usagés	362,88 \$		
Collecte de fonds - pizzas surgelées	287,00 \$		
Collecte de fonds - Vente de sushi	5 057,25 \$	3 300,88 \$	1 756,37 \$
Coût du voyage		9 443,21 \$	
Contribution APÉ	3 000,00 \$		
	<u>12 975,65 \$</u>	<u>12 744,09 \$</u>	<u>231,56 \$</u>
<b><u>Maintien du contenant</u></b>			
Contribution maternelles 2009-10	810,00 \$		
Montant en réserve des années antérieures	1 500,00 \$		
	<u>2 310,00 \$</u>		<u>2 310,00 \$</u>
<b><u>Brackendale</u></b>			
Collecte de fonds - sushis	5 141,50 \$	3 310,05 \$	1 831,45 \$
Collecte de fonds - repas spaghetti	1 054,77 \$		
Contributions APÉ	1 982,40 \$		
Contribution École des Navigateurs	302,06 \$		
Contributions des parents	3 465,41 \$		
Coût du voyage		8 636,09 \$	
	<u>11 946,14 \$</u>	<u>11 946,14 \$</u>	<u>- \$</u>
<b><u>Repas d'appréciation du personnel</u></b>			
Contribution APÉ	1 000,00 \$	891,82 \$	
	<u>1 000,00 \$</u>	<u>891,82 \$</u>	<u>108,18 \$</u>